

ACADÉMIE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
INSTITUT D'ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES

**REVUE
DES ÉTUDES
SUD-EST
EUROPÉENNES**

Tome XXII—1984. N°3 (Juillet—Septembre)

Mélanges offerts au V^e Congrès International
d'Études Sud-Est Européennes
(Belgrade)

II

EDITURA ACADEMIEI
REPUBLICII SOCIALISTE ROMÂNIA

Comité de rédaction

ALEXANDRU DUȚU—*Rédacteur responsable;*
Membres du comité: **EMIL CONDURACHI,**
AL. ELIAN, VALENTIN GEORGESCU,
H. MIHĂESCU, COSTIN MURGESCU, D. M.
PIPPIDI, MIHAI POP, AL. ROSETTI,
EUGEN STĂNESCU
Secrétaire du comité: **LIDIA SIMION**

La REVUE DES ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES parait 4 fois par an. Toute commande de l'étranger (fascicules ou abonnements) sera adressée à ROM-PRESFILATELIA, Departamentul Export-Import Presă, P. O. Box 12—201, téléx 10.376, Calea Griviței nr. 64—66, București, Românie ou à ses représentants à l'étranger.

Le prix d'un abonnement est de \$ 58 par an.

La correspondance, les manuscrits et les publications (livres, revues, etc.) envoyés pour comptes rendus seront adressés à la

REVUE DES ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES

Căsuța poștală 22.159, 71100

Les articles seront remis dactylographiés en deux exemplaires. Les collaborateurs sont priés de ne pas dépasser les limites de 15—20 pages dactylographiées pour les articles et 5—6 pages pour les comptes rendus.

EDITURA ACADEMIEI REPUBLICII SOCIALISTE ROMÂNIA
Calea Victoriei n° 125, téléphone 50 76 80, 79717
București—România

REVUE DES ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES

TOME XXII

1984

Juillet—Septembre n° 3

SOMMAIRE

MÉLANGES OFFERTS AU V^e CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉTUDES
SUD-EST EUROPÉENNES — BELGRADE, II

23 Août 1944 — 23 Août 1984

NICOLAE CIACHIR, Les Roumains et la lutte de libération des peuples du Sud-Est de l'Europe 211

Les Roumains dans l'histoire du Sud-Est européen

VICTOR PAPACOSTEA, La Roumanie et les études balkaniques 229

EUGEN STĂNESCU, L'indépendance dans l'histoire roumaine des XIV^e—XVII^e siècles. Formes et idées 233

Les réformes agraires : traits généraux et aspects spécifiques

CONSTANTIN IORDAN, Les réformes agraires dans la période de l'entre-deux-guerres. Repères comparatifs 243

ȘTEFAN VÎLCU, Aspects de la réforme agraire en Yougoslavie 253

MUSTAFA ALI MEHMET, Essais de réformes agraires en Turquie (XIX^e—XX^e siècles) 259

LIVIU P. MARCU, Réformes agraires et régime de propriété en Dobroudja 267

ROBERT PĂIUȘAN, L'idée de réforme agraire — notes préliminaires 275

Comptes rendus

Anglo-Romanian Relations after 1821 (*Constantin Iordan*); GHEORGHE BUZATU, România și trusturile petroliere internaționale pînă la 1929 (*Ion Bulei*); Der Berliner Kongress von 1878 (*Al. Zub*); Roma, Costantinopoli, Mosca (*Andrei Pippidi*); NICOLAJ TODOROV, La ville balkanique aux XV^e—XIX^e siècles (*Vladimir Diculescu*); O Marquês de Pombal e o seu tempo (*Francisca Iova*) . . . 281

LES ROUMAINS ET LA LUTTE DE LIBÉRATION DES PEUPLES DU SUD-EST DE L'EUROPE

NICOLAE CIACHIR

Le peuple roumain a toujours gardé intacte la tradition de liberté de ses ancêtres, les Daces, ainsi que la tradition romaine de la tenacité et du respect de l'ordre. Il a aussi réussi à s'adapter aux âpres conditions d'existence imposées par une suite ininterrompue de peuples migrants, qui ont foulé, pendant plus de mille ans, l'âtre ou s'est constitué le peuple roumain, dans l'espace carpatique, danubien et pontique. Ce ne fut qu'à partir du XIV^e siècle que notre peuple parvint à jouer un rôle actif dans le Sud-Est de l'Europe, au moment où venait de s'accroître puissamment le péril ottoman¹.

Le prince valaque Vlaicu-Vodă obtint, en 1369, un succès militaire très important contre une offensive ottomane lancée, pour la première fois, au nord du Danube. Cette victoire contribua à augmenter son prestige aux yeux des habitants de la Péninsule balkanique, à une époque où le morcellement féodal menaçait de désintégrer à la fois l'Empire byzantin et les formations politiques bulgares et serbes. Quant à l'Etat albanais de cette époque (l'Arbérie) et l'Etat monténégrin (la Zetta), leur exigüité territoriale, leurs ressources démographiques et leur position géographique ne leur offraient guère les moyens de contrecarrer l'expansion ottomane².

Après la défaite subie à Cossovo Pole, en 1389, dans laquelle les forces chrétiennes avaient été décimées, la Serbie fut contrainte de devenir un Etat vassal de l'empire ottoman ; quelques années plus tard, les tzarats bulgares furent transformés en pachaliks : Tirnovo en 1393, avec Nicopolis, Widin, en 1396. Tous les espoirs des peuples balkaniques se tournaient maintenant surtout vers le prince de la Valachie, Mircea l'Ancien (1386—1418). Ce ne fut pas un simple hasard qui permit à Mircea, après sa victoire de Rovine sur les Turcs, en 1394, de sauver toute une partie des effectifs chrétiens engagés dans la bataille si meurtrière de Nicopolis, en 1396. Mircea réussit ensuite, en 1404, à récupérer la Dobrou -

¹ Șt. Ștefănescu, *Lupta pentru afirmarea de sine stătătoare a poporului român, constantă a istoriei medievale românești* (La lutte pour l'affirmation indépendante du peuple roumain, constante de l'histoire roumaine au moyen âge), in « *Independența României* » (L'indépendance de la Roumanie), Bucarest, 1977, p. 445 ; voir aussi Șt. Pascu, *La genèse du peuple roumain ; l'origine et le développement historique du peuple roumain*, Bucarest, 1980, p. 24—26 ; N. Ciachir, *Forme ale colaborării militare a poporului român cu popoarele sud-est europene în lupta antiotomană* (Des formes prises par la collaboration militaire du peuple roumain avec les peuples du Sud-Est de l'Europe dans la lutte anti-ottomane), in « *Din istoria militară a poporului român* » (L'histoire militaire du peuple roumain), « *Studii* », vol. X, Bucarest, 1982, p. 131.

² N. Ciachir, *Istoria modernă a Serbiei* (Histoire moderne de la Serbie), Bucarest, 1974.

dja des Turcs. Tous ces faits d'armes ont laissé de fortes empreintes dans le folklore balkanique. La vaillance de Mircea, sa maîtrise diplomatique, ses qualités d'organisateur ont été appréciées à la fois par ses amis et par ses adversaires. Leunclavius le qualifiait, en effet, comme étant « le prince le plus vaillant et le plus actif parmi les chrétiens »³. D'ailleurs, parmi les forces militaires du prince valaque, de nombreux Balkaniques sont venus s'enrôler, pour pouvoir continuer, de la sorte, leur combat contre les Ottomans.

Un des plus grands des historiens roumains, A. D. Xenopol, a mis en relief les relations très étroites qui existaient entre les Principautés roumaines et les régions du sud du Danube, car la communauté de religion et les relations d'égalité contribuaient « à annuler toute entrave physique entre les deux bords du Danube, entre lesquels on pouvait toujours naviguer »⁴.

L'effondrement de l'empire byzantin, de cet empire millénaire dont la civilisation si raffinée avait nourri de sa sève spirituelle tant de peuples européens, y compris le peuple roumain, devait avoir des conséquences constamment négatives pour tous les peuples de la Péninsule balkanique⁵. En effet, grâce à leur incontestable supériorité militaire, les Ottomans ont pu aisément réussir à liquider la Serbie en tant qu'Etat, en la transformant en un pachalik, en 1459. Le même sort devait échoir, durant les années suivantes, à la Bosnie, à la Principauté de Morée, au Duché d'Athènes, à l'Herzégovine, au Monténégro, etc. Autour de l'année 1500, la Péninsule des Balkans se trouvait être presque tout entière incorporée à l'empire ottoman. Les routes menant au centre de l'Europe, ainsi qu'en Italie et dans l'Afrique du Nord, semblaient alors largement ouvertes aux visées si ambitieuses des fiers Sultans ottomans.

Ce fut dans une conjoncture pareille, alors que la Péninsule balkanique et la majeure partie du royaume de Hongrie avaient été transformées en pachaliks, que les Principautés roumaines — situées au Nord du Danube — ont réussi, en usant, alternativement ou conjointement, de leur force de résistance militaire et de leur habileté diplomatique, à préserver leur autonomie interne et leurs institutions étatiques, malgré leur obligation de reconnaître la suzeraineté ottomane, et la cession obligatoire aux Turcs de certains territoires leur appartenant (les cités de Giurgiu, de Turnu, de Braila, de Killia, de Cetatea Albă, de Tighina, ainsi que le territoire de la Dobroudja). Nous devons aussi préciser que, à la suite de la transformation en pachalik de la plus grande partie du royaume de Hongrie, la Transylvanie, ancienne province roumaine, a réussi à éviter une situation similaire, et à se proclamer Principauté autonome — tout en reconnaissant, elle aussi, la suzeraineté de la Porte ottomane.

Un grand nombre de Balkaniques se virent obligés de trouver un refuge sur la terre roumaine, si hospitalière. Soit en Valachie, soit en

³ Iohannes I. Leunclavius, *Historiae musulmanae Turcorum de monumentis ipsorum exscriptae*, libri XVIII, Francoforti, 1591, colonne 418.

⁴ A. D. Xenopol, *Istoria Românilor din Dacia traiană* (Histoire des Roumains de la Dacie trajane), 2^e édition, III^e volume, Bucarest, 1927, p. 75.

⁵ G. Ostrogorski, *Istorija Vizantije*, Beograd, 1959, p. 512 et sqq.; voir, pour détails A. A. Vassiliev, *A History of the Byzantine Empire*, Madison, 1952, ainsi que F. I. Uspenski, *Ocerki po istorii vizantijskoj obrazovanosti*, Petersburg, 1891.

Moldavie, soit, enfin, en Transylvanie, ces gens, nobles, ou moines, paysans, guerriers ou artisans, ont, tous, trouvé un asile sûr, ainsi que des conditions favorables pour le travail. Certains ont réussi à atteindre des positions économiques florissantes. D'autres encore ont combattu honnorablement dans les armées commandées par Etienne le Grand, par Jean le Terrible, par Michel le Brave ou par d'autres princes roumains, qui n'ont pas accepté de se soumettre à la politique ottomane d'immixtion.

« En combattant pour l'indépendance des Principautés roumaines — écrivait C. C. Giurescu — tous leurs grands princes, si vaillants, avaient pleinement conscience qu'ils combattaient, en même temps, pour la défense de la Chrétienté dans son ensemble et, en premier lieu, pour celle du Sud-Est de l'Europe »⁶. A la veille de la bataille de Călugăreni, Michel le Brave déclarait qu'il avait pris les armes, « afin de faire de notre pauvre pays le bouclier de tout le monde chrétien »⁷.

Il faut ajouter que la grave défaite navale subie par les Turcs à Lepanto, en 1571, avait démontré que l'ennemi pouvait être, non seulement endigué, mais aussi défait.

En tout cas, après la mort du grand Sultan Soliman le Magnifique, en 1566, l'Empire ottoman étalera de plus en plus ses faiblesses, même sur le plan militaire. Du reste, l'Empire s'engagera bientôt dans une phase stationnaire, pour devoir bientôt céder le pas devant le progrès multilatéral que l'on commence à constater dans l'Europe centrale et occidentale. Si Hammer avait considéré que l'année 1579 (dans laquelle mourut le Grand-Vésir Sokollü) était la prémisse de la désintégration ottomane, l'historien turc Yilmaz Uztuna recule cette prémisse à l'année 1595. Ses arguments sont : cette année-là, il y eut une grande crise économique dans l'empire ; il y eut des désordres en Asie Mineure, des insuccès dans la guerre contre les Impériaux ; enfin, et surtout, cette année-là fut celle des défaites de Călugăreni et de Giurgiu, après le soulèvement spectaculaire de Michel le Brave⁸.

La victoire éclatante obtenue par Michel le Brave (1593—1601) à Călugăreni, en 1595, ainsi que les actions qu'il devait entreprendre par la suite, « comme un torrent qui semblait tout détruire sur les deux bords du Danube »⁹, devait affecter même la vie privée des Ottomans et pas seulement leurs opérations militaires. La source des approvisionnements de Constantinople fut soudain tarie. Une grande cherté se produisit à Constantinople. Le blé et la viande virent augmenter leur prix des deux tiers. A Andrinople, les gens craignaient la consommation. La population chrétienne commence à se soulever. Les Turcs prirent alors toute une

⁶ C. C. Giurescu, *Premise istorice ale redobândirii independenței poporului român* (Les prémisses historiques du recouvrement de l'indépendance du peuple roumain) dans le volume « România în războiul de independență » (La Roumanie dans la guerre d'indépendance), Bucarest, 1977, p. 15.

⁷ P. P. Panaitescu, *Documente privitoare la istoria lui Mihai Viteazul* (Documents concernant l'histoire de Michel le Brave), Bucarest, 1936, p. 14.

⁸ Yilmaz Ostuna, *Baslangicından Zamanımıza Kadar Türkiye Tarihi* (Histoire de la Turquie, des origines à notre époque), VIII^e volume, İstanbul, 1965, p. 53 et sqq. ; voir aussi Aurel Decei, *Istoria Imperiului otoman pînă la 1656* (Histoire de l'Empire ottoman jusqu'en 1656), Bucarest, 1978, p. 228—229.

⁹ A. D. Xenopol, *op. cit.*, tome V, p. 150.

série de mesures. Ils ont obligé tous les Arméniens, tous les Albanais, et même tous les Grecs, qui s'étaient établis à Constantinople cinq ans seulement auparavant, de quitter la ville ¹⁰.

A. D. Xenopol pense que Michel le Brave concevait un soulèvement général des populations balkaniques contre l'Empire ottoman; en effet, dès ses premières victoires, «les Bulgares lui avaient envoyé des députations qui lui avaient fait part du fait que plus de 30.000 hommes étaient prêts à se soulever, dans les forêts, dès qu'il paraîtra» ¹¹.

Michel le Brave fit alors un grand nombre d'incursions au sud du Danube et pénétra jusqu'à Plevna et jusqu'aux monts des Balkans; il réussit même à les franchir. Toutes ces prouesses doivent être conjuguées avec «la première incursion à grandes proportions, de Tirnovo» ¹². Elles ont contribué à ébranler la domination ottomane. Un ouvrage récent (1981), publié à Sofia, fait voir que les insurgés bulgares, avec le soutien de Michel le Brave, ont occupé alors les villes de Plevna et de Vratza; et que plus de deux cents villages ont réussi alors à s'affranchir, momentanément, de la domination ottomane ¹³.

Durant le premier quart du XVII^e siècle, un gentilhomme français Charles de Gonzague, qui prétendait descendre des Paléologues, avait projeté une coalition européenne anti-ottomane, avec la participation du Sud-Est européen dans son ensemble; les princes roumains devaient jouer dans le projet de Gonzague un rôle prépondérant ¹⁴.

En 1614 a eu lieu, dans le nord de l'Albanie, une conférence secrète, avec la participation de délégués de l'Albanie, de la Grèce, de la Bosnie, de la Serbie, de la Dalmatie, de la Bulgarie, de l'Herzégovine et de la Macédoine. Le but de cette conférence était de déclencher une insurrection générale, pour chasser les Ottomans de l'Europe et pour affranchir Constantinople. Cette insurrection comptait sur le soutien des princes de Valachie et de Moldavie, qui devaient franchir le Danube avec leurs armées et s'avancer vers Andrinople, où devait s'opérer la jonction avec les autres insurgés ¹⁵.

★

Plus tard, le prélat Petăr Parsevici — qui devait être consacré ultérieurement comme archevêque catholique de Bulgarie — vint présenter

¹⁰ *Ibid.*, p. 121—152.

¹¹ *Ibidem*, p. 193; voir, pour détails, I. Calafeteanu & C. Nicolau, *Contribuții la cunoașterea legăturilor dintre români și popoarele sud-dunărene în timpul lui Mihai Viteazul* (Contributions à une meilleure connaissance des relations entre les Roumains et les peuples situés au sud du Danube, à l'époque de Michel le Brave), in «Revista română de studii internaționale» n^o 3—4 (1970); Al. Iordan, *Mihai Viteazul în folclorul balcanic* (Michel le Brave dans le folklore balkanique), in «Revista istorică română», V—VI (1935—1936), p. 361—381; voir aussi I. Crăciun, *Baba Novac*, Cluj, 1936; Șt. Ștefănescu, *Un document descoperit privitor la recrutarea oastei de mercenari de către Mihai Viteazul* (Un document récemment découvert concernant le recrutement de l'armée de mercenaires de Michel le Brave), in «Romano-Slavica» n^o 5 (1962), p. 157—162.

¹² Bistra Cvetkova, *Les Bulgares et la situation politique internationale au XVII^e siècle*, in «Revue bulgare d'histoire» n^o 2/1978, p. 23.

¹³ V. Ghiuzelov, G. Gheorghiev, K. Kosev, *Istoria na Bălgaria* (Histoire de la Bulgarie) IX Klas, Sofia, 1981, p. 116.

¹⁴ Em. Baudson, *Charles de Gonzague, duc de Nevers, de Rethel et de Mantoue. 1580—1636*, Paris, 1947, p. 71.

¹⁵ J. Tomici, *Sastanak i dogovor albanskih glavara u Kucima 1614 godina radi uslanka na Turke*, Beograd, 1901, page 16.

les plans d'une croisade anti-ottomane à la cour du prince de Valachie, Mathieu Bassarab (1632—1654), à Tirgoviște. A cette croisade devaient participer la Pologne, l'Autriche et Venise, ainsi que les Roumains, sur lesquels on comptait les voir jouer un rôle important¹⁶. Ce projet n'arrive pas à être mis en pratique, à cause, surtout, de la répugnance des Habsbourg et de la République de Venise.

Plus tard encore, un autre prince de Valachie, Constantin Brancovan, soumit un mémoire à la cour de Russie, pour engager le Tzar dans une guerre dirigée contre l'empire ottoman. Le prince roumain affirmait dans son mémoire que, en dehors des forces militaires valaques et moldaves, des troupes recrutées parmi les peuples balkaniques — avec les chefs desquels le prince valaque se trouvait en contact étroit — allaient s'engager contre les Ottomans¹⁷.

Du reste, quelques années plus tôt, Șerban Cantacuzène, prince de Valachie, dans ses négociations avec les Habsbourg contre les Ottomans, avait précisé aussi que tous les Balkaniques coopéreraient avec les alliés : « les Serbes, les Bulgares, les Macédoniens, les Arnauts et les autres nations helléniques »¹⁸.

Pour ce qui concerne le siège de Vienne par les Ottomans, en 1683, les sources contemporaines sont unanimes à reconnaître le rôle actif des Roumains, qui, malgré leur participation à ce siège dans les rangs ottomans, ont, néanmoins, puissamment aidé, en secret, les forces chrétiennes assiégées. Del Chiaro, par exemple, nous dit que « le prince Șerban /Cantacuzène/ faisait charger ses canons de bottes de paille », un geste que l'Empereur ne devait pas oublier, et qu'il mentionnait, dans sa missive du mois de février 1688, au prince valaque : « Nous avons appris jadis les beaux faits de Votre Altesse, du temps du siège de Vienne »¹⁹. Le rôle joué par le roi de Pologne, Jan Sobieski, pour le désinvestissement de Vienne, est bien connu ; il faut toutefois tenir compte de la contribution roumaine à ce haut fait d'armes. En effet, A. D. Xenopol a écrit : « Le secours prêté par les Roumains aux Allemands fut prêté en cachette, et il était loin de briller à la lumière du jour, comme le fut celui du roi de Pologne. Pourtant, si le secours prêté par les Roumains pendant le siège n'eût pas soutenu le moral des assiégés, je me demande ce que le roi Sobieski aurait pu désinvestir, alors qu'il arriva, assez tard, avec son armée »²⁰.



Les idées des Lumières, et ensuite celles de la Révolution française, si généreusement répandues par les patriotes grecs dans le Sud-Est de l'Europe, ont fini par donner une puissante impulsion aux mouvements

¹⁶ Ivan Duicev, *Političeskata deinost na Petăr Parčevici za osvoboždenieto ot tursko vladicestvo* in « Bălgaro-rumănschi vrăzki i otnošenja prez vekovete », I (XII—XIX), Sofia, 1965, page 157 et suivantes.

¹⁷ N. Iorga, *Histoire des Roumains et de la Romanité orientale*, VI^e volume, Bucarest, 1940, p. 564.

¹⁸ N. Ciachir, *România in sud-estul Europei*, o.c., p. 8.

¹⁹ Del Chiaro, *Istoria delle moderne rivoluzioni della Valachia*, Venezia 1718, p. 136 (« i suoi canoni si sparavano con le palle »).

²⁰ A. D. Xenopol, *Istoria Românilor din Dacia traiană*, o.c. VII, p. 207.

anti-ottomans, qui ont pris alors un caractère de plus en plus systématique, au point de vue de leur organisation ²¹.

Dès que l'insurrection serbe éclata en 1804, elle bénéficia du soutien du peuple roumain. Constantin Ypsilanti, prince de Valachie, l'aida d'abord par la filière diplomatique, ensuite en lui fournissant des provisions, des armes et même des hommes. Le consul français accrédité à Bucarest rapportait à Paris que les Roumains suivaient avec une grande satisfaction chaque succès des insurgés et qu'ils faisaient ouvertement le vœu de voir « la Serbie se détacher de l'Empire ottoman » ²².

Il convient aussi de rappeler le fait que Tudor Vladimiresco, qui devait bientôt s'ériger en guide de la révolution roumaine de 1821, a combattu, à la tête de ses Pandours, côte à côte avec les Russes et les Serbes, durant la guerre de 1806—1812, au sud du Danube, à Cladova, Rahova et Plevna, se distinguant surtout au combat de Cladova « ou il a réussi à interrompre toute communication entre la garnison ottomane assiégée et celle de l'île d'Adakalé » ²³.

Les Grecs établis dans les Principautés roumaines, à partir du XV^e siècle et jusqu'à Rhigas Velestinlis ²⁴, ont été puissamment soutenus par les Roumains dans leurs efforts en vue du réveil national de leur patrie, jusqu'à la guerre de libération, déclenchée, d'une manière décisive, en 1821. Il faut rappeler ici que ce fut la révolution roumaine, dirigée par Tudor Vladimirescu, au nord du Danube, qui contribua à la dispersion des forces ottomanes, ce qui facilita la lutte des insurgés grecs en Attique, dans l'Épire, en Thessalie et dans le Péloponèse.

Les Ottomans se sont efforcés de liquider en premier lieu, par la force des armes aussi bien que par la trahison, le Pacha de Ianina, Ali, et ensuite d'étouffer l'insurrection roumaine, afin de diminuer, de la sorte, l'aire d'action de l'Hétairie ²⁵. En fin de compte, le combat héroïque des Grecs, entre 1821 et 1829, conjugué avec la contribution puissante de la Russie, qui infligea une rude défaite aux Ottomans, dans la guerre de 1828—1829, et avec les efforts couronnés de succès de la diplomatie britannique et française, ont fait reconnaître l'indépendance de la Grèce, par la convention de Londres, en 1830 ²⁶.

²¹ D. Djorjevici, *Révolutions nationales des peuples balkaniques, 1804—1914*, Belgrade, 1963, p. 12 ; voir aussi A. Vacalopoulos, *Histoire de la Grèce moderne*, Salonique, 1975, p. 95—96 ; D. Kosev, Ch. Iristov, D. Anghelov, *Précis d'histoire de Bulgarie*, 1952, p. 124—125 ; A. Puto, K. Frasher, S. Anomali, *Histoire de l'Albanie*, Lyon, 1974, p. 103—111.

²² *Documente privitoare la istoria românilor* (Documents concernant l'histoire des Roumains (coll. Hurmuzachi), XVI^e volume, Correspondance diplomatique et rapports consulaires français, 1603—1824, Bucarest, 1912, p. 609.

²³ *Hurmuzachi*, XVI^e volume, p. 840—841.

²⁴ Voir, pour détails, l'ouvrage de Léandre Vranoussis, traduit en roumain sous le titre de *Rigas, un patriote grec din Principate* (Rhigas, un patriote grec des Principautés Roumaines), Bucarest, 1980.

²⁵ *Turski dokumenti za Machedonska istorija (1818—1827)* (Documents turcs concernant l'histoire de la Macédoine entre 1818 et 1827), tome IV, Skopje, 1967, document n° 42 et 79 (p. 56 et 62—63) ; voir aussi G. Remérand, *Ali de Tébélen, Pacha de Janina (1744—1822)*, Paris, 1928, ainsi que Spiro Aravantions, *L'histoire d'Ali Pacha de Tébélen*, Athènes, 1895, p. 79, et N. Ciachir, *Europa între 1815—1831. Reacțiune și revoluție* (L'Europe entre 1815 et 1831. Réaction et Révolution) in « Revista de istorie » n° 12 (1980) p. 2344.

²⁶ Pierre Albin, *Les Grands Traités Politiques. Recueil des principaux textes diplomatiques. De 1815 à 1914*. Paris, 1923, p. 143—146.

C'est dans ces conditions que devait se constituer, dans les Balkans, le premier Etat de l'époque moderne, ce qui contribuera à stimuler la lutte de tous les autres peuples du Sud-Est de l'Europe, ainsi que celle des Grecs se trouvant encore sous une domination étrangère, car la surface du nouveau royaume de Grèce était bien exiguë, et elle était loin de comprendre tous les territoires habités par des Grecs. C'est pourquoi la diplomatie hellène s'efforcera, durant presque un siècle, de poursuivre la récupération des territoires nationaux : les Iles Ioniennes, en 1863, la Thessalie et l'Epire méridional, en 1881, la Crète et une grande partie de la Macédoine, entre 1912 et 1913. Dans chacun de ces moments, on peut y discerner aussi l'appui prêté par les Roumains au peuple grec ²⁷.

On sait que la Grèce indépendante a institué dès 1834 un consulat général à Bucarest, ainsi qu'un consulat à Iassy et un vice-consulat à Galatz ²⁸. Ce que nous désirons souligner, c'est le fait que la Grèce a reconnu presque immédiatement le gouvernement révolutionnaire valaque de 1848. Dans son allocution du 2 août 1848, le consul général grec de Bucarest faisait voir « . . . qu'il recommençait avec un insigne plaisir les relations officielles avec la Lieutenance princière » ²⁹ ; en effet, à cette époque, la Grèce, agissant de concert avec les Principautés roumaines, pouvait servir de contrepoids à l'Empire ottoman, d'autant plus que les Hellènes entendaient, à cette date, récupérer certaines de leurs provinces, surtout la Thessalie, l'Epire et la Macédoine.

Le traité de paix de Paris, en 1856, stipulait un statut similaire pour la Serbie et pour les Principautés Roumaines. Il convient, toutefois, d'ajouter que la situation de la Serbie, dans ses rapports avec l'empire ottoman, était plus difficile que celle des Principautés Roumaines, par le fait que sept forteresses situées sur le territoire de la Serbie, y compris celle de Belgrade, étaient défendues par des garnisons ottomanes ³⁰.

Dans leur politique étrangère, après 1856, les Principautés de Roumanie et de Serbie avaient certains objectifs communs : l'abolition de la suzeraineté ottomane, la lutte contre le maintien de la domination des Habsbourg sur des territoires qui, normalement, selon les principes de l'auto-détermination qui devaient présider à la constitution des Etats nationaux auraient du être réunis au territoire roumain ainsi qu'au territoire serbe ; enfin, il s'agissait de coordonner leur ligne d'action politique et diplomatique à l'encontre des actions diplomatiques des grandes puissances dans le Sud-Est de l'Europe ; et il fallait aussi pourvoir au soutien des populations de la Péninsule balkanique encore soumises à la domination directe de l'Empire ottoman. La Roumanie, ainsi que la Grèce et le Monténégro étaient particulièrement attentifs à prévenir

²⁷ Archives du M. A. E. roumain, 24^e volume (1851—1884), Grèce. Correspondance de notre légation d'Athènes, f^o 64—65 (le Consulat général grec de Bucarest au ministre roumain des Affaires étrangères N. Rosetti-Bălăneșco).

²⁸ Michel Lhéritier, *L'évolution des rapports greco-roumains, depuis un siècle (1821 1831)* in « Mélanges N. Iorga », Paris, 1931, p. 576.

²⁹ *Anul 1848 în Principatele Române* (L'Année 1848 dans les Principautés Roumaines), par les soins de D. A. Sturdza et A. Vartic) Bucarest 1896, tome III, p. 274 ; voir aussi N. Ciachir, *România în sud-estul Europei, 1848—1886* (La Roumanie dans le Sud-Est de l'Europe, 1848—1886), Bucarest, 1968, p. 27—28.

³⁰ N. Ciachir, *Serbia pe drumul cuceririi independenței naționale, 1804—1878* (La Serbie sur la voie de l'indépendance nationale, 1804—1878), in « Revista de Istorie » n^o 12 (1978), p. 2245.

toute autre grande puissance de détenir des positions-clef dans les Balkans, en remplaçant l'Empire ottoman.

Les relations diplomatiques et politiques entre Roumains et Serbes devinrent particulièrement étroites sous le règne du prince roumain Alexandre Jean Couza (1859—1866). Les Serbes regardaient avec admiration l'Union des deux Principautés Roumaines, en 1859, ainsi que les réformes à caractère bourgeois qui devaient consolider les fondements de l'Etat national roumain. En 1863, on procéda à l'établissement des relations diplomatiques officielles entre les deux Etats *. Quatre années plus tard, en 1867, la Serbie devait obtenir un succès éclatant dans ses relations avec l'empire ottoman : l'évacuation des garnisons ottomanes du territoire serbe ³¹.

C'est à la suite de ce grand succès diplomatique que la Serbie a préconisé une alliance avec la Roumanie, la Grèce et le Monténégro. Cela résulte d'un projet de traité qui a été dressé, sans qu'il puisse, toutefois, obtenir un résultat concret. Néanmoins, il est hors de doute qu'un traité d'alliance secret entre la Roumanie et la Serbie a été conclu à Bucarest, le 20 janvier 1868 ³². Ce traité avait un caractère défensif qui préconisait surtout le développement des relations économiques et commerciales des deux Etats, voisins et amis. De plus, la Serbie, qui venait de conclure une série de traités bilatéraux avec d'autres Etats balkaniques (la Grèce et le Monténégro) obtenait l'assurance de la neutralité bienveillante de la Roumanie envers la politique ultérieure de la Serbie dans les Balkans ³³.

Durant l'été de l'année 1875, la question d'Orient redevint actuelle, à la suite du déclenchement des insurrections de Bosnie et d'Herzégovine. Les événements vont se compliquer, et la Serbie et le Monténégro finirent par déclarer la guerre à l'empire ottoman, en juin 1876. Néanmoins, devant des forces turques supérieures en nombre, douées de pièces d'artillerie fabriquées par Krupp, et dirigées par le vaillant général Osman-Pacha — le futur défenseur de Plevna — les Serbes furent obligés d'abandonner la lutte, pour la reprendre l'année suivante. A cette occasion, le prince Milan de Serbie déclarait : « Nous rejoindrons sur les champs de bataille la vaillante armée russe, couverte de tant de gloire héroïque ; nous y trouverons nos frères Monténégrins, ainsi que nos braves voisins, les Roumains, qui, franchissant le Danube, sont allés combattre pour l'indépendance et pour l'affranchissement des Chrétiens opprimés » ³⁴.

* La Serbie avait institué une agence officielle à Bucarest dès le mois de mars, 1836. Cette agence avait un caractère représentatif personnel et officiel de la personne du prince. En 1859, le gouvernement serbe a officiellement annoncé la nomination de Kosta Anastasievici en qualité d'agent chargé de la défense des citoyens serbes auprès des autorités roumaines. Voir les Archives d'Etat roumaines de Craiova, fonds de la préfecture de Dolj, dossier n° 16 (1859), à la date du 18 avril 1859. Les pages ne sont pas numérotées.

³¹ Archives historiques centrales, Archives de l'Etat, Bucarest, fonds de la Maison Royale, dossier n° 32 (1857), f°s 1—2.

³² Archives de l'Etat, Bucarest, Fonds de la Maison Royale, dossier n° 33 (1966), f°s 20—21 ; pour détails, voir N. Ciachir et C. Bușe, *Cu privire la tratatul de alianță româno-străină din 1868*, in « Revista Arhivelor » n° 1/1966.

³³ Les Archives de l'Etat, Bucarest, Archives hist. Centr., fonds de la Maison Royale, dossier n° 37 (1868), f° 1.

³⁴ *Documente privind istoria României* (Documents concernant l'histoire de la Roumanie), La guerre d'indépendance, VIII^e volume, p. 43.

La Serbie avait bien pu obtenir son indépendance par les termes du traité de San Stefano (mars 1878) ; elle était assez mécontente à cause des stipulations de ce traité, qui laissait la Bosnie et l'Herzégovine en dehors de ses frontières ; de plus, par les termes du traité, elle se trouvait être coincée comme dans un étau entre une Autriche-Hongrie désirant s'infiltrer de plus en plus vers le sud, et une Grande Bulgarie³⁵. La maison princière des Obrenovich était blessée dans son amour propre. En dépit d'une politique étrangère habile de la Serbie et après avoir, enfin, obtenu la reconnaissance du rôle du Piémont des Balkans pour leur pays³⁶.

Se situant sur la ligne traditionnelle de collaboration entre les Etats balkaniques, la Roumanie s'efforçait, à cette époque, à créer un front commun, avec la Serbie et la Grèce, surtout, pour la représentation de leurs intérêts devant le nouveau Congrès qu'on allait ouvrir à Berlin³⁷. Pourtant, le Congrès de Berlin, quoiqu'il eût confirmé l'indépendance de la Serbie, en étendant, de plus, son autorité sur les districts de Nish, Pirot, Toplica et Vranje³⁸, la mécontenta vivement, en maintenant en dehors de ses frontières de nombreux territoires qu'elle convoitait à juste raison. Par l'obtention de la Bosnie et de l'Herzégovine, la monarchie des Habsbourg devint, pratiquement, une puissance balkanique ; de plus, par l'envoi de ses troupes dans le sandgeak de Novi Pazar, elle interdisait à la Serbie d'avoir une frontière commune avec le Monténégro, ce qui prévenait le processus de constitution d'un Etat yougoslave autour de la Serbie³⁹.

Le Monténégro, dont on avait reconnu l'indépendance en 1878, était assez satisfait des territoires qu'il venait de recevoir par les traités de San Stefano et de Berlin, ce qui avait augmenté sa superficie de plus de trois fois. Il avait, de plus, obtenu une portion de la Côte adriatique et ne se trouvait plus cerné de toutes parts par les possessions de l'Empire ottoman. De la sorte, sa mission séculaire, celle d'abolir le joug étranger, semblait avoir été accomplie⁴⁰. Il avait aussi la prétention de polariser autour de lui tous les Slaves méridionaux, du fait que la Serbie, par la conjoncture étrange mise en place à Berlin, semblait, pratiquement, incapable de se développer pendant un certain nombre d'années. C'est pourquoi le prince Nicolas du Monténégro s'est efforcé, après 1878, à soutenir et même à initier certains projets, pour lesquels il aurait bien voulu obtenir l'assentiment de la Roumanie⁴¹.

Il faut, d'ailleurs, mentionner le fait que la Roumanie fournissait des céréales au Monténégro ; et que, dès 1872, le prince Nicolas avait

³⁵ Drzavne arhiv Srbije (Archives d'Etat de la Serbie), microfilms du M.A.E. de France, C. P. Turque, Tome 416, n° 18.

³⁶ Angelo Tamborra, *Cavour e i Balcani*, Torino, 1959, p. 73.

³⁷ N. Ceacir, *România în sud-estul Europei, 1848—1886* (La Roumanie dans le Sud-Est de l'Europe, 1848—1886), Bucarest, 1968, p. 178 ; voir aussi Evvangelos Kofos, *Greece and the Eastern Crisis, 1875—1878*, Thessaloniki, 1975, p. 197.

³⁸ Ivan Božić, *Istorija Jugoslavie* (Histoire de la Yougoslavie), Bcograd, 1973, p. 318.

³⁹ M. Ekmečić, *Spoljni faktor u procesu sazrevanja balkanskih revolucija 1849—1878 godine* in « Jugoslovenski istorijski Casopis » n° 3 (1964) p. 32—35.

⁴⁰ Dimitrije-Dimo Vujović, *Crna Gora i Francuska, 1860—1914* (Le Monténégro et la France, 1860—1914), Cetinije, 1971.

⁴¹ *Ibidem*, p. 292 ; voir aussi N. Ciachir, *România și Țările Balcanice în perioada 1878—1900* (La Roumanie et les pays balkaniques durant la période de 1878 à 1900), in « Revista de istorie » n° 2 (1980) p. 329.

milité « pour un rapprochement de plus en plus étroit des peuples balkaniques, la Roumanie y occupant la première place, étant la nation la plus nombreuse, la plus prospère et la plus riche en ressources de toutes les nations balkaniques »⁴².

Parmi tous les peuples balkaniques, ce furent les Bulgares qui ont bénéficié le plus de l'hospitalité roumaine traditionnelle. La Renaissance bulgare, c'est-à-dire l'époque durant laquelle devait se forger la nation bourgeoise, époque que l'on peut situer, chronologiquement, entre 1762 (quand a été publié l'ouvrage de Paisie de Hilandar, « *Istoria slaveano-bolgarskaia* »), et 1878 (date de la constitution de la Principauté autonome bulgare) a été déterminée surtout par l'émigration bulgare établie dans les Principautés Roumaines⁴³.

Tandis que les Bulgares trouvaient toujours en Roumanie un asile sûr et qu'ils y jouissaient de toutes les libertés possibles — en dépit des nombreuses demandes de la Porte exigeant leur extradition — les sujets ottomans, par contre, étaient souvent soumis à de nombreuses chicanes. Dans une note envoyée par le gouvernement turc au gouvernement roumain, on affirme que « . . . tandis que les sujets de tous les gouvernements étrangers jouissent de conditions aptes à leur assurer une protection efficace, les sujets de la Puissance suprême se voient réduits à la pénible nécessité de recourir à une autre nationalité pour arriver à mettre leur commerce et leur personne-même à l'abri de toute entrave ou vexation »⁴⁴.

La Roumanie autonome, ainsi que le faisait voir le révolutionnaire bulgare G. S. Racovski, a été pour le peuple bulgare « un asile, libre et inviolable ; et la maison du villageois roumain a toujours été largement ouverte au Bulgare, avec la plus grande hospitalité »⁴⁵. Les Bulgares pouvaient à leur guise publier des journaux en Roumanie, y imprimer des manifestes, des livres et des brochures en langue bulgare. Des sociétés bulgares y fonctionnaient, ainsi que des imprimeries, des écoles, des éditions, des troupes de théâtre ; ce fut, d'ailleurs, sur les fondements posés par la « Société culturelle et scientifique bulgare » de Braïla, en Valachie, que l'on devait édifier plus tard l'Académie bulgare des sciences, après la constitution de la Principauté autonome bulgare en 1878⁴⁶.

C'est pourquoi les promoteurs de la Renaissance bulgare, Gh. Sava Racovski, Hristo Botev, Vasîl Levschi, Liuben Karavelov, Ivan Vazov, ont pu écrire la majeure partie de leurs œuvres sur le sol roumain ; et ce fut des villes roumaines, de Bucarest, de Braïla, de Galatz, de Craïova ou de Giurgiu, qu'ils ont dirigé le mouvement du sud du Danube dans son ensemble, en préparant, de la sorte, l'abolition de la domination ottomane et la formation de l'État national bulgare.

⁴² Archives de l'État, Bucarest, Fonds de la Maison Royale, dossier n° 7 (1872), f° 25.

⁴³ G. Velichi, *România și renașterea bulgară, 1762—1878* (La Roumanie et la Renaissance bulgare), in « *Anale de istorie* » n° 5/1981.

⁴⁴ Archives hist. Centr. Arch. St. Buc. Dossier Div. Adm. 3374 (1870) f° 2.

⁴⁵ A. Iordan, *Primul ziar bulgaro-român « Bădăsnost »* (Le premier journal bulgaro-roumain le « Bădăsnost » — l'Avenir) in « *Viața Românească* » XXXII (1937) n° 7, p. 4.

⁴⁶ N. Jecev, *Brăila i bălgarskoto kulturno nacionalno vāzrajdanie* (Braïla et la Renaissance culturelle nationale bulgare), Sofia, 1970, p. 79.

En prenant pour exemple la Bosnie et l'Herzégovine, le peuple bulgare s'est, lui aussi, dressé pour le combat en vue de son affranchissement, par les insurrections de septembre 1875 et d'avril 1876⁴⁷. La presse roumaine, par ses principaux organes : *Timpul*, *Românul*, *Telegraful român*, *Gazeta de Transilvania*, *Albina*, *Vocea Prahovei*, etc., a longuement décrit l'héroïsme dont avaient fait preuve alors les Bulgares, ce qui leur valut la sympathie de l'opinion publique roumaine, qui demanda l'abolition de la domination ottomane⁴⁸. En outre, le gouvernement roumain a accordé une aide matérielle à tous les Bulgares qui avaient réussi à se sauver au nord du Danube ; et ceci en dépit des nombreuses attestations de neutralité absolue qu'on envoyait à la Porte ottomane⁴⁹. Ce fait est, lui aussi, consigné par l'historiographie bulgare actuelle⁵⁰.

Ce fut ensuite avec l'assentiment du gouvernement roumain qu'on put instruire, autour de la ville roumaine de Ploiești, la légion bulgare, comprenant des détachements de volontaires bulgares, sous la direction du général-major russe Stolotov ; cette légion devait prendre part aux combats, en tant qu'avant-garde stratégique, sous la commande du général russe Gourko⁵¹.

Bientôt, d'ailleurs, 50.000 soldats roumains franchiront, à leur tour, le Danube, en s'avancant sur le territoire de la Bulgarie, pour contribuer, avec l'armée russe, à la défaite des Ottomans. La population bulgare des forteresses de Widin et de Belogradic a fait alors un accueil enthousiaste à l'armée roumaine * « en lui jetant sur tout son parcours des fleurs et des guirlandes »⁵². « Le sang versé par les soldats roumains (qui eurent environ 10.000 morts, blessés ou disparus) — écrit l'historien bulgare Hristina Mihova — à Grivitza, à Rahova, et à Smirdan, a cimenté l'unité et les relations amicales entre le peuple bulgare et le peuple roumain, dans leur combat commun contre la domination ottomane »⁵³.

Avant d'annoncer son dessein à la Porte, et du temps que la Bulgarie se trouvait encore, officiellement, vassale de la Porte, la Roumanie n'a pas hésité de nommer des représentants diplomatiques et consulaires à Sofia et à Rusciuk ; à cette occasion, le prince de Bulgarie, Alexandre de Battenberg, a déclaré : « La Bulgarie n'oubliera jamais le fait que, dans ses moments les plus sombres, ses fils ont pu trouver en Roumanie l'hospitalité la plus fraternelle ; et que les efforts faits par le peuple bulgare

⁴⁷ N. Ciachir, *Unele informații privind contribuția României la eliberarea Bulgariei, 1877—1878* (Quelques informations concernant la contribution de la Roumanie à l'affranchissement de la Bulgarie en 1877—1878), in « Romanoslavica », X (1964), p. 236.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 236.

⁴⁹ *Ibidem*, p. 236.

⁵⁰ Nicolai Todorov, *Osvoboditelnite dvijenja na Balkanite* in « V pamiat na akademik Mihail Dimitrov », Sofia, 1974, p. 135—136.

⁵¹ *Sbornik ot dokumenti, Bălgarskoto opolcenie*, tome I, Sofia, 1956, document n° 491, 501—502.

⁵² *Istoricul războiului din 1877—1878* (Historique de la guerre de 1877—1878), III^e partie, Bucarest, 1898, p. 1038.

* Le journal grec *La Stoa* faisait des appréciations particulièrement élogieuses à l'adresse de l'armée roumaine, considérée comme « un modèle digne d'être imité par les peuples balkaniques ».

⁵³ Hristina Mihova, *Pronosăt na rumînskaia narod za osvobođenieto na Bălgaria ot tursko lgo, 1877—1878* in *Sbornik statii*, Sofia, 1958, page 217.

pour son affranchissement et pour son progrès ont toujours été regardés avec une noble sympathie par les Roumains »⁵⁴.

La Roumanie salua, en 1885, la réunion de la Roumelie Orientale à la Principauté autonome bulgare⁵⁵. Elle garda sa neutralité dans le conflit serbo-bulgare de 1885 et contribua, par ses efforts, à la conclusion du traité de paix de Bucarest de 1886 sur la base du *statu quo ante*⁵⁶. Elle accueillit favorablement la nouvelle de la proclamation de l'indépendance de la Bulgarie, en 1908.

Se rapportant aux relations roumano-albanaises, N. Iorga écrivait : « ... nos relations avec les Albanais ne sont pas de nouvelle date, pas plus qu'elles ne sont limitées en nombre ; elles prirent beaucoup de formes et sont très anciennes, datant d'une époque antérieure même à celle où devait se préciser la nationalité des deux peuples ; elles furent continuelles, variées, et acquirent une importance appréciable pour chacun des deux peuples »⁵⁷. On devrait aussi souligner le fait que ce fut sur le territoire de la Roumanie que s'établit l'un des plus importants idéologues du mouvement national d'affranchissement albanais, Naum Vechilhargi. Il publia le premier manuel élémentaire en langue albanaise, en 1844, en créant un nouvel alphabet pour la langue albanaise, susceptible de satisfaire à la fois les Albanais musulmans, orthodoxes et catholiques. Ce manuel fut diffusé sur tout le territoire de l'Albanie. Le même patriote albanais a publié aussi un manifeste que l'on considère le premier document programmatique du mouvement national albanais, conçu par les intellectuels albanais de Roumanie⁵⁸.

On sait que le traité de San Stefano ne stipulait pas la création d'un Etat national albanais, malgré le mouvement déclenché dès le printemps de l'année 1877 pour la constitution d'une province albanaise autonome⁵⁹. A cet égard fut constitué à Constantinople, en 1878, un comité secret sous la présidence d'Abdul Frashëri, qui envisageait de présenter le problème albanais au Congrès de Berlin⁶⁰. Au mois de juin, 1878, s'est constituée la Ligue albanaise (la fameuse Ligue de Prizren), qui fut bien la première organisation politique et militaire où fut représenté la totalité du peuple albanais, et qui poursuivait le but d'unir en un seul Etat tous les sqipétaires⁶¹.

Les Albanais établis en Roumanie, par leurs comités et par leurs sociétés qu'ils y avaient créés : *Drita* (la Lumière), *Diturie* (la Culture), *Baskimi* (l'Union), etc., enfin, tous les Albanais domiciliés à Bucarest, Ploiești, Craiova, Braïla, Constantza, Calarași, Focșani, etc., avec le soutien des autorités roumaines, ont poursuivi une activité culturelle et

⁵⁴ Archives du M. A. E. roumain, volumes 198, dossier n° 21, f° 4.

⁵⁵ Archives du M. A. E. de Roumanie, volume 200, dossier 41, Ba (première partie).

⁵⁶ Ibidem, volume 207, dossier 51, lettre Bm, n° 1 r.

⁵⁷ N. Iorga, *Albania și România* (L'Albanie et la Roumanie), Vălenii de Munte, 1915, p. 9.

⁵⁸ N. Ciachir, *Războiul pentru independența României în contextul european* (La guerre pour l'indépendance de la Roumanie dans le contexte européen), Bucarest, 1977, p. 50.

⁵⁹ Aleks Buda, *La question albanaise et les relations diplomatiques dans les années 1878—1881*, Tirana, 1964, p. 186.

⁶⁰ K. Frashëri, *Histoire d'Albanie*, Tirana, 1964, p. 137.

⁶¹ Koli Xoxi, *Lidhja Shqiptare a Prizrenit, 1878—1881*, Tirana, 1978, p. 3 ; voir aussi N. Ciachir, *Istoria modernă a Albaniei* (Histoire moderne de l'Albanie, Bucarest, 1974, p. 65.

politique soutenue, qui a créé les prémisses du développement de la conscience nationale albanaise et a abouti à la constitution du premier Etat albanais moderne, en 1912.

En conséquence de sa politique constante de soutien du combat pour l'affranchissement des peuples balkaniques, le gouvernement roumain présidé par Titu Maiorescu a envoyé, le 22 décembre 1912/4 janvier 1913, au ministre plénipotentiaire roumain de Londres, N. Mişu, une ample étude concernant « les frontières de l'Albanie », rédigée par le ministre plénipotentiaire I. N. Papiniu pour qu'on puisse en faire usage en faveur d'un soutien de la question albanaise⁶². L'année suivante, la Roumanie a envoyé un détachement militaire à la requête du gouvernement du nouvel Etat albanais, pour assurer le maintien de l'ordre et défendre les frontières de cet Etat⁶³.

Les documents conservés par les archives roumaines signalent des relations de plus en plus étroites entre la Roumanie et la Grèce, à l'époque moderne et fournissent aussi des informations concernant des problèmes politiques particulièrement importants. Ainsi, le consulat général hellénique de Bucarest informait le gouvernement roumain, le 20 mai 1864, de l'existence du traité conclu entre le gouvernement de la reine Victoria de Grande-Bretagne et la Grèce, traité par lequel la Grande-Bretagne entendait renoncer à son protectorat sur les Iles Ioniennes, îles qui allaient désormais faire partie intégrante du royaume hellénique⁶⁴.

Dès l'année 1874, le ministre roumain des Affaires étrangères avait donné à son agent diplomatique accrédité à Constantinople des dispositions lui indiquant de négocier, avec le ministre accrédité par la Grèce dans la capitale ottomane, la création d'une agence diplomatique roumaine à Athènes⁶⁵. L'agent diplomatique roumain de Constantinople, dans son rapport envoyé au mois de mars, 1876, de Constantinople à Bucarest, soulignait le fait que, au milieu de la crise dans laquelle se débattait alors l'Empire ottoman, la Grèce nous était bien nécessaire, et qu'elle pouvait devenir un facteur important dans la solution de la crise orientale⁶⁶.

Les événements devaient, d'ailleurs, se dérouler bientôt avec rapidité. Ce ne fut donc qu'après la reconnaissance de l'indépendance de la Roumanie par la plupart des grandes puissances européennes que le problème de l'établissement d'une légation roumaine à Athènes a été reconsidéré. Au mois de décembre 1879 le dr. Constantin Esarcu fut nommé ministre plénipotentiaire roumain à Athènes. Quelques mois plus tard,

⁶² Arch. hist. centrales. Arch. d'Etat, fonds Maison Royale, doss. 32/1912, f. 4 verso.

⁶³ Archives de l'Etat, Bucarest, Fonds concernant la Police et la Sûreté de l'Etat, dossier 6 (1914), f^o 343 et suiv. ; vois aussi N. Ciachir, *Istoria modernă a Albaniei*, op. cit. p. 94—95. La Roumanie avait envoyé en Albanie, à cette époque, un bataillon avec 11 officiers, qui s'étaient inscrits comme volontaires. Après le commencement de la guerre mondiale, ils revinrent en Roumanie.

⁶⁴ Archives du M. A. E. roumain, volume 247 (1851—1884), Grèce, correspondance de la légation d'Athènes, f^os 64—65 (Le consulat général grec au ministre roumain des Affaires Etrangères, N. Rosetti-Balanescu).

⁶⁵ Ibidem, dossier N. 70 (1874) f^os 76—78.

⁶⁶ Ibidem, f^o 80 (Rapport envoyé de Constantinople par le général Prince Jean Ghyka au M. A. E. roumain le 1/13 mars 1876).

en 1880, ce fut la tour de Marcos Dragouris de se rendre à Bucarest pour y occuper sa fonction de ministre plénipotentiaire et résident, son autorité s'étendant aussi sur les deux vice-consulats qui fonctionnaient déjà, l'un à Constantza et l'autre à Sinaia ⁶⁷.

En tenant compte des relations entre la Roumanie et la Grèce, le diplomate roumain Ion Bălăceanu faisait voir, dans un rapport envoyé de Vienne au prince Charles 1^{er} de Roumanie, au mois de juin 1880, qu'il venait de rentrer d'un voyage à Corfou et qu'il avait eu pour compagnon de voyage « monsieur Brailos, le plus remarquable de tous les diplomates que possède la Grèce » ⁶⁸. Il avait discuté avec le diplomate grec sur le présent et l'avenir de leurs deux pays, pour arriver à la conclusion que la Roumanie et la Grèce se trouvaient avoir, à la fois, des intérêts et des périls communs *. Le diplomate grec avait affirmé que, pour ce qui concernait la politique étrangère, « les Grecs seraient nos alliés naturels » ⁶⁹. Brailos lui avait aussi déclaré que personne ne saurait nier l'existence d'une population parlant une langue très ressemblante au roumain, dans les montagnes de l'Epire, de la Thessalie et de la Macédoine. La Grèce et la Roumanie devraient devenir des amies et, pour la conservation de cette amitié, les deux chefs d'Etat devraient se rendre visite pour se mieux connaître ⁷⁰.

Dès 1878, comme le fait voir l'historien grec Evangelhos Kofos, la Grèce s'est efforcée de constituer un front commun gréco-roumano-serbe, qui puisse aussi convenir à l'Autriche-Hongrie et à la Grande-Bretagne. C'est dans ce sens que le consul grec Rhangavis avait reçu des dispositions pour traiter sur leur base avec le gouvernement roumain ⁷¹.

On sait bien que, seul, l'article 24 du traité de paix conclu à Berlin en 1878 contient quelques mentions concernant les relations gréco-turques. Cet article stipule, en effet, que, faute d'une entente directe entre les deux Etats concernant la rectification de la frontière indiquée par le 13^e protocole du Congrès de Berlin, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie devraient offrir leurs bons offices en vue d'une réglementation pacifique du problème ⁷².

⁶⁷ « Monitorul Oficial » (Moniteur officiel du gouvernement roumain) du 21 juillet 1880; voir aussi N. Ciachir, *România și țările balcanice 1878—1900* (La Roumanie et les pays balkaniques entre 1878 et 1900) in « Revista de istorie » n° 2 (1980) p. 324; les problèmes de la Grèce ont aussi préoccupé Eugen Lovinescu, qui a publié dans sa jeunesse, à Paris, en 1919, l'ouvrage *Les voyageurs français en Grèce au XIX^e siècle* (préface par Gustave Fongères).

⁶⁸ Archives de l'Etat, Bucarest, Fonds de la Maison Royale, dossier n° 45 (1180), f° 1.

⁶⁹ Ibidem, f° 2.

* En 1866, le gouvernement grec avait envoyé en Roumanie son émissaire, le prince Ypsilanti, avec la mission d'insister vivement auprès du gouvernement roumain pour la conclusion d'un traité d'alliance dirigé contre l'empire ottoman. La Crète, en effet, venait de se soulever; et la diplomatie hellénique, avec les autres Etats balkaniques, ses alliés, entendait déclarer la guerre à la Turquie, pour pouvoir réunir la grande île au royaume de Grèce (Archives de l'Etat, Bucarest, Fonds de la Maison Royale, dossier n° 58 (1866); voir aussi N. Ciachir, *România în sud-estul Europei, 1848—1866*, o. cp 86.

⁷⁰ Fonds de la Maison Royale, dossier n° 45 (1880), f°s 2—3.

⁷¹ Evangelhos Kofos, *Greece and the Eastern Crisis, 1875—1878*, Thessaloniki, 1975, p. 197 (il s'agit du télégramme envoyé par Rhangavis, de Bucarest au premier-ministre grec, Delyannis, le 21 mars/2 avril 1878.)

⁷² *Documente privind istoria României* (Documents concernant l'histoire de la Roumanie), La guerre pour l'indépendance roumaine, IX^e volume, Bucarest, 1955, p. 378.

Ce ne fut, néanmoins, que trois années plus tard, en 1881, que la Porte fut obligée à céder dans cette question ; la situation, en effet, s'était compliquée, du fait de la décision de la France d'occuper la régence de Tunis, à cette époque province ottomane, ainsi que par l'insurrection albanaise, qui avait bloqué les troupes de Dervish Pacha ⁷³. Le différend gréco-turc fut réglé par la voie pacifique ; le royaume hellénique reçut alors la Thessalie et l'Epire méridional, ce qui fit augmenter la superficie de l'Etat grec jusqu'à 64.011 kilomètres carrés, et sa population jusqu'à 1.947.650 habitants ⁷⁴.

La Grèce obtiendra le soutien de la Roumanie durant les troubles de Crète et de l'Albanie du Nord ⁷⁵, durant la guerre italo-turque de 1911, et, surtout, durant les guerres balkaniques, quand elle parviendra à récupérer toute une série de territoires habités par des Hellènes ⁷⁶. Les nouveaux Etats qui s'étaient formés dans le Sud-Est de l'Europe avaient toujours trouvé dans l'Etat roumain un soutien au long d'un processus qui avait transformé les anciennes structures étatiques de la domination impériale ⁷⁷.

★

La victoire de l'insurrection nationale armée antifasciste et antiimpérialiste d'Août 1944, résultat de l'activité du parti communiste roumain en collaboration avec toutes les forces démocratiques nationales, a eu de repercussions ressenties dans tout l'espace sud-est européen.

Le 19 mars 1944 le quotidien turc « *Açşam* » soulignait que de tous les pays balkaniques l'Allemagne accorde à la Roumanie la plus grande attention, car « la chute ou la retraite de la Roumanie signifierait pour l'Allemagne la défaite dans les Balkans. Devant ce danger, l'Allemagne ne consentira jamais à une reddition ou à la perte de la Roumanie occupée par elle, pays où est installé aussi le quartier général allemand pour les opérations sur le front oriental » ⁷⁸. Peu de temps après le 22 Août 1944, le quotidien suédois *Vesko Journalen* notait : « Une victoire des Alliés serait accueillie en Roumanie avec un enthousiasme délirant. Naturellement, les Allemands n'ont jamais fait trop confiance à la sympathie des Roumains et la Gestapo y a enregistré souvent des manifestations de germanophobie » ⁷⁹.

En dépit de la vigilance allemande, l'armée roumaine a chassé de son territoire, en quelques semaines seulement, toute l'armée hitlérienne.

⁷³ Archives du M. A. E. roumain, volume 247, f° 314 (rapport du 24 avril/6 mai 1881).

⁷⁴ Ibidem, volume 247 (1851—1884), Grèce, f° 375 (rapport du 3/15 mars 1882, C. Esarecu au ministre des Affaires Etrangères Statseco).

⁷⁵ Archives du M. A. E. roumain, fonds 21, volume 62, f°s 34—37 (Des troubles ont eu lieu en Crète en 1911. Les relations diplomatiques entre la Roumanie et la Grèce, interrompues en 1905, avaient été renouées en 1911).

⁷⁶ Voir, pour détails, *Le Traité de paix de Bucarest du 28 juillet/ 10 août 1913*, Bucarest, 1913.

⁷⁷ Voir les débats organisés à l'Institut d'Etudes Sud-Est Européennes et publiés dans la « Revue des études sud-est européennes » : *Conscience nationale et mouvements de libération* (4/1979) et *Tradition et innovation dans la formation des Etats nationaux* (4/1982).

⁷⁸ Ministère des Affaires Etrangères. Les événements de Roumanie. Bulletin hebdomadaire (23 août 1944—15 avril 1945). Direction de la presse, des informations et des relations culturelles, p. 14.

⁷⁹ Ibidem, p. 14.

Après le tournant décisif de la Roumanie et la rupture avec l'Allemagne, notait le général Kurt von Tippelskirch « le front s'est mélangé et le chaos était épouvantable. Le front était ouvert partout où la défense était assurée par les troupes roumaines, même dans les secteurs du front qui ne furent pas attaqués jusqu'alors. Les troupes ennemies avançaient, pareil à des vagues gigantesques, en écrasant les forces allemandes de tous les côtés et frayant de la sorte la voie pour l'avance rapide des Russes »⁸⁰. Le poste de radio « Atlantique » transmettait en allemand le 24 août 1944 : « par l'engagement de la Roumanie aux côtés des adversaires, 21 divisions de l'infanterie allemande et deux divisions de blindés ont été encerclées et privées de toute possibilité de retraite. Les Roumains, avec 30 divisions, luttent maintenant aux côtés des Russes, contre les troupes allemandes encerclées »⁸¹. Le même jour, radio Londres commentait : « L'attitude de la Roumanie est un acte de courage qui accélérera la fin de la guerre. La situation de l'Allemagne dans les Balkans s'approche de la catastrophe. Les armées roumaine et russe se frayeront la voie vers Budapest et se joindront aussi aux forces du maréchal Tito. La défaite des hitlériens s'approche d'un pas rapide et les jours qui restent à vivre aux Allemands dans les Balkans sont comptés »⁸².

Radio Moscou transmettait le 25 août 1944 la déclaration suivante : « ... la sortie de la Roumanie de l'Axe Rome-Berlin est un acte d'une importance capitale non seulement pour ce pays, mais aussi pour toute la Péninsule balkanique car, grâce à ce coup, tout le système de la domination allemande en l'Europe du sud-est s'est effondré »⁸³. Le commissaire du peuple pour les Affaires étrangères de l'URSS ajoutait : « ... les événements de Bucarest ont eu des repercussions politiques à Sofia ; le gouvernement bulgare a décidé de proclamer la neutralité totale de la Bulgarie. Il a demandé aux troupes allemandes de quitter la Bulgarie sous la menace de les désarmer si des mesures en seront prises en ce sens »⁸⁴. Le 27 août la « Pravda » consignait : « L'importance de la sortie de la Roumanie de l'Axe dépasse les intérêts de ce pays. La presse étrangère y voit, à raison, l'anéantissement de l'édifice de la défense allemande dans les Balkans. La Roumanie représentait la position-clé de l'impérialisme allemand dans les Balkans. On ne saurait sous-estimer l'importance de ce coup de grâce donné au système de domination allemande dans les Balkans »⁸⁵.

Un autre document édificateur concernant la victoire de l'insurrection nationale roumaine est l'interrogatoire du général hitlérien Alexander von Löhner (prit par les autorités yougoslaves), qui depuis le 29 août 1944 jusqu'à la capitulation remplit la fonction d'Oberbefehlshaber-Südost, la plus haute dignité de l'armée allemande dans le secteur sud-est européen. Se rapportant aux événements d'Août 1944 von Löhner déclarait que le

⁸⁰ Kurt von Tippelskirch, *Vtoraja mirovaja vojna* (éd. russe), Moscou, 1956, p. 463.

⁸¹ MAE, Les événements de Roumanie... p. 34-35.

⁸² *Ibidem*, p. 36.

⁸³ *Ibidem*, p. 36.

⁸⁴ *Ibidem*, p. 45.

⁸⁵ M. A. E. Les événements de Roumanie... p. 44-45 ; N. Ciachir, *Mărturia despre importanța insurecției armate din August* (Témoignages sur l'importance de l'insurrection armée d'Août 1944), « Romanoslavica », XI (1965), p. 10.

groupe d'armée allemand *E* actionnait dans cette région, surtout en Grèce, en Albanie et en Croatie⁸⁶ avec la mission de maintenir le contrôle du littoral — celui des grands ports grecs Athènes et Salonique, en premier lieu — et des voies de transport. La collaboration avec la Bulgarie se réalisait par l'intermédiaire d'un général allemand installé à Sofia. Suite à l'insurrection roumaine, la sécurité du groupe d'armée *E* a été sérieusement mise en danger, fait qui a imposé la nécessité d'évacuer ces troupes de la Grèce, ses tâches devant être remplies par le corps d'armée 21 (chasseurs) stationnaire en Albanie et subordonné au groupe *E*⁸⁷. Löhrr soulignait qu'il fallait créer en même temps un front défensif afin que les autorités civiles, les armements et les vivres puissent regagner au plus vite leur patrie⁸⁸. Le maintien de l'autorité allemande sur le littoral grec, mentionnait Löhrr, était vital pour la situation militaire de la Méditerranée orientale comme d'ailleurs pour la situation de l'Allemagne en général. Parmi les principales difficultés y furent mentionnées : la capacité réduite des chemins de fer, les sabotages des partisans, la domination, par l'ennemi, des voies maritimes etc.⁸⁹. Ces opérations, qui exigeaient une exécution urgente ont mis en évidence, d'une part, l'organisation défectueuse de la défense et, d'autre part, l'insuffisance des combustibles. Et, de surcroît, les difficultés dues à la nécessité de jeter dans le combat des aviateurs et des marins, dans le cadre des unités de l'infanterie et de l'artillerie⁹⁰. Le groupe d'armée *E* était chargé, en premier lieu, d'aider les unités de l'avant-garde dans l'opération de retraite rapide des unités stationnées dans les îles du Sud-Est de l'Égée et de concentration de celles-ci dans à Rhodes et en Crète afin d'être transférées, ensuite, dans le secteur d'Athènes⁹¹. Pour quitter la Grèce, les Allemands disposaient des chemins de fer vers la Yougoslavie et de l'auto-route Athènes-Salonique-Skopje ; puis, pour atteindre Belgrade, encore deux routes : l'une par Niš, l'autre par Kassovska-Mitrovica⁹². Le groupe d'armée *E* a commencé les opérations de retraite des îles, de la Grèce et de l'Albanie, avec un effectif de 350.000 militaires et 10.000 autos de différents types ; seulement 35.000 blessés et malades furent évacués⁹³.

Le 18 septembre 1944, radio New-York relatait les faits suivants sur la situation dans le Sud-Est européen : « Le désastre allemand en Roumanie a décidé du sort des armées du Reich dans les Balkans. Il est donc légitime que le peuple éprouve en cet instant un sentiment de satisfaction, car la Roumanie a grandement contribué à hâter la fin de la guerre. C'est là une contribution dont le peuple roumain peut se féliciter »⁹⁴.

⁸⁶ Arhiv vojni Istoričeski Institut, Beograd, Kutija 70, 1/1, p. 57 ; Les documents de l'archive yougoslave ont été publiés par N. Ciachir, *Un document privind năruirea sistemului militar hitlerist în Balcani* (Un document concernant la chute du système militaire hitlérien dans les Balkans), in « Anale de istorie » n° 6, 1966, p. 90—92.

⁸⁷ Arhiv vojni Istoričeski Institut..., p. 59.

⁸⁸ *Ibidem*, 70, 1/1, p. 60.

⁸⁹ *Ibidem*, p. 60—61.

⁹⁰ *Ibidem*, p. 62.

⁹¹ *Ibidem*.

⁹² *Ibidem*, p. 62—63.

⁹³ *Ibidem*, p. 99—100.

⁹⁴ M. A. E., Les événements de Roumanie... p. 88.

Après la libération totale du territoire national (le 25 octobre 1944), l'armée roumaine a continué la lutte aux côtés des troupes soviétiques pour la libération de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie, jusqu'à la reddition sans conditions de l'Allemagne hitlérienne. Mentionnons aussi qu'une unité roumaine, le Régiment 2 Chars de lutte a continué les opérations en Autriche ⁹⁵.

Quatre décennies se sont écoulées depuis le mémorable 23 Août 1944 quand en Roumanie « la révolution de libération sociale et nationale, antifasciste et antiimpérialiste a frayé la voie à l'accomplissement de la révolution démocratique, de la révolution socialiste et de l'édification du socialisme, en assurant les conditions exigées par les grandes mutations révolutionnaires » ⁹⁶.

Par sa position géographique, par le rôle qu'elle a joué dans les Balkans au moyen âge et à l'époque moderne, la Roumanie a contribué constamment à l'affirmation des peuples balkaniques. L'insurrection du 23 août 1944 a donné un coup de grâce à l'impérialisme hitlérien et a ouvert la voie à l'édification d'un monde meilleur dans cette zone européenne. Munie d'un riche potentiel démographique et territorial, avec une position géographique favorable à une ouverture constante vers tous les pays de l'Europe, fière de son passé historique, la Roumanie peut accomplir dans le Sud-Est de l'Europe un rôle de premier ordre.

⁹⁵ Archives du Ministère des Forces Armées. Journal d'opérations (Le registre historique du Régiment 2 Chars de lutte), dossier 670/1.

⁹⁶ Nicolae Ceaușescu, dans le volume « Plenara lărgită a C.C. al P.C.R. (1—2 iunie 1982) », Edit. politică, București, 1982, p. 21.

LA ROUMANIE ET LES ÉTUDES BALKANIQUES

VICTOR PAPACOSTEA

On sait que, sous l'influence de l'idée latine, certains savants roumains se sont laissés aller au cours du XVIII^e siècle et au début du XIX^e à certains excès qui devaient conduire ni plus ni moins qu'à rompre les liens organiques qui rendent le peuple roumain solidaire de ce monde que constitue, en quelque sorte, le Sud-Est européen. Ainsi, après s'être vu attribuer, à tort, des origines purement balkaniques, le peuple roumain a été traité au XIX^e siècle comme un élément périphérique du monde occidental, opposé à l'Orient aussi bien par le sens de son existence que par ses traditions. La réalité, telle que la géographie la détermine, s'oppose aussi bien à l'un qu'à l'autre de ces excès.

Né au point de rencontre de deux mondes et de deux cultures, le peuple roumain a réussi — en dépit de son nombre — à maintenir fermement sa personnalité. Entre deux Europes — dont les idéologies et les intérêts matériels s'affrontent depuis des millénaires — le peuple roumain a fait preuve à toutes les époques d'une grande compréhension à l'égard de l'une et de l'autre, en les isolant dans leurs antinomies irréductibles, non sans les réconcilier souvent, comme nous le voyons, par exemple, dans la fusion à laquelle il procède dans ses créations artistiques et spirituelles. *Mais il ne s'est jamais laissé annexer en tant que région périphérique ni par l'une, ni par l'autre.* Les Roumains ont participé avec toute leur puissance militaire aux batailles livrées aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles pour la défense de l'Occident, de même qu'ils ont formé dans les siècles suivants une digue de résistance contre les pressions impérialistes que faisaient peser sur eux le royaume de la couronne de Saint-Etienne, la Pologne, la Maison d'Autriche et l'Empire des Tzars.

Une certaine peur d'avouer des rapports avec la Péninsule Balkanique s'est fait sentir longtemps dans la science roumaine. Il faut en chercher la raison dans la discussion sur la continuité des Roumains en Dacie qui a eu lieu dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. L'appréhension de certains savants roumains était tellement grande qu'ils allaient jusqu'à refuser de reconnaître l'existence même d'une romanité balkanique, afin de ne point apporter des preuves à l'appui des théories qui soutenaient que le peuple roumain s'était formé au sud du Danube. Pour cette raison, ils limitaient leur patrie primitive à la seule Dacie Trajane. Le Danube était, pour eux, la frontière historique méridionale du peuple roumain. Cette conception exclusivement carpatique sur les origines des Roumains avait une telle force, que Démètre Onciul, par exemple, soutenait que la « *Valachie des Assénides* » ne doit pas être située dans

l'ancienne Mésie, comme il résulte des sources byzantines, mais au nord du Danube, en Valachie. Etant donné la mauvaise foi des écrivains hongrois, il eût semblé certainement dangereux d'admettre l'existence d'une Valachie au-delà du Danube. De la même manière Xénopo¹, inquiet par la présence d'un groupe de Roumains en Epire, en Albanie et dans le massif du Pinde, se refusait de reconnaître dans le macédonoumain un dialecte de la langue roumaine, mais y voyait purement et simplement une autre langue néo-latine.

Aujourd'hui, la continuité du peuple roumain dans les Carpates et dans tout l'espace de l'antique Dacie est une vérité définitivement acquise par la science. Des craintes comme il en pouvait exister autrefois n'ont plus de raison d'être. La science roumaine, en s'appuyant sur des arguments archéologiques, linguistiques, historiques et ethnographiques, peut affirmer avec force que le Danube n'a pas été la limite méridionale du foyer où le peuple roumain est né, pas plus que les Carpates n'en ont été les limites septentrionales. Le peuple roumain ne s'est donc pas formé seulement dans les Carpates ou seulement dans les Balkans, mais il est l'héritier de toute la romanité orientale dans des limites que la science a fixées aujourd'hui assez clairement. Ce vaste espace comprenait à côté de l'antique Dacie une grande partie de la Pannonie, des deux Mésies et tout l'Ouest dinarique jusqu'à la Mer Adriatique.

Depuis quelque temps d'ailleurs l'idée de l'appartenance des Roumains au groupe des peuples néo-latins met plutôt l'accent sur le facteur linguistique que sur celui de la structure ethnique. On reconnaît aujourd'hui partout, sous l'influence des fouilles et des découvertes archéologiques, le rôle du *substratum* dans la genèse des peuples modernes. On reconnaît, par exemple, en Roumanie l'importance du fond thrace, comme on admet de plus en plus en France l'influence de l'ancien fond gaulois. Naturellement, les recherches ethnographiques et archéologiques au sujet du substratum du Sud-Est de l'Europe ont conduit aux mêmes conclusions en ce qui concerne les peuples balkaniques parlant des langues slaves ; *même ceux-ci ne peuvent pas être assimilés dorénavant d'une manière totale et exclusive à la famille slave.*

Ce ne sont pas seulement le substratum et la géographie qui s'y opposent, mais aussi les données de la linguistique balkanique.

La réaction en faveur de l'idée de substratum a connu en Roumanie dès 1913 un véritable triomphe à l'occasion de l'inauguration de l'*Institut pour l'étude du Sud-Est européen*. A sa tête se trouvaient un grand géologue et géographe Gh. Murgoci, V. Pârvan, le chef du mouvement archéologique et N. Iorga qui s'était déjà affirmé comme le premier historien de son pays. Voici ce que Iorga disait dans son discours inaugural :

« Il faudra que nous tenons de plus en plus compte des nouvelles unités territoriales de cette région du Sud-Est de l'Europe où nos limites tachées de sang laissent des traces si éphémères et insignifiantes. Il faudra tenir compte de la grande unité de race de nos ancêtres thraces et illyriens, unité plus vivante que l'on ne croit ; de la résistance opiniâtre de ces formes politiques et sociales qui, pour avoir été nommées au cours des siècles grecques, bulgares, serbes, roumaines, turques, n'en sont pas moins des formes communes ; et enfin du caractère commun de toutes les grandes influences occidentales, orientales, raciales, religieuses et de

dominations que ces régions ont subies ». Et un peu plus loin, il ajoutait : « Les traces que nous rencontrons aujourd'hui ne doivent pas nous donner le change : derrière le Bulgare se trouve très souvent le Thrace, derrière le Serbe parfois le Roumain, derrière le Monténégrin, l'Albanais illyrien, derrière le Grec, des éléments humains qui n'ont rien de commun avec le sang hellène ; les langues ont donné une conscience aux différents groupes qui portent en certains cas les noms des conquérants — mais le fond est commun ».

En faisant cette affirmation, N. Iorga était incontestablement sous la puissante impression provoquée par les découvertes archéologiques qui confirmaient d'une manière éclatante tout ce que nous savions par les écrits antiques sur la grande unité ethnique du Sud-Est. La présence de V. Pârvan à la fondation de l'Institut était également significative.

A notre tour, nous ajouterons que « le fond racial » doit être considéré plutôt comme une *résultante* des conditions biogéographiques et historiques dont l'homme porte l'empreinte. *D'où qu'il vienne, l'homme finit par se soumettre à ces conditions.* C'est cela qui nous a fait dire que « *la science du XIX^e siècle a eu tort de faire de la langue le critérium unique et exclusif pour la classification des peuples* ». Outre la langue, il faut tenir compte de tous les facteurs susceptibles d'exercer une influence et surtout de la force déterminante des facteurs naturels — bref, de *la région*.

Ainsi, bien qu'il puisse paraître, à en juger d'après la langue, qu'il s'agit de peuples différents, en réalité, les peuples balkaniques sont liés les uns aux autres par de fortes parentés. Même dans le domaine linguistique, les affinités sont si remarquables, les concordances si nombreuses, que la science contemporaine a accepté l'idée d'une « union des langues balkaniques » qui se superpose au fond généalogique de ces langues.

On peut donc conclure que les Roumains ont par *la langue* et par d'autres traits de leur caractère des affinités puissantes avec l'Ouest néo-latin et même avec les branches les plus éloignées de cette vaste *famille* (les Espagnols, les Portugais et les peuples de l'Amérique latine) ; mais, *le fond racial*, l'ensemble des conditions physiques et spirituelles, biologiques et historiques nous lient non moins fortement de ce monde du Sud-Est qui s'étend du Cap Matapan jusqu'aux sommets des Carpates nordiques, ainsi que l'avaient vu très justement, dès 1913, N. Iorga, Gh. Murgoci, V. Pârvan. Cette situation intermédiaire qu'occupe le peuple roumain entre ces deux Europes a créé chez nous, en tout temps, une atmosphère sereine, le climat le plus propice aux discussions objectives *dans tous les domaines de la vie spirituelle*. Nous n'avons connu ni un fanatisme religieux, ni un fanatisme politique et, tout au contraire, nous avons toujours offert un asile aux persécutés, aussi bien à l'époque de Hus et de la révolte permanente des Sicules, qu'à celle de la lutte pour la liberté des peuples balkaniques. Nous avons joué le rôle d'un amortisseur de tous les excès venus de l'Ouest comme de l'Est.

Ce sont ces considérations qui justifient l'ambition de créer dans la capitale de la Roumanie un centre d'information scientifique et de documentation n'ayant d'autre but que de servir la vérité et la paix.

NOTE DES ÉDITEURS

Cet article, écrit par Victor Papacostea (1900—1962) en 1944, devait paraître dans le périodique « Le monde balkanique ». Il s'agissait d'une tentative d'offrir par ce dernier un supplément, adressé au grand public, de la revue « Balcania », organe principal de l'Institut d'études et recherches balkaniques de Bucarest. « Le monde balkanique » devait servir la formation d'une opinion publique favorable au rapprochement des peuples du Sud-Est de l'Europe, en appuyant sur les traits communs qui les rattachent. La revue était éditée par Marin Bădescu, journaliste et ancien collaborateur de Nicolae Titulescu, promoteur dynamique de cet esprit d'entente balkanique. Ainsi que nous l'apprend Ioan Matei, maître de recherches à l'Institut d'études sud-est européennes de Bucarest, qui était à l'époque l'un des plus jeunes membres de l'Institut d'études et recherches balkaniques et qui secondait M. Bădescu dans cette tâche, c'est le bombardement aérien du 4 avril 1944 qui interrompit la réalisation de ce projet.

Ces quelques pages rendent de façon synthétique quelques-unes des idées chères au balkanologue roumain : la profonde unité dans la diversité du monde balkanique, l'importance du substratum thrace en tant que facteur déterminant de cette unité, le rôle de l'espace géographique dans la configuration des types humains.

Le texte nous aide à mieux définir la place de Victor Papacostea dans le développement de la base théorique des recherches sud-est européennes. Dans ce domaine il se rattache expressément à la tradition de ses prédécesseurs, N. Iorga, V. Pârvan, Gh. Murgoci, fondateurs du premier Institut roumain pour l'Europe sud-orientale. Il faut ajouter qu'on peut y surprendre aussi le vif écho des idées formulées par des balkanologues étrangers, tels C. Jireček, J. Cvijić, Kr. Sandfeld, dont il aimait reconnaître avec une parfaite objectivité la contribution essentielle dans la formation de cette discipline.

De la partie finale de ce bref écrit se détache de manière frappante la confiance illimitée que Victor Papacostea avait dans la mission en même temps scientifique et politique des études sud-est européennes. C'est ce qui explique son dévouement acharné pour l'Institut qui devait la remplir.

*Cornelia Papacostea-Danielopolu
et Nicolae-Șerban Tanașoca*

L'INDÉPENDANCE DANS L'HISTOIRE ROUMAINE DES XIV^e—XVII^e SIÈCLES

FORMES ET IDÉES

EUGEN STĂNESCU

Les sociétés humaines se sont toujours défendues contre les agressions du dehors non seulement par les moyens matériels de la résistance militaire, mais également grâce au pouvoir intellectuel de certains droits juridiques et politiques à une existence indépendante. Ayant conscience de la nécessité et pas moins du droit au développement historique normal, non limité ou freiné par des pressions, des infiltrations ou des impacts extérieurs, maints peuples et États ont élaboré peu à peu, chacun selon sa conception, conformément au temps et au lieu, certaines formes et idées de l'indépendance qui leur a permis de résister et de survivre pour atteindre l'horizon des temps meilleurs. Ce fut là un facteur décisif quant à l'opposition aux grandes puissances prétendant à la suprématie tendant, toujours vers l'instauration permanente d'un ordre international se fondant sur l'égoïsme profond de ceux qui sont forts et puissants. En concordance avec de telles tendances de l'histoire universelle, le peuple roumain a su, grâce à une société entravée mais non pas bloquée dans son développement organique et à une superstructure idéologique complexe, se frayer au cours de son histoire une voie — qui ne manqua pas de sinuosités — le conduisant vers la victoire de l'idée-force de la nécessité et du droit à une continuité étatique par l'indépendance.

★

Dès que différents principautés et voïvodats se sont réunis en États largement structurés comprenant des territoires peuplés, les pays roumains se sont vu obligés de faire face à des conjonctures internationales défavorables, caractérisées par la lutte entre les puissances voisines pour la domination de l'espace carpato-danubien. Les formules élaborées par les chancelleries d'État pour figurer en tête des actes princiers — par la proclamation, toujours réitérée à partir du XIV^e siècle, de l'idée d'une continuité étatique indépendante — «... le pays indépendant qui est le mien...»¹ ont une valeur doctrinale évidente. Ce n'est pas par hasard qu'au début du XVIII^e siècle Dimitrie Cantemir, dans une ample vision du passé, pouvait écrire au sujet des droits souverains des princes roumains : « Ils n'étaient privés d'aucune des prérogatives du pouvoir suprême avec lesquelles s'enorgueillissent les princes les plus grands. Hormis Dieu et leur sabre, nul dans leur pays n'était reconnu par eux comme plus grand et ils ne se trouvaient liés sous la forme de fief ou de serment

¹ *Documenta Romaniae Historica* N. Țara Românească I, Buc., 1966, p. 114 (nr. 58).

de foi à aucun souverain du dehors... »². Une situation semblable se devait d'être, et elle le fut réellement, défendue à l'épée, le sol roumain étant abondamment inondé du sang des dizaines de morts tombés pour l'Etat indépendant. C'est ainsi que plus de deux siècles durant depuis le début du XIV^e jusque vers la moitié du XVI^e que les pays roumains ont défendu leur pleine indépendance sur trois fronts, contre la couronne de St. Etienne, la royauté polonaise et surtout en freinant l'expansion ottomane, imprimant aux champs de bataille des noms retentissants, tels que : Posada (Basarab le Fondateur), Rovine (Mircea l'Ancien), Les Portes de Fer (Jean de Hunedoara), Baia, Podul Înalt, Codrii Cosminului (Etienne le Grand). Alors que les formations d'Etat anciennes s'écroulaient sous les coups des puissances expansionnistes, les pays roumains se voyaient contraints, sans avoir le répit nécessaire à la réfection des forces, de lutter de manière ininterrompue, continuant une résistance que l'Europe chrétienne frappée d'étonnement estimait dénuée de sens, même si l'admiration était sans nuances. L'idée de l'indépendance par la continuité étatique alimentait les énergies, car une défaite pouvait équivaloir en l'occurrence à la perte de l'être propre du peuple en même temps qu'à sa disparition de sur la scène de l'histoire.

Dans ce sens, une grande victoire, remportée dans les circonstances où le maintien de l'indépendance dans ses formes antérieures n'était plus possible, fut la conquête d'un statut de large autonomie. Alors que l'expansion ottomane — dans la première moitié du XVI^e siècle — frappait de manière menaçante aux portes de Vienne et que les peuples de Grèce, de Bulgarie, de Serbie étaient administrés sous la forme de vilayets, leur territoire étant incorporé dans l'Empire, la société roumaine a su, grâce à sa résistance prolongée et à l'impossibilité où se trouvaient les Sultans d'obtenir la conquête militaire, éviter en fait la perte de l'indépendance. La large autonomie signifiait la conservation des structures socio-économiques et des institutions juridico-politiques propres par le maintien d'un cadre étatique — dont ont été privés des siècles durant les peuples situés au sud du Danube —, décisif pour le développement historique du peuple roumain. Ces pactes auront dû imprimer un souvenir assez profond pour que les boyards valaques rappellent leur existence au début du XVII^e siècle et, en 1694, le grand lettré humaniste Constantin Cantacuzène écrive au général Marsigli qui rassemblait des données sur les pays roumains : « Il faut qu'on sache que si les sus-mentionnés princes n'ont été que légèrement soumis au joug des Turcs, dont ils étaient tributaires, étant parfois frappés par leurs tyrannies davantage qu'il n'était permis dans les conventions conclues, même si les Turcs étaient bien puissants, ils n'ont pas hésité à leur faire la guerre avec des chances de succès, souvent changeantes... »³⁻⁴. Il ne faut pas s'étonner, en conséquence, que pendant les négociations diplomatiques qui ont abouti au fameux traité de Carlovitz, une source à peu près contemporaine commentait, comme il s'ensuit, les événements : « Les Polonais revendiquaient

² *Operele Principelui Dimitrie Cantemir. Tom I : Descriptio Moldaviae*, Buc., 1877, Ed. A. Hodosiu (Academia Română), p. 36.

³⁻⁴ N. Iorga. *Manuserise din bibliotecă străină cu referire la istoria Românilor II*, in « *Analele Academiei Române. Memoriile Secțiunii Istorice* » Seria II, tom XXI (1898—1899), p. 76.

de manière forte, la Moldavie, mais les Turcs répondaient qu'ils ne pouvaient pas la céder pour que (Les Moldaves — n.n.) deviennent leurs sujets parce que (La Moldavie — n.n.) est autonome, qu'elle est soumise à la Porte de son propre gré, et non pas conquise par le sabre »⁵.

Infiniment digne d'intérêt dans ce sens est le commentaire où Karl Marx définissait le statut politique des pays roumains : « Les Principautés danubiennes sont deux Etats souverains sous la suzeraineté de la Porte à laquelle ils paient tribut, à la condition toutefois que la Porte les protège contre tous les ennemis du dehors, quels qu'ils soient, et dans le même temps qu'elle n'intervienne pas dans leurs affaires intérieures »⁶. Ce qui gagna une grande importance, dans les conditions de ce type de continuité étatique fut le fait d'empêcher le processus d'aliénation, souvent inévitable dans de telles circonstances, de la société urbaine et surtout rurale. Au début du XVIII^e siècle dans un aperçu général sur le passé et le présent comparés entre eux, il était dit en ce qui concerne les Turcs résidant dans les pays roumains : « Il n'est pas permis à ceux-ci d'acquérir des terres ou des maisons en quelque bourg ou village, et encore moins de se faire construire une sainte demeure ou de faire des prières publiques selon leur superstition et la Cour ottomane n'a jamais prétendu elle non plus que les princes de Moldavie permettent cette chose »⁷. C'est là la raison pour laquelle tout au long des XVI^e—XVIII^e siècles les cercles politiques et intellectuels de la société roumaine ont conservé la tradition de certaines conventions conclues avec la Porte par lesquelles on garantissait l'autonomie des pays roumains dont la permanente violation justifiait du point de vue juridique aussi l'écartement du joug étranger.

Exprimée avec grande clarté politique aux XIV^e—XVIII^e siècles, cette doctrine a déterminé une lutte ininterrompue dans le but de bloquer les tentatives de transformer le statut politique des pays roumains par l'augmentation des obligations économiques et la diminution de l'autonomie politique, afin de garder la continuité étatique. Par définition un tel état de choses constituait une entrave dans la voie d'un développement à accélération historique normale. Souvenons-nous, à cet égard, de ce qui arriva au cours de l'avant-dernière décennie du XVI^e siècle, lorsque la moyenne annuelle des sommes payées à la Porte représentait la valeur de 1 275 villages, et qu'un prétendant au règne pouvait promettre autant d'or que peuvent en porter trois cents chevaux. C'est en ces termes qu'on discutait dans les cercles occidentaux tel un fait coutumier au sujet d'un prince ayant régné pendant la seconde moitié du XVI^e siècle : « le prince paye 150 000 écus tribut au Sultan et il les envoie à Constantinople au mois de mai ; il dépense ensuite encore 150 000 écus pour les dons qu'il envoie aux épouses des pachas, aux sultanes et à d'autres personnages importants faute de quoi il ne pourrait régner »⁸.

On voit ainsi apparaître dans toute leur clarté tant les causes que le sens de la grande guerre d'indépendance dirigée par Michel le Brave. Ce qu'il fallait sauvegarder c'était la substance du pays — menacée d'être

⁵ Ion Neculce, *Lelopiseşul Ţării Moldovei*. Buc., 1975, p. 127 (Ed. Iorgu Iordan).

⁶ K. Marx, *Aufzeichnungen über die Rumänen (unveröffentlichte Manuskripte)* ed. dr. A. Oşetea, S. Schwann et C. Bodca, Buc., 1964, p. 9.

⁷ *Operele Principelui Dimitrie Cantemir*. Tom. I. *Descriptio Moldaviae...* p. 120.

⁸ Şt. Pascu, *Petru Cercel şi Ţara Românească la sfîrşitul veacului XVI*, Buc., 1944, p. 77.

complètement détruite — et si, une fois reconquise, la pleine indépendance n'a pu être conservée au-delà du début du XVII^e siècle, tout au long de ce siècle l'Empire ottoman a maintenu les obligations à un niveau de beaucoup inférieur à celui atteint avant l'avènement au trône de Michel le Brave. Continuer donc cette lutte signifiait non seulement défendre l'autonomie, mais également reconquérir une souveraineté non limitée, afin de garantir le développement normal de la société roumaine. Les observateurs des états de choses de l'époque savaient qu'à cause de la domination étrangère un immense potentiel était empêché de donner la mesure de sa force. Dimitrie Cantemir a pu ainsi formuler — avec application à la Moldavie contemporaine — une véritable théorie de l'aliénation économique lorsqu'il écrivait : « Nos montagnes ne sont pas privées de ce don habituel des monts : les mines métallifères... mais en nos temps est venue s'opposer aux Moldaves la crainte qu'il ne leur arrive de perdre, en recherchant des richesses, tant le terrain que le travail et ses fruits »⁹. Le grand érudit était en ce sens le porte-parole de certains sentiments et pensées de son temps, reprises par les générations futures. Plus tard la limpidité idéologique de Nicolae Bălcescu, Mihail Kogălniceanu, Cezar Bolliac, dans la formulation aussi bien du droit que de la nécessité à la continuité étatique, avait, de la sorte, de vieux et puissants antécédents.

La domination étrangère mettait en danger la structure intrinsèque de la société toute entière, fait pour lequel en tête de la lutte pour l'indépendance se trouvait le pouvoir princier dont le titulaire était la personification de l'Etat lui-même, qui à certains moments pouvait représenter les intérêts de tout le peuple. En défendant l'indépendance, c'est l'être même de l'Etat qu'on défendait et on empêchait ainsi que soit remplacée la classe dominante autochtone par l'une étrangère, on empêchait l'introduction par la violence d'une superstructure, qui aurait pu mettre en danger l'existence même du peuple. C'est pour cela que dans l'ancienne société roumaine, ceux qui dans la littérature politique ont renforcé l'idée d'indépendance étaient surtout ceux qui détenaient en titre le pouvoir princier¹⁰. Voilà, par exemple, comment s'adressait Vlad l'Empaleur à l'ambassadeur du roi de Hongrie en le félicitant pour avoir respecté à la lettre le cérémonial de la cour souveraine du prince roumain : « C'est à toi en effet qu'il convient de confier mission de la part des grands souverains car tu as coutume de causer avec les grands souverains, que d'autres n'aient pas cette hardiesse, mais qu'il leur soit d'abord enseigné comment causer avec les grands souverains »¹¹. Elle est longue la liste des princes qui ont péri en donnant leur vie dans la lutte pour la défense ou la reconquête de l'indépendance, pour la conservation de l'intégrité territoriale. Quelques noms seulement : Mihail I, Dan II, Vlad l'Empaleur, Ion Vodă, Michel le Brave, Gaspar Graziani, Constantin Brîncoveanu, Grigore III Ghica et d'autres, suffisants pour un panthéon du patriotisme princier, symbole du patriotisme national et c'est en raison

⁹ *Operele Principelui Dimitrie Cantemir... Descriptio Moldaviae...* p. 26.

¹⁰ P. P. Panaitescu, *Cronicile slavo-române din secolele 15—16 publicat de Ion Bogdan-Buc.*, 1959 ; *Viața lui Vlad Țepeș*, p. 204.

¹¹ *Ibidem*, *Cronica lui Azarie*, p. 138.

de ce fait, que dans maintes circonstances les classes dirigeantes ont appuyé les actions du pouvoir central dans la lutte pour l'indépendance — étant donné que leur statut même était parfois mis en danger. Néanmoins, lorsque ces actions semblaient trop osées, le déroulement de la lutte de libération a été entravé au moyen d'incessantes conspirations, la perte des domaines étant considérée plus grave que la ruine du pays. En 1574, quand Ion Vodă a déclenché en Moldavie le combat contre la domination ottomane, le conseil donné par le chef de la classe dirigeante a été le suivant : « Donc, des deux voies, choisis la meilleure : ou bien incline la tête devant l'empereur ou bien pars et rends-toi dans des pays étrangers, mais n'engage pas de lutte avec les Turcs »¹². Plus tard, en 1659, dans les circonstances d'un autre soulèvement libérateur des trois pays roumains, les paroles des boyards, de Valachie cette fois-ci, étaient semblables : « Bien, sire, il nous faut exécuter l'ordre de ta seigneurie, mais ensuite qui d'entre nous et nos enfants échappera au long sabre du Turc ? »¹³.

★

Sans doute, dans la lutte pour l'indépendance et la continuité étatique, le plus fort apport et le plus conséquent a été celui des classes populaires, que ce soit aux XIV^e—XV^e siècles dans le cadre de « la grande armée », une véritable organisation militaire de masse, aux XVI^e—XVII^e siècles lorsque — en dépit de toutes les difficultés créées par l'asservissement en masse de la paysannerie libre — le peuple a répondu aux appels à la lutte comme il l'a fait au temps de Ion Vodă, Michel le Brave, Mihnea III, Dimitrie Cantemir, ayant été enregistrés même des épisodes de guerre populaire, lors du déroulement des opérations militaires du temps des guerres austro-turques et russo-turques quand de puissants détachements de volontaires roumains contribuèrent activement et efficacement à ces opérations contre la domination étrangère. Même dans les circonstances internes les plus difficiles (la restriction considérable de l'autonomie), ou dans les circonstances internationales (guerres étrangères dévastatrices sur le territoire du pays), les classes populaires ont toujours su trouver les formes d'action militaire et politique les plus adéquates. Leur rôle a été décisif en ce qui concerne le maintien de l'indépendance par la continuité étatique.

Il ne pouvait même pas en être autrement, car c'étaient les couches de la société les plus cruellement frappées. Avec les impôts internes — représentant un ensemble de fiscalité accablante au-delà du plus haut seuil du supportable — on couvrait l'accomplissement du tribut annuel (achat de la paix) et des autres obligations financières. La perte des terres et de la liberté — à commencer par le milieu du XVI^e siècle — par une grande partie des paysans a été, également une conséquence de cette fiscalité excessive. Les effets socio-économiques qu'avait de la sorte la domination étrangère avec des impacts directement sur ceux qui étaient les producteurs directs nous sont relatés par un observateur de la fin du XVI^e siècle : « Et les demandes étant infinies, il n'est pas étonnant que ces pays soient ravagés et que tout soit gaspillé, les habitants n'étant — nous pouvons le dire — maîtres de rien »¹³. Une telle relation de causalité entre la fiscalité déterminée par la domination étrangère et l'aggra-

¹² *Istoriile Domnilor Țării Românești ale lui Radu Popescu Vornicul*. Ed. de C. Grecescu avec une introduction de Eugen Stănescu, Buc., 1963, p. 122.

¹³ Hurmuzaki-Iorga, *Documente privitoare la Istoria Românilor*, XI, p. 248—249.

vation des conditions élémentaires de vie de la population a été pertinemment enregistrée et toujours répétée dans les divers commentaires ou mémoires avec des intentions plus ou moins réformatrices. Dans l'un de ceux-ci datant de la fin du XVIII^e siècle, il était écrit : « L'un des prédécesseurs de Ta Grandeur a majoré tout d'un coup les impôts du pays roumain jusqu'à 1 000 bourses pendant l'intervalle de temps écoulé depuis sa première nomination jusqu'à la dernière : le nombre des habitants a baissé de 170 000 familles à 75 000 »¹⁴. Au début du XIX^e siècle, un contrat, conclu en toute forme entre les principales familles phanariotes, concernant le droit de chacune d'elles de prendre successivement en entreprise l'économie des pays roumains, met en toute lumière la situation de plus en plus dure, sous le signe de la double exploitation, du peuple roumain¹⁵.

Son rôle a été, en grande mesure, activé également par le fait que, le plus souvent, la lutte pour l'indépendance s'est incorporée dans un programme qui comprenait en même temps la lutte pour l'affermissement de l'autorité centrale — de sorte que par la consolidation de la légalité soient limités les abus féodaux —, et celle pour l'union des pays roumains. C'est pourquoi les moments de plus grande intensité de la participation populaire ont été ceux personnifiés par les grands dirigeants qui ont allié la lutte pour l'indépendance avec celle pour la réalisation d'un programme de réformes visant à l'affermissement de l'autorité centrale et qui ont su réunir sous le même drapeau les combattants des trois pays (Ioan de Hunedoara, Etienne le Grand, Michel le Brave). Soulignons ainsi encore une fois que les élites réelles n'auraient jamais pu transformer la lettre en fait si la permanence de l'esprit de combat n'avait été entretenue par la volonté, jamais affaiblie, de tout le peuple, de vivre dans un pays libre. Pour cela il était besoin d'une continuité étatique — impossible sans la garantie de l'ordre et de l'autorité interne — elle aussi condition fondamentale pour la réalisation de toute forme d'unité. C'est pourquoi le grand exemple de l'histoire roumaine de ce siècle est celui de 1599—1600 quand — seulement pour une brève durée — la Valachie, la Transylvanie et la Moldavie ont été réunies dans un seul Pays Roumain sous le sceptre d'un seul souverain, Michel le Brave, qui pouvait s'intituler « Prince régnant de la Valachie, de la Moldavie et de tout le pays de la Transylvanie ». Cet événement, considérable — dans ses significations historiques — a été précédé par des amples réformes — qui ont affermi le pouvoir de l'Etat — et surtout la reconquête — à la suite d'une guerre victorieuse — de l'indépendance et aussi de l'intégrité territoriale.

C'est en combattant pour l'indépendance et l'unité que la société roumaine a compris de même qu'elle ne pourrait demeurer seule dans une telle lutte. Etant confrontée — au long des siècles — avec les intérêts des voisins puissants, désireux de se rendre maîtres dans l'espace carpatodanubien, elle s'est vue obligée d'élaborer une doctrine politique destinée à mettre en lumière la position géographique spécifique mais aussi la capacité militaire

¹⁴ *Mémoire sur l'Etat de la Moldavie en 1787 par le Comte d'Hauterive*, Buc., 1902, p. 96.

¹⁵ A. Oțetea, *La désagrégation du régime phanariote*, en « Symposium de l'Epoque Phanariote », Thessaloniki, 1974, p. 439—445.

des pays roumains, par leur rôle de digue barrant la voie de l'expansion ottomane. L'écroulement d'une telle digue pouvait mettre en danger l'indépendance de toute l'Europe centrale et orientale, d'où la nécessité d'une aide soutenue de la part de ces voisins de même que du renoncement à leurs plans expansionnistes à l'égard du territoire roumain, rempart de leur sécurité. Cette nécessité fut ouvertement montrée par Etienne le Grand en 1475 — dans la lettre-circulaire envoyée aux souverains européens — par laquelle il annonçait la grande victoire de Vaslui : « mais si cette porte qui est notre pays sera perdue, dieu nous en préserve, alors toute la chrétienté sera en grand danger. C'est pourquoi nous prions Vos Grandeurs de nous envoyer vos capitaines nous aider contre les ennemis de la chrétienté tant qu'il est encore temps... »¹⁶. 125 ans plus tard, la même idée est énoncée, cette fois-ci en une belle langue roumaine par Michel le Brave : « ... bien prendre garde et veiller sur la place et la position de la Transylvanie et du Pays Roumain; toute la destinée de la chrétienté se trouve jetée sur ces deux pays, qui en sont le bastion, la garde et la défense de toute la chrétienté; car, dieu préserve, si le Turc faisait mainmise sur ces deux pays, toute la chrétienté en périrait... »¹⁷. Le second texte pourrait sembler inspiré du premier, si l'on ne tenait pas compte du fait que l'idée-force de l'indépendance et la continuité étatique était en égale mesure enracinée dans la société roumaine, de sorte que la similitude des expressions littéraires qui la reflètent ne doit pas surprendre. « la porte » et « bastion » du monde européen non encore occupé par les armées ottomanes, c'est ainsi que s'est représentée elle-même dans ses aspirations vers l'indépendance totale, la société roumaine de ce temps.

Une autre représentation a été celle de « sanctuaire » dans le sens d'abri inviolable pour ceux provenant du sud du Danube. C'est déjà avant, mais surtout après l'écroulement de l'Empire byzantin en 1453 et la mainmise turque sur l'entière Péninsule balkanique que les pays roumains sont devenus un abri accueillant pour diverses catégories de réfugiés grecs, bulgares, serbes. Les princes des pays roumains, à commencer par la moitié du XV^e siècle, ont affirmé leur patronage matériel et culturel sur les communautés balkaniques des régions incorporées dans l'Empire ottoman consolidant de la sorte leur volonté de continuer une vie spirituelle propre. Parfois ont été rachetées les demeures confisquées par les autorités ottomanes afin de pouvoir ainsi permettre aux populations non musulmanes de résister aux tentatives de limiter leur existence spécifique. Cette vocation de la société roumaine a pu avoir libre cours — même après le remplacement de la pleine indépendance par une large autonomie — à cause de l'existence d'une indépendance culturelle indéniable. Ainsi, en même temps que le développement de l'imprimerie dans les pays roumains, à Bucarest et à Jassy des presses entretenues avec l'argent des princes ont commencé à surgir, à côté de très nombreux livres en langue roumaine dont un des plus significatifs était la « *Cazania* » du Métropolitain Varlaam de Moldavie parue à Jassy au temps du règne

¹⁶ *Documentele lui Ștefan cel Mare*, publiés par Ion Bogdan, Buc., 1913, II, p. 321—323.

¹⁷ N. Iorga, *Documente nouă, în cea mai mare parte românești de la Petru Șchiopul și Mihai Viteazul*, in « *Analele Academiei Române. Memoriile Secției Istorice* », Seria II, XX (1897—1898), p. 476.

de Basile Loupou, et dont le titre était : « *Carte românească* » (Livre roumain) — on ne l'appelait pas « moldave » ! — pour tous les Dimanches de l'année, des livres slaves et grecs pour les lecteurs balkaniques, mais aussi arabes, pour ceux de l'Orient chrétien. Voilà pourquoi il y a tant de témoignages de l'époque à l'adresse des princes roumains considérés comme les grands protecteurs de la culture nationale des peuples sud-est européens.

C'est pour cela que la lutte roumaine pour la continuité étatique, étant donné le « sanctuaire » du nord du Danube, a eu une valeur exemplaire tout exceptionnelle. Le fait que dans les pays roumains l'indépendance s'est conservée sous certaines formes et qu'elle n'a jamais été totalement perdue, une large autonomie conditionnant positivement l'entière vie matérielle et spirituelle — a signifié pour les peuples sud-est européens une source d'espérance dans un avenir meilleur. Un tel rôle a été joué surtout par les moments de reprise massive de la lutte pour la reconquête de la pleine indépendance, comme l'épopée roumaine de la fin du XVI^e siècle quand pour une décennie et demie, par la lutte dirigée par Michel le Brave et par la suite par Radu Serban, la pleine indépendance a été reconquise, la frontière sur le Danube étant à nouveau établie, et les annexions de la rive nordique annulées. Animées par cet exemple, de puissantes émeutes éclatèrent dans le Sud-Est européen et leur force s'explique justement par l'espoir que les victoires roumaines faisaient naître, par ce que celles-ci signifiaient : les sultans pouvaient être vaincus, la libération devenait possible. Si sur la voie de la transformation de la conscience d'une identité propre en conscience nationale moderne le moment Michel le Brave représentait un jalon à signification extraordinaire, ceci est valable non seulement pour les Roumains, mais aussi pour les peuples du sud du Danube. Dans plusieurs œuvres on chantait la lutte roumaine pour l'indépendance non seulement pour faire les éloges des faits du grand prince, mais également pour pousser les conationaux à des faits similaires. De cette manière l'histoire plus ancienne a préparé le terrain pour l'activité fructueuse — dans l'époque suivante — des éléments avancés, grecs, bulgares, serbes, albanais — sympathisés et encouragés par la société roumaine — qui s'engageaient dans la lutte finale de libération en grande mesure sur le sol roumain.

★

Tout ceci montre que l'idée-force de la continuité étatique est aussi ancienne que l'histoire des Etats roumains, qu'elle a des racines profondément plantées dans le passé de lutte héroïque d'un peuple qui n'a jamais été asservi, qui n'a, aux temps les plus difficiles, aliéné que partiellement son indépendance, qui, de ce fait, a dû partager son existence entre le monde plein d'espérance des aspirations idéales et le monde réel de la résistance active pour survivre. Ceux qui en différentes circonstances — depuis les négociations de paix de Kutchuk Kainardji en 1774 jusqu'au Congrès de Berlin en 1878 — ont su présenter le point de vue roumain avec des arguments de droit et de fait de l'histoire, sont redevables de la force de conviction à leurs devanciers qui, dans les siècles antérieurs, ont exprimé de vive voix et par les faits l'idée d'indépendance de manière non moins convaincante et exemplaire que leurs successeurs des temps

modernes. Ainsi, dans un mémoire rédigé par des hommes politiques de Valachie, on demande le soutien pour « nous faire sortir de sous le joug de la Porte ottomane, être laissés à l'état d'indépendance, avec l'usage de nos anciennes lois, coutumes, prérogatives, qu'il nous soit permis comme en Moldavie d'avoir des princes régnants de notre nation... »¹⁸. C'est pourquoi il n'est pas surprenant que dans l'intervalle décisif d'environ huit décennies — qui sépare le début du XIX^e siècle de la proclamation de la pleine indépendance — les arguments — par écrit et les faits — ont été dans leur essence ceux déjà formulés par les penseurs, les commentateurs ou les observateurs des XIV^e—XVIII^e siècles. Mais ce qui avait changé, c'était la forme, étant donné la connaissance considérablement enrichie du passé historique, la mise au jour de maintes données nouvelles, fruit des efforts infatigables de tant de générations d'historiens médiévaux et prémodernes.

¹⁸ Hurmuzachi, Documente ... II — 1, p. 487.

LES RÉFORMES AGRAIRES DANS LA PÉRIODE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES. REPÈRES COMPARATIFS

CONSTANTIN IORDAN

À la fin de la Première Guerre mondiale les gouvernements des États du Sud-Est européen ont été obligés de prendre des mesures visant l'amélioration de la condition des paysans. Des causes profondes, des circonstances spécifiques, des intérêts immédiats ou de perspective, en fait une multitude de facteurs économiques, politiques et psychologiques ont déterminé l'inclusion aux programmes des partis qui se disputaient le pouvoir, souvent avec priorité, de l'objectif de la réalisation de la réforme agraire¹.

Pourquoi cette préoccupation ? Retenons d'abord le grand poids de la population agricole, de 50% en Grèce à 75—85% en Roumanie, Yougoslavie, Bulgarie, Turquie, et presque 90% en Albanie. Pas moins importantes, bien au contraire, étaient les inégalités, souvent frappantes, existant dans la distribution de la terre. Les grandes propriétés — celles de centaines de hectares — étaient une réalité opprimante en Roumanie, dans les anciennes provinces austro-hongroises, au nord de la Grèce. La persistance des rapports agraires de type sémi-féodal dans une grande partie de la zone n'avait pas le don de stimuler la modernisation capitaliste. Les contradictions sociales se sont fortement aggravées pendant la guerre. N'oublions pas que les pertes matérielles et humaines supportées par les économies et les sociétés des États du Sud-Est européen ont été considérables, si nous envisageons la durée du conflit, bien plus longue

¹ Pour le cadre général voir : C. Evelpidi, *Les États balkaniques. Étude comparée politique, sociale, économique et financière*, Paris, Librairie Arthur Rousseau, 1930, 396 p. ; Nicolas Spulber, *Changes in the Economic Structures of the Balkans, 1860—1960*, dans *The Balkans in Transition. Essays on the Development of Balkan Life and Politics since the Eighteenth Century* edited by Charles and Barbara Jelavich, Berkeley and Los Angeles, Univ. of California Press, 1963, p. 346—375 ; George G. Arnakis, Wayne S. Vucinich, *The Near East in Modern times*, volume 2, *Forty crucial years 1900—1940*, Austin and New York, The Pemberton Press, 1972, p. 32 passim ; Iván T. Berend, György Ránki, *Economic Development in East-Central Europe in the 19th and 20th centuries*, New York and London, Columbia Univ. Press, 1974, p. 171 passim ; Joseph Rotschild, *East Central Europe between the Two World Wars*, Seattle and London, Univ. of Washington Press, 1974, p. 4—11 ; Pierre Lébn, *Histoire économique et sociale du monde*. Tome 5, *Guerres et crises 1914—1947*. Volume dirigé par Georges Dupeux, Paris, Armand Colin, 1977, p. 12 passim ; Charles and Barbara Jelavich, *The Establishment of the Balkan National States, 1804—1920*, Seattle and London, Univ. of Washington Press, 1977, p. 284 passim ; Robert Paris, *Les réformes agraires. Un problème jamais résolu, dans Comprendre les idées du XX^e siècle* (sous la direction de Marc Ferro), Verviers, Marabout Université, 1977, p. 214 passim. Une très utile mise à point a récemment signé Dimitrije Djordjević, *Agrarian Reforms in Post World War One Balkans — A Comparative Study*, « Balcanica », Belgrade, XIII—XIV, 1982—1983, pp. 255—269.

que dans le reste de l'Europe, pratiquement de 1912 à 1920, pour la Grèce et la Turquie jusqu'à l'automne de l'année 1922, et en Albanie jusqu'à la fin de 1924. On a constaté, par conséquent, un développement notable de l'éducation politique de la paysannerie, la base des effectifs des troupes trouvées sous armes presque une décennie. Ce radicalisme idéologique s'est aussi manifesté par l'affirmation de plus en plus évidente sur l'échiquier politique des partis agrariens. L'impact du bilan de la guerre consacré par les traités de paix ne doit pas être négligé dans une telle analyse ; d'une part, la nécessité de mettre fin aux décalages existant entre les systèmes de propriété — parfois incompatibles — fonctionnant sur les territoires du même État, donc la nécessité d'un effort d'uniformisation, de coordination. D'autre part, l'urgence de la solution du problème des réfugiés ou des « nouveaux venus » par les échanges de populations, situation qui a mis à l'épreuve, dans des degrés différents, les gouvernements de la Grèce, de la Bulgarie et de la Turquie.

Les premières décennies de notre siècle ont enregistré la domination politique de la bourgeoisie, qui s'était pourtant développée d'une manière différente, et l'affirmation des couches moyennes. La suite fut l'abord du problème agraire dans un esprit capitaliste bien plus prononcé. Cet esprit était incompatible avec le règne de la grande propriété.

Ce sont là quelques considérations qui mettent en lumière les facteurs d'ordre général qui réclamaient une attention particulière sur le plan pratique de la décision politique et législative consacrée à l'amélioration de la vie du paysan, en premier lieu par une nouvelle distribution de la terre.

Dans la Roumanie unitaire prévalaient les grandes propriétés, la structure agraire étant similaire dans l'ancien royaume, la Transylvanie et la Bessarabie. En 1897, par exemple, les propriétés de plus de 100 ha représentaient 0,6% du total numérique, mais détenaient 48,3% de la superficie des terres. Les décrets et les lois de réforme agraire des années 1917—1921 ont eu un caractère radical². Leur application a changé la structure du système de propriété. 6,3 millions ha ont été finalement expropriés dont 3,8 mil. furent distribués à un nombre de 1,4 mil. familles paysannes. La superficie restée fut destinée aux réserves de l'État (1,2 mil. ha) et au fonds foncier pour la colonisation. Les anciens propriétaires étaient dédommagés par les bénéficiaires et par l'État. Des nombreuses conséquences de l'application de la réforme il faut remarquer la diminution considérable des grands domaines : ceux de 100 ha ne détenaient plus que 27% des terres et seulement 14% du sol arable. La structure de la propriété foncière s'est sensiblement modifiée : les propriétés de 2—3 ha représentaient 52,1% du nombre total et détenaient 12,8% de la terre, celles de 3 à 5 ha — 22,9% et, respectivement, 15,2%, celles de 5 à 50 ha — 24,2% occupant 39,8% de la terre. Les grands domaines (plus de 500 ha) ne représentaient plus, du point de vue numérique, que 0,1% du total et détenaient 17,1% des terres. L'ascendant de la propriété moyenne,

² Voir : *Anuarul statistic al României, 1939 și 1940* (L'Annuaire statistique de la Roumanie, 1939 et 1940), București, Imprimeria Națională, 1940, p. 403 seq.; Vasile Bogza, *Criza agrară în România dintre cele două războaie mondiale* (La crise agraire en Roumanie de l'entre-deux-guerres), București, Ed. Academiei, 1975; Dumitru Șandru, *Reforma agrară din 1921* (La réforme agraire de 1921), București, Ed. Academiei, 1976.

ayant des implications socio-économiques et politiques multiples, fut évident. On a affirmé³ que les réformes agraires du Centre et du Sud-Est européen de cette période se sont intégrées à la politique promue par les États vainqueurs à l'égard des minorités nationales pour porter atteinte à leurs intérêts. L'assertion est discutable sans quelques nuances. La longue dispute juridique autour du problème des « optants hongrois », par exemple, ne peut pas éluder le fait que des 1.393.353 paysans bénéficiaires de la réforme dans la Roumanie unitaire, 201.165 appartenaient aux minorités ; 82.640 en Transylvanie, 94.480 en Bessarabie et 24.045 en Bukovine⁴.

Le problème de la propriété agraire était particulièrement complexe en Yougoslavie. L'agriculture de la vieille Serbie basée sur la petite propriété était incompatible avec les grands domaines de Bosnie-Herzégovine fonctionnant dans le cadre du système *kmets*. Des décalages profonds existaient aussi entre les grandes propriétés prévalant en Croatie et Vojvodine et la structure de type féodal des propriétés foncières persistant au Monténégro. Au-delà du besoin de l'établissement d'une structure agraire uniforme, l'effort de l'autorité centrale d'attirer les masses paysannes de la nouvelle Yougoslavie est bien évident. La revendication principale immédiate des paysans des anciens territoires austro-hongrois fut la réforme agraire, tandis que l'objectif de ceux de Serbie et de Monténégro était d'obtenir de petits crédits pour le redressement économique, notamment du cheptel⁵.

Dans le manifeste de décembre 1918, le régent Alexandre proclamait la réforme agraire, l'abolition des privilèges féodaux et la distribution des terres aux paysans ; le décret du 25 février 1919 en imposait l'application. Jusqu'en 1923 ont été expropriés 262.000 ha ; 211.000 familles en ont bénéficié. La plupart de ces superficies provenaient des expropriations opérées en Vojvodine (136.000 ha), Croatie-Slavonie (69.000 ha) et Macédoine (48.000 ha). La tergiversation de l'application de la réforme a déterminé la promulgation des décrets complémentaires de 1931 et 1933. En essence, sauf de petites variations territoriales, tous les domaines ayant une étendue de 50 à 300 ha devaient être partagés. Par conséquent, jusqu'en 1934, 1,6 mil. ha ont été distribués aux 535.600 familles. Plus de la moitié des propriétés nouvelles provenaient des expropriations effectuées en Bosnie-Herzégovine (880.000 ha) — Dans une troisième phase ont été répartis aux paysans encore 330.000 ha en Macédoine et 190.000 ha en Vojvodine. Donc, dans toute cette période 650.000 familles ont reçu 2,48 mil. ha ; 1,3 mil. en Bosnie-Herzégovine, 600.000 en Macédoine,

³ Iván T. Berend, György Ránki, *op. cit.*, p. 186.

⁴ C. C. Giurescu, Dinu C. Giurescu, *Istoria românilor din cele mai vechi timpuri pînă astăzi* (L'histoire des Roumains depuis les temps les plus reculés jusqu'aujourd'hui), ediția a II-a, București, Albatros, 1975, p. 69 ; cf. I. Moga, *La Transilvania nello spazio economico romeno (Prospetto storico)*, Bucarest, 1940, pp. 56—63. Voir aussi G. Buzatu and Valeriu Florin Dobrinescu, *Nicolae Titulescu and the Principles of Sovereignty and Teritorial Integrity*, RESEE, 1982, 4, p. 383—396.

⁵ Voir : Joseph Rotschild, *op. cit.*, p. 210 seq. ; Iván T. Berend, György Ránki, *op. cit.*, p. 187 ; G. G. Arnakis, W. S. Vucinich, *op. cit.*, p. 258 ; cf. les contributions de Nikola Vučo (pp. 29—51), Miloš Vučković (pp. 197—227), Lazar Pejić (pp. 261—336), Marijan Matićka (pp. 387—407), Tone Zorn (pp. 409—424), dans « Svetska ekonomska kriza 1929—1934 godinje i njen odraz u zemaljama Jugoistočne Evrope », Beograd, 1976.

200.000 en Vojvodine, 300.000 en Croatie. La grande propriété fut résolument frappée : après la réforme, les domaines de plus de 50 ha détenaient seulement 9,7% des terres, 1/3 de celles-ci étant couvertes de forêts. Le radicalisme de la réforme a été incontestable, mais la condition des paysans n'a pas sensiblement changé. Les causes sont nombreuses. Rappelons le fait que la politique des investissements en agriculture a été presque inexistante ; le Ministère de l'agriculture recevait 1% du budget de l'État. Le surpeuplement agricole a, d'autre part, engendré de graves contradictions. La sous-division des propriétés a eu pour résultat d'assurer seulement un minimum nécessaire pour nourrir une famille, car les 2/3 de leur nombre possédaient au-dessous de 5 ha. En 1931, 43% de la population agricole était surplus. D'autre part, le poids de la population agricole a lentement diminué de 78,9% en 1921, à 76,5% en 1931, et à 74,8% en 1938. Dans la même période la superficie cultivée a augmenté seulement de 20% ce qui était bien peu. La pauvreté, les dettes, l'usure étaient des plaies profondes. À l'exception de la Slovénie où fonctionnait un puissant mouvement des coopératives, au reste du pays les banques privées et les usuriers détenaient plus de 3/4 des dettes des paysans. En 1932, 35,7% des propriétaires paysans étaient débiteurs ; beaucoup d'autres étaient trop pauvres pour recevoir des crédits. La somme des dettes équivalait à 46% de revenus agricoles de l'année 1931 et 80—90% du total des revenus en argent de l'agriculture. Cette situation a déterminé le décret du moratoire d'avril 1932 et, plus tard, le programme du gouvernement Milan Stojadinović (septembre 1936) voué à stimuler le développement de l'agriculture.

L'idée de réforme agraire a eu en Albanie une évolution sinueuse⁶. En 1939, seulement 9% de la superficie du pays étaient cultivés, 33% étaient couverts de forêts, 25% — pâturages, 33% — terre totalement improductive. L'agriculture était pratiquée surtout aux régions méridionales dans la communauté du dialecte *tosk*, une zone où ne dominait pas, comme au nord du pays, une économie pastorale et égalitaire, et où les différences sociales étaient manifestes. La meilleure terre se trouvait dans la propriété des *beys* et des fondations pieuses comme celles des *bektashis* ou des monastères. L'objectif de la réalisation d'une réforme agraire a été explicitement annoncé dans le programme du gouvernement démocratique présidé par Mgr. Fan Noli, instauré à la suite de l'insurrection de mai-juin 1924, mais ce ministère manquait d'unité à cause de la présence des représentants d'une partie des grands propriétaires adversaires d'Ahmed Zogou. Par conséquent jusqu'à l'éloignement du cabinet Fan Noli (décembre 1924), ce programme n'a pas vu intégralement le jour. Revenu au pouvoir, Zogou a appris quelque chose des erreurs de son adversaire. Le décret-loi du 24 janvier 1928 supprimait la dime. L'idée de réforme agraire n'a pas été abandonnée, mais la loi du 17 avril 1930 a eu un contenu très limité et une application extrêmement lente. En fait, chaque mâle d'une famille pouvait posséder 100 acres (1 ha = 2,47

⁶ Voir : Antonio Baldacci, *L'Albania*, Roma, 1929, pp. 314—316 ; Bushan Çiraku, *Çështja agrare në Parlament në vitet 1921—1924* (La question agraire au parlement dans les années 1921—1924), « Studime Historike », Tiranë, 1974, nr. 3, pp. 49—65 ; Joseph Rotschild, *op. cit.*, pp. 359—365.

acres) au maximum ; 1/3 du surplus était exproprié payant par l'entremise de la Banque agricole nouvellement créée. Les autres 2/3 pouvaient être gardés par les grands propriétaires dans de différentes conditions. Finalement, 8% des terres de l'État et 30% des domaines privés ont été expropriés et distribués aux paysans.

Le problème de la grande propriété et de la réforme agraire dans la Grèce moderne a connu une évolution contradictoire⁷. Après la conquête de l'indépendance l'État a nationalisé toutes les terres abandonnées par les propriétaires turcs, permettant une interprétation spéciale des droits des paysans antérieurement constitués. C'est ainsi que l'État s'est substitué aux rapports fonciers privés. Comme cette situation impliquait des charges excessives qui grevaient la production agricole, la classe politique a saisi l'intérêt d'une distribution de la terre aux cultivateurs en vue de l'accélération du développement capitaliste du pays. Dès 1871, les gouvernements Alexandros Koumoundouros ont déclenché la campagne pour la réforme agraire déclarant la guerre aux grands domaines. Les cabinets Charilaos Tricoupis et les suivants jusqu'en 1909 ont cependant pratiqué une politique de compromis, ménageant les grandes propriétés — *tchiftliks*, mais essayant également à promouvoir l'industrialisation. Après 1881, le nombre des *tchiftliks* a augmenté par l'union de la Thessalie et d'une partie de l'Épire (la ligne Arta-Volos) et ceux-ci se sont développés en jouissant de la protection de l'État. L'intégration d'une partie de la Macédoine à la fin de la crise balkanique (1912—1913) a accentué le poids de la grande propriété.

Après la chute de Tricoupis, le leader populiste Théodore Deliyannis a essayé en 1896 l'expropriation d'une partie des *tchiftliks* déposant au parlement 5 projets de loi. Ceux-ci visaient essentiellement l'expropriation de 1/8 de la superficie des domaines thessaliens pour l'établissement d'un certain nombre de paysans privés de terre, d'une part, et d'autre part, l'institution d'un crédit agricole spécial. L'initiative a échoué. Dans toute la période suivante, le pouvoir central opta pour une politique de limitation des *tchiftliks*, mais il a fallu tenir tête à l'opposition acharnée des députés locaux. Il faut mentionner que devant la perspective de la dépossession certains propriétaires thessaliens ont demandé au consul turc de Larissa la naturalisation pour avoir la possibilité d'invoquer les traités de Berlin et de Constantinople qui garantissaient la protection des biens des sujets du sultan.

Dans la période 1907—1914, des petits progrès ont été enregistrés : l'État a réussi à racheter 54 *tchiftliks* thessaliens, environ 1.060.000 *stremmata* (1 *stremma* = 0,1 ha), représentant 1/6 de la superficie totale des domaines de cette province, et d'établir 4898 familles autochtones et 2624 familles de rapatriés grecs de la Roumélie orientale. Nous assistons donc à un phénomène de cession de la part des propriétaires fonciers.

Le coup militaire d'État de 1909 (Goudhi) a marqué l'irruption sur la scène politique de la « classe moyenne » urbaine, opposée à l'oligar-

⁷ Voir : B. Alivisatos, *La réforme agraire en Grèce*, Paris, 1932 ; Douglas Dakin, *The Unification of Greece 1770—1923*, London, Ernest Benn Ltd., 1972, p. 314 ; Kostas Vergopoulos, *Le capitalisme difforme et la nouvelle question agraire. L'exemple de la Grèce moderne*. Présentation de Samir Amin, Paris, François Maspéro, 1977.

chie des tchiftliks. Après le déclenchement de la première guerre mondiale, le gouvernement provisoire de la Défense Nationale installé à Salonique a proclamé en 1917 une réforme agraire radicale complétée par la loi de 1919 et le décret-loi de 1923. Des autres actes juridiques complémentaires ont aboli les vestiges du statut agraire médiéval de Corfou, Zante, Attique, Phtiotide et Péloponnèse. À cause de l'état de guerre, l'application effective eut lieu après la fin du conflit avec la Turquie.

Avant l'année 1917 il y avait en Grèce 2.259 grands domaines fonciers, la plupart (84 %) en Macédoine, Thessalie et Épire. Les tchiftliks du Nord occupaient la moitié de la superficie des terres cultivées dans tout le pays. Selon les calculs de Kostas Vergopoulos⁸, la population des tchiftliks à la veille de la réforme agraire ne dépassait pas 430.000 personnes dans toute la Grèce, représentant donc 13,43 % de la population totale du pays. Ce chiffre reflète le fait qu'en dépit de son importance, le problème des tchiftliks n'a pas constitué la question principale dans la politique agraire de l'État. Le bilan de l'application de la réforme jusqu'en 1939 nous montre que sur les anciens domaines ont été établies plus de 130.000 familles autochtones, dont 110.000 en Macédoine, Thessalie, Épire et dans la Thrace occidentale. Pour avoir une image globale de l'ample action de colonisation agricole assumée par l'État il faut ajouter aussi les familles rapatriées de l'Asie Mineure (600.000 personnes) et établies en zones agricoles. Les terres occupées par les réfugiés (850.000 ha) furent en proportion de 80 % des domaines abandonnés par les anciens propriétaires turcs et bulgares émigrés à la suite des échanges de populations (les conventions de Neuilly — 1919 et Lausanne — 1923).

Rappelons aussi que l'État a procédé à l'expropriation par le dédommagement des propriétaires, la somme due étant couverte par des obligations à long terme tirées du trésor public et apportant au porteur un bénéfice de 6 %. Dans les années de la crise (1930—1932), la valeur de ces titres fut anéantie. À son tour, le paysan devenu propriétaire était débiteur, par son installation même, de la somme de 70.000 drachmes ; en échange, il recevait en nature ou en argent un capital total évalué à 58.500 drachmes. Donc, dès le début, le bilan initial établi entre le crédit offert à l'installation et le débit reconnu a inauguré un flux du surplus versé par le paysan propriétaire à l'État. C'est ainsi que le paysan était obligé d'élargir la production pour réduire le déficit ; de cette façon, il empruntait à l'État en passant de la sorte sous la dépendance du crédit capitaliste.

Cette réforme agraire a situè la Grèce à la première place parmi les États européens du point de vue de la superficie moyenne de terre distribuée à chaque famille.

L'écronlement de l'Empire ottoman et la proclamation de la République turque ont créé les prémisses d'un changement essentiel dans la vie de la paysannerie. Le problème fut mis dans des termes radicaux par Moustapha Kémal même à la Grande Assemblée Nationale le 1^{er} mars 1922⁹. La préoccupation prioritaire fut l'abolition de la dime, charge

⁸ K. Vergopoulos, *op. cit.*, p. 136.

⁹ *Histoire de la République Turque*, Istanbul, Devlet Basimeri, 1935, p. 272.

extrêmement onéreuse. Dans le premier budget après Lausanne, 40% des revenus étaient assurés par l'encaissement de la dîme. La loi du 17 février 1925 a supprimé le système de la dîme, le remplaçant par un impôt substantiellement réduit comme valeur. L'agriculture a pu se développer grâce à l'intervention résolue de l'État par la garantie des crédits (la réorganisation en 1924 de la Banque agricole fondée en 1888), par la création des coopératives agricoles de crédit (la loi de 1929), par d'amples actions d'irrigation, par l'extension de l'enseignement agricole (la loi de 1922), par la construction de grands entrepôts (la loi de 1933)¹⁰.

Le problème d'une réforme agraire fut publiquement soulevé en 1937 lorsque le parlement a débattu un projet de loi. Le caractère de la réforme était différent par rapport aux autres évoquées. Dans l'opinion du législateur, cette question n'était pas de nature sociale, mais économique. Le caractère économique découlait du fait que la Turquie possédait une grande superficie par rapport à la population et on avait constaté un grand émiettement des propriétés. On poursuivait en fait leur concentration pour éviter la sous-division au-delà d'une certaine limite. La difficulté résidait dans la détermination des limites minimales à cause de la grande variété du sol, de la climate, du rendement, etc. La loi contenait des prévisions relatives à la distribution de terres aux immigrants ou aux paysans privés encore d'un lopin de terre; elle fixait les conditions qui devaient être accomplies pour la confirmation des droits de propriété au cas où ceux-ci n'avaient pas encore été inscrits dans les registres fonciers.

En Bulgarie, la structure des propriétés agricoles n'a pas fait ressortir un problème aigu de la terre. La distribution des terres cultivables a mis en relief l'existence d'une société paysanne beaucoup plus homogène. En 1887, le nombre des propriétés jusqu'à 10 ha représentait 87,3% du total, et celles-ci détenaient 49% des terres; celles entre 10 — 100 ha — 12,6%, respectivement, 44,5%; les propriétés de plus de 100 ha, seulement 0,1% du nombre total et 6,5% de la superficie. Cette répartition aide à la compréhension de la forte ascension du parti agrarien — l'Union Nationale Agrarienne Bulgare (B.Z.N.S.), en tête avec Aleksandăr Stamboliiski, qui a réussi à garder le pouvoir plus de trois années (1919—1923)¹¹.

¹⁰ Voir : Nicolae Mănescu, *Turcia de astăzi* (La Turquie d'aujourd'hui), București, 1939, p. 40 seq.; cf. Gülten Kazgan, *Peasant movements in Turkish Society since the end of the XVIIIth century up to our times. With special reference to the alliance between the peasantry and other social classes*, dans *Les mouvements paysans dans le monde contemporain*, vol. II, Napoli, I.S. M.O.S., 1976, pp. 328—349.

¹¹ Voir : Henri Prost, *La Bulgarie de 1912 à 1930. Contribution à l'histoire économique et financière de la guerre et de ses conséquences*, Préface de Francis Delaisi, Paris, Éditions Pierre Roger, 1932, p. 226, 238, 243; Crum Mihăilescu, *Bulgaria agricolă, Contribuții la problema agrară și la relațiile internaționale ale României* (La Bulgarie agricole. Contributions au problème agraire et aux relations internationales de la Roumanie), Chișinău, 1933, 247 p.; Iván T. Berend, György Ránki, *op. cit.*, p. 193; Dimitri Kosev, *Mouvements paysans et problèmes agraires de la fin du XVIII^e siècle à nos jours en Bulgarie*, dans *Les mouvements paysans dans le monde contemporain*, vol. I I, p. 182—233; John D. Bell, *Peasants in Power. Alexander Stamboliiski and the Bulgarian Agrarian National Union, 1899—1923*, Princeton — New Jersey, Princeton Univ. Press, 1977, XIII—271 p.; Aleksandăr Stamboliiski, *Избрани произведения* (Œuvres choisies), Sofia, 1979, 523 p.; Стопанска история на България 681—1981 (Histoire économique de la Bulgarie), (681—1981), Sofia, Nauka i Izkustvo, 1981, p. 263 seq.

Dans la série de réformes initiée par le gouvernement Stamboliiski, la législation agraire occupe une place particulière ayant en vue justement la distribution bien plus égale des terres par rapport à la situation des autres États de la zone. La loi du 9 mai 1921 précisait le maximum d'un domaine cultivé par le propriétaire à 30 ha, avec l'autorisation de dépasser cette limite : encore 5 ha pour chaque membre d'une famille de plus de 4 personnes. Au cas où la terre n'était pas directement cultivée par le propriétaire, les limites maximales admises étaient de 4 ha pour une personne et 10 ha pour une famille. Les terres en surplus étaient expropriées avec compensation : celles-ci étaient intégrées dans un fonds foncier spécial qui englobait aussi l'excédant des domaines des monastères, les pâturages communaux insuffisamment utilisés, la réserve de terre de l'État et les terres arables non cultivées. Il est bien évident que la plupart des propriétés existantes se trouvaient dans ces limites. Par conséquent, l'importance de cette réforme a été plus réduite du point de vue pratique, sa valeur étant mieux mise en évidence par l'esprit qui a dominé son élaboration : chaque paysan peut être libre seulement s'il possède et cultive sa terre. Par l'application de cette loi — qui a affecté 6% des terres, 64.288 familles et 28.576 réfugiés (173.000 personnes) ont reçu de la terre, étant distribués 133.000 ha. Un détail significatif : la loi fut amendée trois fois par le gouvernement agrarien même, et elle n'a pas rencontré l'opposition des partis bourgeois « urbains ». Il est toutefois certain que par la nouvelle loi agraire du 1^{er} août 1924, le gouvernement Aleksandăr Tzankov — instauré par la force le 9 juin 1923 — a beaucoup atténué le radicalisme de la réforme précédente. C'est ainsi que la limite maximale admise augmenta à 150 ha ; les anciens propriétaires ont reçu 2/3 des terres expropriées par la loi de 1921, les anciens domaines des monastères, les terres communales et de l'État étant exceptés de cette rétrocession. De toute façon, même après 1924, les propriétés dépassant 30 ha avaient un poids insignifiant. Le recensement de 1934 confirme l'assertion : les propriétés de plus de 100 ha étaient extrêmement rares, et 1000 fermes de plus de 50 ha englobaient 1,6% de la terre arable du pays. En somme, dans toute la période de l'entre-deux guerres on a distribué 420.000 ha aux 230.000 paysans (en moyenne, 1,8 ha par famille). Il est vrai cependant que l'État bulgare a été bien plus préoccupé que les États voisins du développement de l'agriculture, étant intéressé dans la réalisation de certaines améliorations foncières, en investissant du capital et perfectionnant la technologie¹².

★

À la fin de ces lignes, quelques délimitations s'imposent. Bien que les niveaux généraux de développement de l'agriculture et les systèmes de répartition de la terre fussent différents, des réformes agraires ont été promulguées dans tous les États du Sud-Est européen. De nombreux

¹² Joseph Rotschild, *op. cit.*, p. 336—337.

facteurs ont dicté ces mesures, mais les motifs sociaux ont prévalu, à l'exception peut-être de la Turquie républicaine. Du point de vue de la superficie expropriée, les réformes ont eu un caractère radical dans les pays ayant de grandes propriétés foncières (la Roumanie, la Yougoslavie, la Grèce septentrionale, moins l'Albanie). L'application des réformes s'est heurtée à des difficultés et a été différée plus ou moins partout. La nouvelle distribution de la terre a consacré la victoire des propriétés moyennes et petites et l'agonie des grands domaines. Nombre de problèmes du monde agraire n'ont pas toutefois reçu les solutions nécessaires et possibles : les investissements, les crédits, la technologie, le surpeuplement etc. Le bilan de l'application des réformes met en lumière le fait que l'accélération du développement de l'agriculture sur la voie capitaliste — l'un des objectifs fondamentaux des législateurs — a reçu une forte impulsion.

ASPECTS DE LA RÉFORME AGRAIRE EN YOUGOSLAVIE

ȘTEFAN VÎLCU

Les effets de la Première Guerre mondiale ont été particulièrement difficiles du point de vue économique pour les territoires yougoslaves. Cet état de choses a accentué les différences, déjà accusées, existant entre les provinces historiques qui ont composé le nouvel État yougoslave dont l'unification avait été proclamée le 1^{er} décembre 1918. Le développement économique des régions septentrionales et orientales — Slovénie, Croatie, Vojvodine, Slavonie — avait commencé plus tôt et son niveau avait un taux de croissance plus grand que dans les autres zones. Au sud de Sava et du Danube la situation était différente, la plupart de la population vivant grâce à l'agriculture pratiquée avec des moyens rudimentaires. Les territoires de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine se caractérisaient par la persistance des formes sémi-féodales de possession de la terre. Les zones agricoles du Monténégro, de l'Herzégovine, de la Dalmatie ainsi que le sud de la Croatie et de la Slovénie étaient affectées par la surpopulation rurale; il s'agit des provinces généralement décrites comme « régions passives ». À ces éléments se sont ajoutées pendant l'hiver 1918—1919, les conséquences dévastatrices du conflit armé¹. La crise aiguë de produits alimentaires, engendrant la spéculation illicite, a provoqué l'augmentation vertigineuse des prix des biens de consumma-

¹ Pour les conséquences économiques de la Première Guerre mondiale, voir : Dragoljub Jovanović, *Les effets économiques et sociaux de la guerre en Serbie*, Paris, Les Presses Universitaires de France (Publications de la Dotation Carnegie), 1930, pp. 65—90; pour le cadre général de l'évolution du problème agraire en Yougoslavie, voir : *Agrarna reforma — uredbe, naredbe i raspisi*, Beograd, 1921, vol. I; Ferdo Šišić, *Dokumenti o postanku Kraljevine Srba, Hrvata i Slovenaca, 1914—1919*, Beograd, 1921; Ćedomir Dolinski, *La réforme agraire en Yougoslavie*, Paris, 1921; Pierre Jousse, *Les tendances des réformes agraires dans l'Europe Centrale, l'Europe Orientale et l'Europe méridionale*, Niort, 1925; Milan Ivšić, *Les problèmes agraires en Yougoslavie*, Paris, Arthur Rousseau, 1926; Djoko Bogojević, *Agrarna reforma. Žubilarni zbornik života i rada Srba, Hrvata i Slovenaca, 1918—1928*, Beograd, 1928, vol. I; Dragoljub Jovanović, *Agrarna politika*, Beograd, 1930; Siegfried Strakosch, *Das Agrarproblem in neuen Europa*, Berlin, Paul Parey, 1930; *Yugoslavia. An Economic Survey*, Beograd, 1936; Busch-Zantner Richard, *Agrarverfassung. Gesellschaft und Siedlung in Südost Europa*, Leipzig, 1938; Otto von Frankeš, *Die Sozialökonomische Struktur der jugoslawischen Landwirtschaft*, Berlin, Weidmann, 1937; Mijo Mirković, *Ekonomska struktura Jugoslavije 1918—1941*, Zagreb, 1950; Jozo Tomasevich, *Peasants. Politics and Economic Change in Yugoslavia*, Stanford (California), Stanford Univ. Press, London, Geoffrey Cumberledge, 1955; Rodoljub Ćolaković, Dragoslav Janković, Pero Morača, *Storia della Lega dei Comunisti della Jugoslavia*, Milano, Edizioni del Gallo, 1965; Ivan Božić, Sima Ćirković, Milorad Ekmečić, Vladimir Dediđer, *Istorija Jugoslavije*, Beograd, Prosveta, 1973.

tion. La décision du Conseil des Ministres yougoslave du 22 février 1919 concernant la liberté du commerce avec le blé, la farine et la viande sur tout le territoire de l'État — mesure accompagnée plus tard par l'abolition de toutes les autres restrictions interrégionales dans le domaine de la circulation des marchandises — a eu un effet contraire à celui escompté, contribuant à l'épanouissement de la spéculation. Ces difficultés, frappant également la classe ouvrière et la paysannerie, auxquelles s'est ajoutée une manifestation sans précédent de l'essor révolutionnaire dans tout le pays, ont déterminé l'aggravation des conflits sociaux, y compris au milieu rural notamment dans les régions où, à cause de la persistance des vestiges des structures féodales et semi-féodales, l'assujettissement des producteurs directs était plus évident. Dans ces zones, les paysans refusaient l'acquiescement des obligations et des taxes, passant à l'occupation des terres appartenant aux grands propriétaires, mettant le feu aux manoirs ; dans certains lieux on a procédé au partage des terres. Ce processus a gagné en intensité après l'écroulement de la monarchie austro-hongroise, événement qui a provoqué une véritable panique parmi les grands propriétaires, plusieurs d'entre eux abandonnant les domaines et se réfugiant en villes ou à l'étranger. On a proclamé par endroits l'état de siège, la présence de l'armée serbe modérant l'élan de ces mouvements qui pouvaient facilement acquérir le caractère d'une révolte généralisée. Pour contrecarrer ces tendances, le Conseil National de Zagreb, qui, après la disparition de la Double Monarchie, s'est proclamé l'organe législatif et exécutif représentatif des Slovènes, Croates et Serbes des anciens territoires austro-hongrois, a promulgué, le 14 novembre 1918, « la proclamation aux paysans » par laquelle était institué le droit de chaque famille paysanne d'obtenir un lopin de terre sans recourir à la force². Le 26 novembre 1918, le même organe décidait les principes fondamentaux de sa politique agraire : l'abolition des privilèges féodaux et l'expropriation des grands domaines avec compensation financière³.

Après la fondation de l'État unifié, devant les autorités de décision de la Yougoslavie a surgi comme une nécessité urgente et impérieuse l'accomplissement de la réforme agraire. Cette nécessité était dictée, avant tout autre considération, par le besoin d'arrêter la vague révolutionnaire des masses paysannes : cependant les milieux dirigeants de Belgrade étaient également conscients que le degré de développement de la société yougoslave imposait la suppression du système féodal et semi-féodal de l'économie agraire, du régime d'assujettissement de la paysannerie existant dans certaines régions, pour faciliter la pénétration plus rapide et plénière du capitalisme aux villages. L'acte fondamental de naissance de la réforme agraire a été le décret intitulé « Décisions préliminaires pour la préparation de la réforme agraire »⁴, émis le 25 février 1919. En dernière analyse, l'acte proclamait la suppression des relations féodales de dépendance (*Kmetски odnosi*) en Bosnie-Herzégovine et du colonat existant dans les anciens territoires austro-hongrois (Istrie, Gorica, Dalmatie), les paysans asservis étant déclarés propriétaires des

² Voir Ferdo Šišić, *op. cit.*, pp. 246—248.

³ *Ibidem*, pp. 256—257.

⁴ *Agrarna reforma*, pp. 12—17 ; Čedomir Dolinski, *op. cit.*, pp. 110 et suiv.

terres sans l'obligation de payer une indemnité pour les lots acquis. L'expropriation des grands domaines constituait la deuxième prévision fondamentale du décret. Les anciens propriétaires devaient être dédommagés par le paiement d'une rente temporaire jusqu'au règlement légal définitif du régime de ces terres agricoles. Les premiers bénéficiaires du décret étaient les volontaires de guerre, les soldats, les invalides, les proches parents des combattants tombés en lutte.

Les décisions préliminaires ne stipulaient pas d'une manière concrète les catégories des propriétés visées par la réforme agraire, exceptant celles des *fideicommiss* ainsi que les grands domaines dépassant les limites variables, de 57 à 286 ha selon les régions (III^e partie, art. 10). Les propriétés de la dynastie habsbourgeoise et des étrangers acquises sous le régime austro-hongrois étaient expropriées sans compensation. L'État rachetait les grands domaines forestiers et accordait également aux paysans le droit de pacage ainsi que la possibilité d'obtenir le bois nécessaire pour les constructions, le chauffage etc. Les biens fonciers ecclésiastiques de plus de 20 arpents (1 arpent = 5.775 m²) entraient de même sous l'incidence de l'expropriation. L'aliénation des terres obtenues par ce décret était interdite. Les lacunes de cet acte découlaient essentiellement de son caractère provisoire, l'application complète de ses prévisions étant ajournée jusqu'à l'adoption de la législation appropriée pour chaque province. C'est ainsi que le transfert formel des droits de propriété de la terre vers les nouveaux bénéficiaires a été ajourné plus de 15 ans. D'autre part, le décret ne définissait pas le terme de « grands domaines » et leurs limites, celles-ci augmentant toujours ; tout d'abord, par exemple, les limites des grandes propriétés en Herzégovine et en Dalmatie furent fixées à 87 arpents cadastraux de terre arable ou à 174 arpents de terre (y compris celle non cultivée). Ces limites en Srem et en Vojvodine étaient différentes : 521 et, respectivement, 869 arpents de terre⁵.

L'application de la réforme agraire a mis en évidence, du point de vue économique, deux situations différentes. La première envisageait les cas de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine, territoires qui avaient connu la domination ottomane, et où le but essentiel de la législation agraire a été la suppression des formes féodales et semi-féodales de possession de la terre ; il y avait dans ces provinces des grandes dignitaires d'un type particulier détenues antérieurement par les grands dignitaires ottomans, domaines constitués d'une multitude de petites fermes où travaillaient les paysans asservis (*kmet* ou *čivčija*) obligés à payer la dîme (*hak*) en argent ou en nature⁶. Quoique incomplète, l'application des prévisions de la réforme dans les territoires mentionnés s'est réalisée dans 15 ans. Le premier décret visant directement la Bosnie-Herzégovine fut annoncé le 21 juillet 1919 : 113.103 familles de paysans asservis (*kmetovi*) ont reçu 775.233 ha dont 566.077 de terre arable⁷.

Une situation bien différente fut en Vojvodine, Croatie, Slavonie et Slovénie où existaient aussi des grandes propriétés de type féodal,

⁵ Cf. Jozo Tomasevich, *op. cit.*, p. 365 ; *Istorija Jugoslavije*, p. 422.

⁶ Pour la situation spéciale de ces territoires, voir Otto von Frangeš, *op. cit.*, pp. 202—210.

⁷ Djoko Bogojević, *op. cit.*, p. 315.

mais exploitées dans le système de grandes fermes ; dans ce cas, la réforme a poursuivi la détermination de la partie soumise à l'expropriation, la répartition de cette terre aux différentes catégories sociales visées par le législateur et l'évaluation des compensations dues aux anciens propriétaires. L'application de la réforme dans ces régions a été extrêmement défectueuse à cause de la corruption à grande échelle et à tous les niveaux, des pressions tant des grands propriétaires que de certains organismes officiels de l'étranger ; selon certains calculs, du total des grands domaines existant dans ces provinces (1.277.045 ha), on a exproprié, jusqu'à la fin de l'année 1935, à peine 33,3^o ; 172.975 familles paysannes en ont bénéficié ⁸.

Le bilan de l'application de la réforme agraire pour toute la Yougoslavie faisait ressortir en 1935 que plus de 500.000 familles paysannes ont reçu de la terre, signifiant qu'une famille de quatre en avait bénéficié ; la superficie de la terre expropriée était de plus de 2 millions ha., représentant un quart de la terre cultivée du pays. Le nombre de petites propriétés a rapidement accru ; il y avait 1.985.000 de fermes nouvelles dont 68^o possédaient moins de 5 ha de terre ⁹.

La réforme agraire n'a pas apporté en elle-même une amélioration réelle du niveau de vie de la paysannerie yougoslave. Les causes sont multiples. Bien que dans les années vingt la situation matérielle ait connu une certaine amélioration, surtout celle de la couche moyenne, la crise des années 1929—1933 a interrompu ce processus ; la baisse des prix des produits agricoles ¹⁰, l'augmentation de ceux des articles industriels, l'accroissement des impôts ont aggravé la situation financière de la paysannerie ; l'appel aux crédits a impliqué des conditions onéreuses dont l'acceptation a signifié la dépendance effective des milieux bancaires d'État et notamment privés.

D'autre part, l'accomplissement de la réforme agraire a permis une croissance trop grande du nombre de petites propriétés ; le développement économique accéléré fut impossible à cause de l'absence des moyens techniques et de l'effort de moderniser la technologie des cultures. Par conséquent, la paysannerie continua à réaliser des revenus très réduits ; l'éventuel surplus créé pour l'échange se heurtait à la barrière des prix du marché qui étaient défavorables aux paysans. En outre, les impôts et bien d'autres taxes réclamées par la bureaucratie d'État ont rendu pire la vie de la classe rurale.

La surpopulation agricole était une vraie plaie, puisque le degré de développement de l'industrie yougoslave ne permettait pas l'absorption de l'excédent de la main d'œuvre des villages. Par exemple, dans la période 1921—1931 la croissance démographique a enregistré une moyenne annuelle de 192.000 habitants, tant que le nombre de personnes occupées

⁸ Jozo Tomasevich, *op. cit.*, p. 366.

⁹ *Istoriija Jugoslavije*, p. 422.

¹⁰ Les exportations yougoslaves ont baissé de 5.330 (quantités calculées à 1.000 tonnes) en 1929 à 2.930 en 1933 ; les produits agricoles et les matières premières représentaient 90 % des exportations ; cf. *Yugoslavia. An Economic Survey*, pp. 42—43.

en industrie augmenta à peine de 19.000, donc seulement 10% du progrès annuel de la population¹¹.

Dans ces circonstances, le courant favorable à l'émigration à l'étranger a gagné beaucoup de partisans, pour la plupart fils de paysans ; ce fut l'option, dans les années 1921—1931, de 250.000 citoyens yougoslaves¹². L'appauvrissement graduel du village a trouvé une expression dans le niveau extrêmement baissé du revenu national par habitant ; à côté de l'Albanie et de la Bulgarie, la Yougoslavie se situait, de ce point de vue, parmi les derniers pays de l'Europe dans la décennie 1931—1941.

L'analyse des effets de la réforme pendant toute la période de l'entre-deux-guerres fait ressortir qu'en dépit du fait qu'elle ait changé la structure sociale du monde paysan par la suppression des vestiges féodaux et semi-féodaux permettant l'accès plus libre du capitalisme, la réforme n'a pas substantiellement amélioré la condition matérielle de la paysannerie. Les lacunes de la loi, l'inconséquence de son application engendrant nombre de défauts ont découlé des limites mêmes de la société bourgeoise yougoslave.

¹¹ *Storia della Lega dei Comunisti della Jugoslavia*, p. 96. Pendant la décennie 1921—1931 la population augmenta avec 16,84% : la Yougoslavie occupait de ce point de vue la deuxième place en Europe après l'Union Soviétique. Cf. *op. cit.*, p. 7.

¹² *Istorija Jugoslavije*, p. 423.

ESSAIS DE RÉFORMES AGRAIRES EN TURQUIE (XIX^e—XX^e SIÈCLES)

MUSTAFA ALI MEHMET

Avant de s'attaquer à l'étude des réformes agraires intervenues en Turquie, il convient de faire le tour, si rapide soit-il, du régime de la propriété foncière dans la société turco-islamique en général, avec un regard particulier pour la société ottomane.

Certains traits de ce régime sont généralement connus, par exemple, le fait que sous l'Empire ottoman la terre appartenait à l'Etat, les sultans disposant de cet important moyen de production en vertu de leur pouvoir absolu. En outre, conformément aux principes islamiques du chériat, le droit de propriété revêtait un net caractère religieux, étant lié à l'appartenance des divers groupes sociaux à telle ou telle confession. C'est ce qui explique la classification des terres en : *arazi-i öşriyye* (terres de la dîme), des musulmans, et *arazi-i haraciyye* (terres du kharâdj), de la population non musulmane de l'Empire ottoman. D'autres différences sensibles se manifestent entre la *droit de propriété* et le *droit de possession*, chacun avec ses propres sous-divisions et formes d'expression.

Ainsi, la propriété foncière présentait-elle une image fort complexe au sein de la société turco-islamique. D'un côté, différentes catégories de *propriétés* sont nées (*mülk*, *vakf*, etc.), cependant que d'un autre côté, le droit de possession devait faire éclore toute une gamme de « fiefs » (*timar*, *zeamet*, *hass*, etc.), d'où le développement de ce qu'on appelle « le système timariote ». Ceci dit, il est inutile d'insister ici sur les terres dites *miri*, qui se trouvaient à la disposition des souverains ottomans ou encore sur les autres catégories de propriétés et de possessions.

La société ottomane fut appelée elle aussi à connaître graduellement un processus de *féodalisation*, qui devait consolider par la même occasion le droit de propriété. D'autre part, l'évolution parallèle du *chériat islamique* avec la tradition laïque (*örf*) faisait pencher la balance tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en fonction de l'évolution de la société turco-islamique du temps¹. Et dans le cadre de ce processus d'évolution com-

¹ Le droit de propriété dans le monde islamique et dans la société ottomane a fait l'objet de plusieurs études particulières. Voir en ce sens : Halil İnalcık, *Land Problems in Turkish History*, « Muslim World », 1955, p. 221—228 ; Muzaffer Sencer, *Dinin Türk Toplumuna Etkileri* (L'influence de la religion sur la société turque), Istanbul, 1974, 288 pp. (cf. la Bibliographie, p. 280—287) ; Kemal H. Karpat, *The Land Regim, Social Structure and Modernization in the Ottoman Empire*, dans *Beginnings of Modernization in the Middle East*, Chicago, 1968, p. 69—90 ; Midhat Sertoğlu, *Osmanlı İmparatorluğunda XV—ve XVI, yüzyıllarda girışilen toprak reformları ve sonuçları* (Les réformes agraires introduites aux XV^e et XVI^e siècles dans l'Empire ottoman et leurs résultats), dans « Belg. Türk Tarihi Dergisi », 1970, n^o 35, p. 68—71 ; Donald Quataerd, *Ottoman Reform and Agriculture in Anatolia, 1876—1908*, Los Angeles, Calif., Univ. of California, 1973, 509 pp. (Diss.) ; etc.

plexe, la terre constituait un objet de dispute entre le *pouvoir central* et les *divers groupes sociaux*, dans leurs efforts de s'imposer sur le plan économique et politique.

Une première reconnaissance officielle des changements intervenus au fil des siècles dans la société turco-islamique allait se faire jour lors du commencement de « l'ère des réformes », entrée dans l'histoire sous le nom de TANZIMAT (1839). En effet, le *Document de Gülhané*², promulgué alors, ouvrait de nouvelles perspectives à la consolidation de la propriété privée au sein de la société ottomane pour le bénéfice de tous les sujets de l'Empire. Mais ni le Document de Gülhané, ni le *Hatt-ı hümayun de 1856*, qui lui fit suite, n'ont pu apporter des modifications sensibles au régime de la propriété au bénéfice des masses directement productives — les raïas (*re'aya*).

La *Loi agraire de 1858*³ distinguait plus nettement entre les différentes catégories de terres dans l'Empire ottoman, sans promouvoir pour autant une nouvelle distribution de la propriété foncière en faveur des « raïas ». Celles-ci travaillaient effectivement la terre en vertu de certaines lois et traditions, sans qu'il leur soit accordé un droit de pleine propriété sur cette terre. Cette remarque s'applique aussi à la *Constitution de 1876*⁴, — frappée du reste de suspens sitôt promulguée.

De sorte que ce sera seulement la *Révolution des Jeunes Turcs (1908)* qui ouvrira « une nouvelle étape de l'histoire socio-économique de l'Empire ottoman »⁵, par ses objectifs dont faisait également partie l'abolition de la dime féodale dite *a'sar* et la distribution des terres aux paysans de l'Empire ottoman sans discriminations d'aucune sorte (religion, nationalité, etc.). Une telle politique visait à gagner la population non musulmane, afin de sauver l'Empire de sa complète désagrégation. Mais, pour toutes sortes de raisons d'ordre intérieur ou jouant de l'extérieur, le mouvement des Jeunes Turcs devait faillir en ce qui concernait la *question de la terre*, étant réduite à renoncer petit à petit aux principes d'une démocratie bourgeoise qu'il s'était donné pour but tout d'abord.

Il convient de noter, par ailleurs, que l'incessant affrontement du chériat islamique avec les éléments laïcs en continuel progrès → affrontement manifeste y compris dans le domaine de la propriété foncière — devait conduire au courant de la seconde moitié du XIX^e siècle à la rédaction d'autres codes de lois, dits *Mecelle*⁶. Ils étaient destinés en général à faciliter l'adaptation du chériat islamique aux réalités du nouveau contexte historique de la société ottomane.

Or, cet état des choses particulièrement complexe fera partie de « l'héritage » du *régime kémaliste*. Celui-ci, après 1923, eut à prendre à son compte l'ancienne société ottomane avec tout son cortège de problèmes.

★

² M. Sencer, *op. cit.*, pp. 129—142 et 196—208.

³ Ömer Lütfi Barkan, *Türk toprak hukuku tarihinde Tanzimat ve 1274 (1858) tarihli Arazi Kanunnamesi* (Le Tanzimat dans l'histoire du droit agraire turc et la Loi agraire de 1858), dans *Tanzimat*, Istanbul, 1940, p. 321—421; M. Sencer, *op. cit.*, p. 132 et suiv.

⁴ M. Sencer, *op. cit.*, p. 208—212.

⁵ Kemal H. Karpat, *Türk Demokrasi Tarihi* (Histoire de la démocratie turque), Istanbul, 1967, p. 77.

⁶ M. Sencer, *op. cit.*, p. 199 et suiv.

C'est un fait généralement connu que le mouvement de libération nationale (1919—1923) pris en main par Mustafa Kémal (Atatürk) a réuni les suffrages de la masse des paysans anatoliens, qui lui assura son triomphe, incarné dans la proclamation de la République de Turquie (le 29 octobre 1923). Compte tenu des sacrifices de la masse paysanne, la question agraire devait, comme de juste, trouver une rapide solution, par la distribution des terres aux paysans turcs qui en étaient dépourvus et par l'amélioration sensible des conditions de leur existence en général.

Certes, les réformes kémalistes sont suffisamment connues pour qu'il soit inutile d'entrer maintenant dans leur détail. Leur caractère progressiste ne saurait faire l'objet du moindre doute, ainsi que leur apport à la modernisation de la Turquie sous tous les rapports. Comme sa population se trouvait à l'époque diminuée jusqu'à 14-15 millions d'âmes, la Turquie allait disposer d'un territoire immense, dont une bonne partie appartenait déjà à l'Etat, les maîtres de ces terres ayant disparu d'une façon ou d'une autre (décédés ou partis). De ce fait, l'Etat était devenu un grand propriétaire foncier. Partant de là et, d'autres considérants, d'ordre politique ou économique, l'étatisme (*Devletçilik*)⁷ allait se développer en tant que principe préconisé et appliqué par le régime kémaliste, qui encourageait aussi parallèlement l'initiative privée.

En même temps, le régime adopta une politique destinée à attirer les familles turco-islamiques de l'étranger — la région balkanique y compris — pour les faire rentrer au pays. Ce retour au pays s'organisa soit par des accords bilatéraux (gréco-turc, après la paix de Lausanne), soit en stimulant de toutes les manières possibles leur immigration. Par conséquent, la distribution des terres aux paysans entièrement dépourvus ou ne possédant que de très petits lopins, d'une part; l'effort de créer pour les nouveaux-venus des conditions propices à leur implantation au pays, d'autre part, ont contribué au maintien à l'ordre du jour du problème agraire et de la distribution des terres⁸. A ceci s'ajoutaient encore les difficultés nées du fait de l'impossibilité d'abolir l'ancien système des propriétés foncières, comprenant les gros domaines. C'est pourquoi la société turque moderne ne cessa pas de ressentir l'impératif des réformes agraires essentielles. Il faut aussi compter avec la mentalité de l'époque et la manière dont Mustafa Kémal lui-même envisageait la structure de la société turque, qu'il considérait dans son ensemble comme *une unité composée de groupes sociaux avec des intérêts convergents*. Donc, soit sous la pression des masses populaires, soit par suite de certaines exigences objectives, l'Etat turc a pris des mesures en vue de passer à quelques réformes agraires proprement dites. Sans pousser jusqu'aux détails, nous nous proposons de présenter ci-après les principales étapes dans la voie des réformes agraires parcourues par la Turquie moderne jusqu'à nos jours, en notant aussi leurs traits caractéristiques :

Au cours du processus de modernisation intervenu en Turquie, le 20 avril 1924 devait être adoptée la première *Constitution* de caractère

⁷ Kemal H. Karpat, *op. cit.*, p. 79—82.

⁸ L'immigration en tant que phénomène allait prendre de l'ampleur après le siège de Vienne (1683), qui marque le début de la retraite des Turcs d'Europe (cf. Kemal H. Karpat, *op. cit.*, p. 86—87 et note 36).

laïc. Celle-ci eut certains retentissements en ce qui concerne le régime agraire, bien que les principes canoniques continuaient avoir emprise sur la société turque.

Toujours en 1924, une loi (n° 441) prévoyait des mesures destinées à venir en aide aux personnes ayant subi des dommages matériels pendant l'occupation étrangère, en leur assurant des habitations, des terres, etc. La Loi du 16 avril 1924 assurait la distribution de terres à la population transférée de Grèce en accord avec les conventions internationales. Des mesures encore plus concrètes étaient prévues par la Loi budgétaire de 1925, autorisant la distribution aux paysans par les soins du gouvernement des terres appartenant à l'Etat, contre des sommes remboursables par termes en dix ans⁹. Plus tard, en 1937, allait être élaborée une loi (*İskân kanunu*) sur le domicile des citoyens turcs, conçue pour contre-carrer le nomadisme — loi qui supposait elle aussi un élargissement du processus de la distribution des terres.

Comme on le voit, presque toutes les lois et mesures de quelque portée adoptées pendant cette période touchaient d'une façon ou d'une autre aux questions agraires, à la distribution des terres à ceux n'en disposant que de trop peu ou du tout, ainsi qu'aux colons venus de l'étranger, sans oublier les moyens pour la dotation des nouvelles propriétés du nécessaire, pour lequel du crédit était prévu.

Toutefois, des carences d'organisation ou l'application déficiente des mesures du gouvernement ont diminué sensiblement le rendement des efforts faits dans le domaine des réformes agraires, sans pouvoir couvrir le décalage entre les diverses couches de la paysannerie turque. D'autre part, le principe du rachat des terres et les crédits mal utilisés devaient entraver le rétablissement économique des paysans pauvres. La distribution des terres allait elle aussi subir une régression progressive : si dans l'intervalle 1923—1934 la distribution des terres toucha à 700 000 hectares, entre les années 1934—1938 elle tomba à 300 000 hectares, pour décroître encore plus pendant la deuxième guerre mondiale¹⁰.

Avec la fin de la deuxième guerre mondiale (1945) un renouveau s'ébauche en Turquie, de même que dans bien d'autres pays. Maintenant, la question des réformes agraires se pose avec plus de force encore, car il s'agit d'améliorer le sort des paysans turcs, constituent à l'époque 80% de la population du pays¹¹.

C'est dans cet ordre d'idées qu'on adopta en 1945 la Loi de la distribution des terres aux paysans (*Çiftçiyi Topraklandırma Kanunu*), dont le but était de donner un essor à la culture de la terre et d'élargir les bases de la justice sociale en Turquie¹². Toutefois, plusieurs articles de cette loi, notamment ceux portant sur l'expropriation des domaines

⁹ Beşir Hamitoğulları, *Türkiye' de toprak, toprak reformu ve iktisadî kalkınma* (La terre en Turquie, la réforme agraire et le développement social), dans « Ankara Üniversitesi. Siyasal Bilgiler Fakültesi Dergisi » (*SBFD*), Ankara, t. XXI, n° 1, 1966, p. 42.

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ Kemal H. Karpat, *op. cit.*, p. 90—91.

¹² *Ibidem*.

privés de plus de 500 ha et même, par endroits, de 200 ha, ont suscité l'opposition violente des classes aisées. Cette réaction a été si forte que le parti de gouvernement — autrement dit le « Parti Républicain du Peuple » (= C.H.P.) — dut battre en retraite. Ensuite, une fois adopté le système politique pluraliste (après 1950), cette loi s'est trouvée modifiée dans une large mesure, ne concernant plus que les terres du fisc (*Hazine*) ou des fondations pieuses (*Vakf*) et autres terrains non utilisés. Notons à ce sujet que malgré les presque deux millions d'hectares en terres de labour distribués dans l'intervalle des années 1947—1960, suivant certains spécialistes, si l'on excepte les domaines des citoyens émigrés, en Turquie « aucun terrain agricole privé n'a été distribué aux paysans »¹³.

Quant aux familles ayant bénéficié de cette distribution de terres, bon nombre d'entre elles ont fini par s'endetter au point de devoir se défaire des terrains respectifs. Aussi, en fin de compte, les bénéficiaires réels de la Loi sur la distribution des terres restèrent les paysans cossus, qui disposaient des moyens financiers susceptibles de les faire valoir. Selon l'étude déjà citée ci-dessus, la distribution des terres dans le secteur agricole par familles offrait en 1952 le tableau d'ensemble suivant :

- 16,6 % de la population rurale en était entièrement démunie ;
- 31 % se composait de paysans pauvres disposant de 2,6 % du total des terres agricoles ;
- 40,19 % était formée de petits fermiers avec 14,8 % des terres agricoles ;
- 10,7 % réunissait les fermiers moyens avec 22,64 % des terres agricoles ;
- 1,5 % détenait les 39,4 % des terres agricoles ;
- 0,11 % représentait la catégorie des gros terriens avec 20,6 % des terres agricoles¹⁴.

Telles étant les choses, la question de la réforme agraire devait nécessairement tenir un grand rôle dans l'évolution politique du pays, comptant parmi les principaux objectifs des divers partis, qui n'arrivèrent pas, néanmoins, à trouver la réponse radicale et durable, faite pour satisfaire tant soit peu les besoins quotidiens des paysans turcs. Les terres distribuées pendant cette période étaient toujours des celles appartenant à l'État ou constituant des usages (*mer'a*) et celles-ci également passaient peu à peu entre les mains des groupes aisés, en faisant grossir de la sorte les rangs des paysans démunis¹⁵. Ce fut là l'une des causes qui, associée à bien d'autres, d'ordre social, politique, etc., conduisit *au coup d'État militaire du 27 mai 1960* et à la chute du cabinet Menderes.

Le régime inauguré le 27 mai 1960 marquera le commencement d'une autre étape, une étape tout neuve tant au point de vue politique que sous le rapport du développement social de la Turquie. La Constitution adoptée le 9 juillet 1961 (la deuxième, après celle de 1924) s'avérait

¹³ Beşir Hamitoğulları, *art. cit.*, p. 42.

¹⁴ *Ibidem*, p. 35.

¹⁵ Fehmi Yavuz, *Toprak, ya da tarım reformu* (Réforme de la terre ou réforme agraire), « SBF D », XXII, n° 2, 1967, p. 34.

plus explicite en ce qui concernait l'application des réformes agraires. Elle proclamait que : « l'Etat prend des mesures en vue d'assurer la culture payante de la terre et pour distribuer des terres aux paysans démunis ou avec des terrains insuffisants »¹⁶, tout en préconisant aussi la limitation des domaines, des facilités de crédit, etc.

Mais bien que la formule « réforme agraire » figure souvent dans les divers documents officiels, bien qu'elle soit devenue l'un des slogans politiques courants chez les partis souhaitant s'assurer le vote des masses paysannes, les choses ne changeront pas après 1960, puisque aucune réforme agraire satisfaisante ne pourra être appliquée. Le *Projet de réforme agraire* élaboré par la suite ne devait guère revêtir l'autorité d'une loi, malgré le fait qu'il n'était pas conçu de manière à résoudre ce problème si complexe de la société turque, car il maintenait le principe du rachat et la réforme respective se réalisait en 25 ans¹⁷.

Suivant les statistiques, en 1963, presque un million de familles paysannes travaillaient sur des terres qui ne leur appartenaient pas de droit¹⁸. Quant aux petites fermes, bien qu'elles représentassent une forte majorité dans les campagnes, seulement 23,7 % des terres de labour leur revenaient, cependant que les fermes moyennes et grandes (31,2 %) possédaient 76,3 % du total de ces terres¹⁹.

En 1965, les débats en marge des projets de réformes agraires se multiplient. Une Commission *ad-hoc* s'est occupée surtout de la limitation des grands domaines (jusqu'à 230 ha., susceptibles de se doubler dans les cas de fermes modèles), mais elle traita aussi du rachat à termes des terrains qu'on allait distribuer et d'autres questions encore²⁰. Au cours des dernières dizaines d'années, des commissions agraires ont enquêté sur place, en avançant une série de suggestions compte tenu des diverses particularités régionales et autres caractères spécifiques du pays et établissant même une liste des urgences zonales. Néanmoins, les mesures appliquées se sont avérées plutôt bornées face aux exigences pressantes de la société turque. Par ailleurs, l'instabilité politique traduite par de fréquents changements de cabinet contribue à rendre les réformes agraires un incessant desideratum de la Turquie contemporaine, de même que par le passé.

Ainsi qu'on vient de le voir, la Turquie a toujours ressenti le besoin d'une réforme agraire efficace, qui porte tant sur la distribution des terres, que sur l'amélioration des conditions de travail et de vie des paysans, constituant encore la majorité de la population (plus de 52 %).

C'est pourquoi, le régime installé le 12 septembre 1980 et qui a donné une nouvelle constitution au pays (le 7 novembre 1982) a tâché d'aboutir à une réforme agraire plus large, tout en conservant certains principes fondamentaux des projets précédents : la propriété privée, le rachat, les

¹⁶ *Ibidem*, p. 37.

¹⁷ Beşir Hamitoğulları, *art. cit.*, p. 43.

¹⁸ İlkan Özlük, *Toprak reformu ve hukuk politikası* (La réforme agraire et la politique juridique), « SBFD », XXII, n° 1, 1967, p. 80.

¹⁹ Cevat Geray, *Toplum kalkınması ve toprak reformu* (Le développement social et la réforme agraire), « SBFD », XXI, n° 3, 1966, p. 55.

²⁰ Fehmi Yavuz, *art. cit.*, p. 36 ; L. Braşoveanu - N. Grigorescu, *Turcia* (La Turquie), Bucarest, 1966, p. 233.

crédits bancaires, etc. Toutefois, il semble que le régime a été plus décidé en ce sens, se proposant d'appliquer aussi d'autres mesures concrètes destinées à en faire bénéficier les paysans sans terres ou avec des terres insuffisantes et à créer des conditions propices pour le développement de la technologie agricole. A cet effet, après les élections de l'automne 1983, une *Loi agraire* est en train d'être élaborée, qui tiendra compte beaucoup plus que par le passé des particularités et priorités zonales, ainsi que des facteurs d'ordre politique, social, économique, juridique, démographique, etc.

La Turquie est un pays en cours de développement, dont l'agriculture offre un net caractère *extensif* et où l'administration tient un rôle important dans la réglementation des problèmes posés par ce genre d'agriculture. A retenir, en outre, que les superficies arables ont augmenté de 14 millions ha. en 1948 à 23 millions ha. en 1960²¹ et qu'à l'heure actuelle on procède à la culture d'environ 28—29 millions ha., sans épuiser pour autant absolument toutes les possibilités de faire valoir d'autres terres. La *coopérativisation* se développe de plus en plus dans le secteur agricole, cependant que les fermes agricoles de l'Etat (*Devlet Çiftlikleri*) se multiplient dans toutes les provinces du pays, avec le double résultat : de servir de modèles aux paysans et de les aider avec le concours de l'outillage moderne dont elles sont dotées. Inutile d'insister sur l'impératif de rendre le secteur agricole apte à concourir au développement de l'économie nationale et à ne point entraver l'essor industriel²². Sans disposer pour le moment de l'information nécessaire en ce sens, il est à présumer que les mesures préconisées vont rendre l'agriculture turque plus dynamique, afin qu'elle soit à la hauteur de l'industrialisation de la Turquie moderne.

Une dernière conclusion qui se dégage du présent exposé est que la question des réformes agraires n'a jamais cessé de revêtir une grande importance, dans l'Empire ottoman et en Turquie. Cette question entre, de la sorte, dans l'ensemble du processus de réorganisation de toute société balkanique d'hier et d'aujourd'hui.

²¹ Beşir Hamitoğulları, *art. cit.*, p. 42.

²² *Ibidem*, p. 43—45.

RÉFORMES AGRAIRES ET RÉGIME DE PROPRIÉTÉ EN DOBROUDJA

LIVIU P. MARCU

La réforme agraire en Dobroudja représente, *stricto sensu*, un acte de redistribution de la propriété foncière en faveur des petits producteurs qui avaient des superficies réduites de terres, ou des ouvriers agricoles qui en manquaient totalement; *au sens plus large* la réforme comprend l'ensemble des mesures qui découlent d'une telle opération, notamment la législation agraire, le contrôle sur l'utilisation des terrains, l'enregistrement des titres de propriété, les charges fiscales, la réglementation du fermage, des aliénations des terres, le crédit agricole etc. Le type d'une réforme diffère, selon le cas, par rapport à l'étape historique dans laquelle elle se réalise, aux modalités de solution des problèmes des paysans et surtout des droits de propriété sur les terrains et, enfin, aux classes et catégories sociales qui bénéficient de ses fruits.¹

Les réformes agraires de la fin du XIX^e s. en Dobroudja appartiennent au *type capitaliste*, comme celle de l'ancienne Roumanie, effectuée vers le milieu de ce siècle. Mais, les premières ont présenté des particularités d'ordre juridique et économique qui les ont différenciées de celles de la deuxième catégorie, de même que de toutes les réformes enregistrées dans les pays balkaniques, visant des fins qui ont conduit, au cours de leur application, à l'étroite imbrication de leur caractère économique et social avec les aspirations nationales, parfois en les devançant, fait qui a marqué aussi les réglementations juridiques.

Dans la Dobroudja, les terrains *mülk*, en général propriété des musulmans, n'occupaient pas une trop grande superficie, dans cette catégorie pouvant être consignés aussi les cas rares d'accroissement au bord de la mer; la situation était similaire pour les *mevkufe*, les biens de « main morte » provenant des anciennes fondations religieuses. Le Delta du Danube fut la seule région ayant acquis le statut *de mevat*².

Aux biens immeubles revenait la plus grande proportion; ils appartenaient au domaine public *miri* laissés à l'usage des producteurs directs sur la base d'un acte de concession *tapu* qui représentait le paiement

¹ Cf. Nations Unies. Conseil économique et social. Progrès de la réforme agraire. Cinquième rapport, New York, 1970, p. 1 suiv.

² Cf. R. Charles, *Le droit musulman*, Paris, 1965, chap. IV. Vz. aussi G. M. Ghica, *Questiunea proprietății în Dobrogea, I — Studiu asupra proprietății funciare și în special asupra domeniului public în Imperiul otoman din 1858, și alte legislațiuni mai recente*, București, 1880, p. 25 suiv.

en avance d'une taxe proportionnelle de 5% sur la valeur du terrain. La situation juridique de cette catégorie de producteurs *tesarif*, source d'une longue série de controverses parmi les juristes modernes, apparaît comme un droit réel *sui-generis*, limité à la superficie et en principal au droit d'usage et de perception des fruits. L'analogie avec le *dominium bonitatum*, avec l'emphytéose du droit romain, avec l'usufruit aliénable et transmissible *mortis causa* uniquement aux héritiers naturels du bénéficiaire ou avec l'emphytéose du droit moderne est assez approximative. L'identité avec le droit de possession fut aussi — à raison — mise sous le signe d'interrogation, car le *tesarif* n'avait pas d'*animus domini* et ne bénéficiait non plus de la prescription acquisitive, sa situation étant plutôt celle d'un simple détenteur³.

C'est là un des problèmes de base sur lequel a dû se pencher le législateur roumain au moment de la réglementation sur des bases modernes de la propriété de la nouvelle province, attachée à l'ancienne Roumanie conformément aux prévisions du Traité de Berlin. L'Etat roumain s'est substitué dans les droits de l'Etat ottoman aussi dans le domaine public *miri* qui constituait en Dobroudja, ainsi que nous l'avons mentionné, le principal fonds foncier mais pas en tant que propriétaire à plein pouvoir, sa possession étant limitée par les droits d'usage et de perception de l'usufruit des anciens détenteurs, sur la base du *tapu*, auxquels s'y ajoutait, en cas d'aliénation, un droit préférentiel *quasi-sufa*, pour les villageois *retractus ex iure incolatus*, fait qui imposa la transformation de la nature de cette propriété, pour des raisons de concordance avec celle de l'ancienne Roumanie. Pour aboutir à ces transformations il fallait déterminer au préalable la superficie du fonds foncier par des déterminations cadastrales, puis établir les modalités de redistribution des terrains destinés à la cultivation gratuitement ou par rachat, le montant et les termes de paiement pour le cas où la solution du rachat sera adoptée etc.

En Grèce, après la fin de la domination ottomane, les terres acquises par l'Etat hellène par la substitution en droits fonciers furent distribuées gratuitement, par lots, et par chef de famille, et l'excédent mis en fermage; donc la solution adoptée fut celle de la mise en possession sans rachat⁴. La Serbie a suivi la même voie laissant les terres à la charge des grandes familles *zadruga*, à la différence de la Bosnie et de l'Herzégovine, où la domination autrichienne transforma la dîme en nature en paiement en argent liquide, rendant ainsi la situation des paysans encore plus difficile⁵.

La Bulgarie avait choisi plusieurs voies: les biens immeubles des émigrants sont entrés dans la possession de l'Etat et ceux que possédaient les autochtones *ab antiquo*, dans la possession des producteurs directs en échange d'une rançon payée à tempérament à l'Etat, qui remboursait la somme intégrale aux anciens propriétaires; les anciens terrains *miri* détenus sur la base du *tapu* restèrent dans la possession de leurs anciens déten-

³ Cf. I. N. Romau, *Studiu asupra proprietății rurale din Dobrogea...*, Constanța, 1907. V. aussi C. Filitis, *Proprietatea funciară după legile otomane*, 1881.

⁴ Cf. M. A. Coumoudouros, *De l'impôt foncier dans le royaume de Grèce*, Paris, 1861. V. aussi Pan. I. Zepos, *Greek Law*, Atena, 1949, p. 48 suiv.

⁵ Cf. D. E. von Thalac, *Das staatsrecht des Fürst ntums Serbien*, Leipzig, 1858. V. aussi A. Barre, *La Bosnie-Herzégovine. Administration autrichienne de 1878 à 1903*, Paris, (s.a.).

teurs, qui avaient l'obligation de remplacer les anciens titres avec des actes nouveaux, délivrés par les autorités bulgares.

Cette dernière solution créera aux instances judiciaires bulgares des problèmes concernant la nature du droit de propriété de ces détenteurs de biens immeubles fonciers. La transformation des anciens détenteurs en des propriétaires à plein droit a été contestée compte tenu du fait que la propriété *nuda* est imprescriptible, que le renoncement aux droits, par l'Etat bulgare aurait du être fait expressément, qu'une situation de fait ne peut pas conduire à la constitution d'un droit en matière de biens imprescriptibles, que personne ne peut se créer des droits par sa propre volonté, que la transformation de la dîme en impôts n'a pas conduit à des modifications dans la nature de la propriété etc.⁶ Mais, nous considérons qu'on a perdu de vue le fait que les paysans bulgares, délivrés de sous la domination étrangère, avaient maintenant un *animus domini* en ce qui concerne les terres qu'ils possédaient et qu'ils considéraient leur revenir de droit, et que l'Etat bulgare, titulaire de ces terres, avait acquiescé à la nouvelle situation devenue d'ailleurs phénomène de masse.

Pour éviter des confusions de ce genre, l'Etat turc avait mis en œuvre, sur les territoires qu'il possédait une solution encore plus radicale : par le Décret du 15 Juillet 1885, le sultan ordonne la transformation de droit de la détention immeuble *miri* en propriété absolue *mülk*, en reconnaissant ainsi expressément son contenu moderne, suivant le système du droit européen⁷.

L'Etat roumain n'a appliqué aucun de ces procédés, en choisissant la voie de l'expérience propre accumulée lors de la réforme agraire de 1864. Par l'effet de la Loi appliquée vers le milieu du XIX^e siècle, les propriétés en cause avaient été scindées en deux parties : un tiers déclaré propriété absolue de l'ancien propriétaire, purgé de tout droit d'usage par les paysans, et deux tiers déclarés propriété des anciens paysans corvéables, exempts à leur tour des obligations vis-à-vis de l'ancien maître féodal. Le procédé se fondait sur une tradition historique selon laquelle — écrit Nicolae Bălcescu — « au début, le propriétaire terrien partage ses terres en trois parties, dont deux étaient distribuées aux colonistes, par des superficies réduites, et l'autre cultivée par ceux-ci au profit du maître, par le système des corvées »⁸. Donc, dans l'ancienne Roumanie la distribution des deux tiers au profit des producteurs directs s'est réalisée sans frais de dédommagement (quoique cette solution ait été préconisée dans le cadre des travaux de la Commission agraire de 1848) et proportionnellement avec le potentiel économique des bénéficiaires exprimé par têtes de bétail.

Obligé de résoudre le problème de la *propriété de type féodal* en place dans la Dobroudja, ainsi qu'elle fut laissée par l'ancienne domination

⁶ Cf. E. Zamfiroiu, *Evoluția proprietății imobiliare în Bulgaria (1878-1916)*, Bucarest, 1919. Vz. aussi K. T. Georgiev, *Agrarnata reforma na Balgariia*, Plovdiv, 1929 ; T. Petrov, *Agrarnite reformi v Bălgariia, 1880-1914*, Sofia, 1975.

⁷ Cf. *La Question des Réformes dans la Turquie d'Europe, exposé documentaire par un non-diplomate*, Paris Leipzig Neuchâtel, 1903, p. 37-53 ; Vz. aussi Savvas Pacha, *Flude sur la théorie du droit musulman*, Paris, 1892.

⁸ N. Bălcescu, *Opere*, vol. II, Bucarest, 1953, p. 14.

ottomane, le législateur roumain a procédé par analogie avec la situation de l'ancienne Roumanie, à savoir :

a. L'Etat roumain s'est substitué en droits à celui ottoman, en acquérant, sur le domaine public *miri*, par *subrogation*, une propriété identique, donc conditionnée, de type féodal, ainsi qu'étaient aussi les anciennes propriétés du nord du Danube avant 1864, mais se différenciant par son essence du domaine éminent que l'Etat avait sur le territoire du pays en général, donc aussi sur les biens immeubles ayant un statut de *mülk* et *metruke*.

b. Les anciens détenteurs de ces terrains appartenant maintenant au domaine public de l'Etat roumain, *conservaient leur droit d'usage à perpétuité et d'usufruit* avec l'obligation de prouver leur qualité de titulaires, position qui ne différait pas de celle des anciens paysans corvéables du nord du Danube d'avant la réforme agraire.

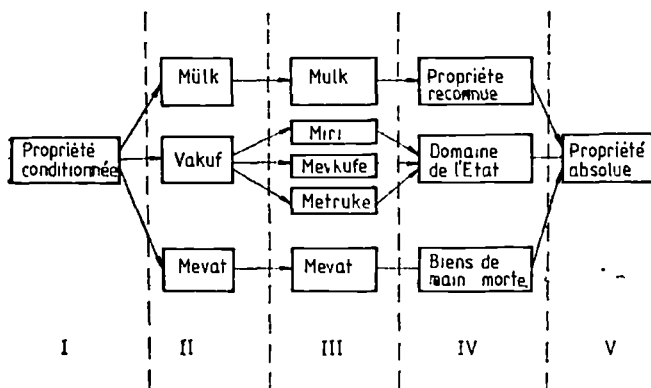


Fig. 1 — Les transformations du système de propriété en Dobroudja : I — propriété foncière de type féodal ; II — propriété foncière dans le système de l'Islam ; III — propriété foncière dans le système du C. propr. fonc. ottomane de 1858 ; IV — propriété foncière dans la période 1878—1882 ; V — propriété foncière dans le cadre de la réglementation de 1882.

c. Les obligations de type féodal qui revenaient aux détenteurs de ces terrains dans leurs rapports avec l'Etat, en sa qualité de propriétaire du domaine public, à part des impôts, devaient être *rachetées* définitivement par le paiement d'une somme établie, ou bien par la concession au profit de l'Etat d'un tiers du terrain, sans aucune obligation à l'égard des anciens détenteurs, situation similaire à celle de l'ancienne Roumanie où, par la réforme de 1864, l'extinction des obligations réciproques fut effectuée en nature, par un tiersage.

d. En échange du rachat ou de la concession partielle de terrain, les anciens détenteurs acquéraient un droit de propriété sur le terrain qu'ils avaient utilisé jusqu'alors — en vertu d'un *tapu* — purgé de toute obligation de nature féodale, ne devant payer que les impôts, dans leur nouvelle qualité de *propriétaires absolus*, de même que les anciens paysans corvéables du nord du Danube ; l'Etat et les propriétaires terriens de l'ancienne Roumanie bénéficiaient des droits absolus sur le tiers resté en leur administration directe⁹.

⁹ Cf. L. P. Marcu, *Reformele agrare din Dobrogea de la sfârșitul secolului XIX și începutul secolului XX în context sud-est european*, dans : *Comunicări de istorie a Dobrogei*, Constantza, 1983, p. 106 suiv.

Ainsi conçue, la réforme agraire a connu plusieurs *étapes*, certaines revêtant un caractère préliminaire (suppression temporaire de la dîme, vérification des titres de propriété, délimitation des parcelles), d'autres comprenant l'action proprement dite, de transformation de la propriété (rachat de la dîme, vente des lots de l'Etat, mise en possession de terres de certaines catégories de citoyens).

L'émiettement des terrains et les opérations juridiques successives fondés sur des actes normatifs n'ayant pas toujours un contenu assez clair ont déterminé l'existence, dans la Dobroudja, du début du XX^e s., de quatorze catégories de propriétés foncières. La confusion partait de la Loi n° 3 du 3 avril 1882 *qui ne fut pas une Loi de mise en possession de terres*, ainsi que se présentaient, formellement celles de 1864 de l'ancienne Roumanie, du 9 janvier 1888 de la Dobroudja concernant les sous-officiers ayant servi douze années sans interruption ou du 2 avril 1903 portant sur les vétérans de la guerre de 1877/1878; *elle ne fut un acte normatif non plus, visant la réglementation des ventes de certains biens appartenant à l'Etat*, ainsi que laissait entendre le titre de la III^e Section : « Sur la propriété de l'Etat et sa vente » ou les rapports juridiques Etat—acheteur concrétisés par un contrat synallagmatique qui suivait les règles du droit commun et les prévisions expresses de la Loi sous le régime de laquelle il fut rédigé, fait souvent observé par ceux qui étaient lésés par l'application des mesures de dépossession.

La Loi a eu une finalité bien établie : *changer la nature de la propriété* et l'innovation de donner à l'acte de vente-achat un caractère public ne doit pas nous faire ignorer qu'elle ne fit que légiférer le rachat de la dîme, et que le prix ne représentait pas la valeur des biens vendus, mais justement cette obligation, d'où découle aussi le caractère tout à fait spécial des relations juridiques qu'elle avait générées. Dans le cadre de la réforme appliquée en Dobroudja, le fait d'avoir dépassé le niveau d'un simple contrat synallagmatique de vente-achat entre l'Etat et une personne privée fut confirmé par la Constitution, qui en vertu de l'art. 132 a assimilé les lots petits acquis par les habitants de cette région du point de vue de l'inaliénation, à ceux qui furent accordés par la Loi de 1864, comme mesure de protection et garantie non seulement en faveur de l'Etat, mais aussi des petits agriculteurs¹⁰.

Comme effet secondaire de cette Loi mentionnons aussi la transformation de la nature des biens immeubles dans la possession de la population musulmane : les anciennes possessions *miri* sont devenues propriété absolue de type *mülk*, fait qui a permis la réalisation de la succession *mortis causa*, conformément aux prévisions du droit canonique musulman *Sheriat* qui éliminait de l'héritage les parents plus éloignés. La Loi sur l'organisation judiciaire de la Dobroudja de 1886 laisse à la charge des instances musulmanes la solution des causes liées à la succession de ces biens immeubles.

¹⁰ Cf. L. P. Marcu, *Unele aspecte juridice ale reformelor agrare din Dobrogea de la sfîrşitul secolului al XIX-lea şi începutul secolului XX*, dans : « Studii şi cercetări juridice », an XXV (1980), no. 1, p. 65—76. Vz. aussi C. Rotaru-Peştera, *Reformele agrare din Dobrogea veche (1878—1930), inclusiv istoria Dobrogei şi proprietatea ei pînă la 1878*, < Iassy >, 1930.

Deux décennies après la réforme, la moyenne des petites superficies (moins de 10 ha) par tête d'habitant était de 7,66 ha, dont le dép. de Constantza 8,47 ha et le dép. de Tulcea 7,05 ha, par rapport à 3,5 en Moldavie et 3,5 en Valachie : la moyenne de la propriété entre 10—100 ha était de 26,67 ha, tandis qu'elle touchait 20,62 ha en Moldavie et 23,77 en Valachie ; celle de la grande propriété, de plus de 100 ha avait une moyenne de 208,56 ha par rapport à 695,84 ha en Moldavie et 829,51 ha en Valachie. Les terrains de moins de 10 ha représentaient 29,40% de l'ensemble des superficies cultivables tandis qu'en Moldavie ils représentaient 40,32% et en Valachie 37,09% ; en échange la Dobroudja enregistrait la plus grande proportion de propriété moyenne : entre 10—50 ha — à savoir 39,88%, par rapport à 6,48% en Moldavie et 4,32% en Valachie. D'ailleurs cette dernière forme de propriété témoigna d'être aussi la plus rentable, dans les conditions de la Dobroudja, ainsi qu'il est prouvé aussi par l'enquête effectuée au début du XX^e s. sur les budgets de différentes familles de cultivateurs : un cultivateur à 15 ha réalisait un revenu net de 2 770 lei/ha et un revenu brut de 10 825 lei ; le revenu mensuel montait à 8 733 lei¹¹.

Compte tenu de ce rapport entre les propriétés, *la réforme agraire de la Roumanie de 1918 1921* eut des proportions et des objectifs différents dans la Dobroudja où elle porta surtout sur les domaines de l'Etat. Par cette réforme, dans le dép. de Tulcea ont eu droit à une mise en possession de terres 17 284 paysans ; seulement 8 292 cas en furent résolus. Dans le dép. de Constantza n'ont bénéficié de la réforme agraire que 6 425 paysans des 10 310 qui en avaient le droit¹².

Les réformes agraires de la Dobroudja de la fin du XIX^e — début du XX^e siècles, considérées dans un contexte sud-est européen et en comparaison de celles réalisées en Roumanie, présentent les suivants traits caractéristiques :

a. Elles furent la conséquence directe de la libération d'une province roumaine de sous la domination étrangère — de même que dans les autres régions des Balkans — tandis que dans l'ancienne Roumanie la réforme a été liée à l'émancipation sociale, raison pour laquelle dans la Dobroudja *les effets économiques et sociaux se sont imbriqués aux aspirations nationales*, ces dernières acquérant, à certains égards, un caractère prépondérant ;

b. Bien qu'effet d'une guerre victorieuse, conclue par le Traité de Berlin de 1878, la réforme n'a pas été effectuée par une suite de mesures immédiates — comme dans d'autres pays balkaniques — mais *graduellement*, par le respect intégral des droits des habitants d'autre nationalité ;

c. La réforme a eu un effet *radical* en transformant complètement la propriété de type féodal ottoman dans une propriété moderne, aspect visible, dans certains pays balkaniques, seulement beaucoup plus tard ;

d. La voie adoptée par le législateur roumain se remarque par son *originarité* pour avoir entrelacé le rachat de la dîme avec le tiersage appliqué dans l'ancienne Roumanie, sans céder tout simplement les terres à leurs anciens détenteurs, solution qui a lié plus étroitement les produc-

¹¹ Cf. M. D. Ionescu, *Dobrogea în pragul secolului al XX-lea*, Bucarest. 1904.

¹² Cf. D. Sandru, *Considérations sur la structure de la propriété foncière rurale de Roumanie pendant l'entre-deux-guerres*, in « Revue Roumaine d'histoire », an. XV (1976), n° 4, p. 585—604.

teurs des terres qu'ils avaient acquis et a offert à l'Etat une base matérielle destinée au développement rapide de l'économie régionale ; cette voie inscrit la réforme dans un cadre plus ample européen et même mondial ;

e. La transposition correcte, véritable *elegantia juris*, de l'ancienne terminologie de droit foncier ottoman dans les équivalences des institutions modernes européennes a permis au législateur roumain d'établir un *cadre juridique* adéquat, capable de tenir bon devant les contestations adressées par les anciens bénéficiaires des domaines fonciers aux divers organismes internationaux ;

f. Les *mesures adjacentes* visant la consolidation de la propriété foncière, le système des crédits etc. ont affermi la réforme agraire de la Dobroudja contribuant, sous cet aspect aussi, à l'*intégration organique* de l'ancien territoire compris entre le Danube et la Mer noire dans les frontières de l'Etat unitaire roumain.

L'IDÉE DE RÉFORME AGRAIRE — NOTES PRÉLIMINAIRES

ROBERT PĂIUȘAN

Dans la pensée économique sud-est européenne de la fin du XIX^e siècle — début du XX^e siècle, l'idée de réforme agraire a pris une place de plus en plus importante. Toute une série de facteurs divers a contribué à cet essor. Suivant une classification possible on pourrait ranger ces facteurs en généraux et spécifiques — propres, soit à un plan plus large, sud-est européen, soit à un pays donné.

Au point de vue de la première catégorie, il est à noter que la totalité de l'espace sud-est européen passait à l'époque par l'une des étapes d'épuration des vestiges féodaux dans l'agriculture, étape où les relations capitalistes dans ce secteur de la production étaient en train d'éclorre, ou d'acquérir la maturité. Le grand domaine de type féodal sera, jusqu'à la fin du siècle dernier, partiellement aboli, et là où il parviendra encore à tenir bon il entrera quand même dans un irréversible déclin. Aussi, la mise en pratique de la réforme agraire était-elle intimement liée à l'aptitude de survivre de ce type de propriété foncière. Quant à la survivance de ce type de propriété, la question doit être considérée de manière globale. Il ne faut pas oublier que ce problème se pose pour le Sud-Est de l'Europe juste au moment où la question, à quelques exceptions près, était déjà réglée d'une façon ou d'une autre dans le reste du continent. Nous avons en vue les considérations de Karl Marx relatives aux deux voies d'acheminement du capitalisme dans l'agriculture, toutes les deux en étroite relation avec la solution donnée au problème de la propriété foncière.

Cependant, dans le monde ottoman extra-européen, ainsi que dans plusieurs autres grandes zones, l'idée de réforme agraire n'était pas encore entrée dans la sphère de l'actuel. Un contexte économique général et certaines circonstances concrètes ont déterminé, ainsi qu'en témoigne une riche littérature spécialisée, les différentes étapes de la réforme agraire¹. Il y avait, donc, en Europe des sources d'inspiration viables, les unes vieilles seulement de quelques dizaines d'années, les autres comptant, selon le cas, plus d'un siècle ; mais sous le rapport historique, les possibilités d'option étaient plutôt limitées.

¹ Voir D. Hurezeanu, *Théorie et pratique des réformes agraires dans le Sud-Est européen à l'époque moderne*, « Revue roumaine d'histoire », tome XIX, 2—3/1980. Voir aussi la bibliographie citée.

La dispute en marge de la réforme agraire représentait, d'une certaine manière, le reflet d'un grand affrontement dans l'arène sociale, entre des forces qui lui étaient opposées et des forces qui la soutenaient. L'idée de réforme agraire constituait une brèche, depuis les positions libérales et radicales, faite dans l'idéologie conservatrice du milieu du XIX^e siècle. Pour ce qui est de sa mise en pratique par l'adoption effective des réformes agraires, celle-ci était la conséquence d'une modification des rapports de force entre les protagonistes et les adversaires de cette idée, modification en faveur des premiers. Cet affrontement devait sans doute avoir un écho dans la manière dont allaient être traitées à l'époque d'autres questions d'ordre socio-économique ou politique, plus ou moins proches de celle qui nous importe ici. La modernisation de la vie publique, la formation des partis et des groupes politiques, le développement pris par la presse seront autant de conditions propices à un débat, depuis les positions des divers intérêts en jeu, portant sur le renouvellement des sociétés sud-est européennes, la réforme agraire entre autres.

Il y a aussi des facteurs spécifiques, contribuant à pousser cette question au premier plan, sous un double aspect, théorique et pratique. En voici quelques-uns. Par exemple, la pression exercée par les contradictions du problème national-territorial dans la mise en pratique de la réforme agraire. Le problème agraire et le problème national, tous les deux encore non résolus à l'échelle générale sud-est européenne jusqu'au seuil de notre siècle², sont intimement liés entre eux. Les pays sud-est européens — si l'on excepte l'Empire ottoman — tâchaient de capter les énergies populaires pour les aiguiller sur les problèmes d'ordre national-territorial en ventilant des promesses plus ou moins radicales de réforme agraire. Au-delà des intérêts passagers des classes dominantes, les forces progressistes, et avant tout celles attachées au mouvement ouvrier, comprenaient que l'aboutissement des aspirations nationales pouvait conduire, de manière objective, à l'éclosion d'une conjoncture plus favorable à la solution des questions agraires en général et de la mise en œuvre de la réforme agraire tout spécialement. Quant à l'Empire ottoman, les forces d'une bourgeoisie nationaliste vont poser à leur tour la question d'une réforme agraire, mais leur but sera la sauvegarde de la cohésion intérieure du pays. Et afin d'affaiblir l'écho de l'agitation nationale au sein des paysans balkaniques, la Porte essaiera d'agiter devant eux la promesse d'une distribution de terres³.

Une portée toute particulière pour ce qui est de l'évaluation de la taille, de la force d'attraction et des perspectives des projets de réformes agraires revient à la structure de la propriété foncière au moment de l'éclosion et de l'affirmation de l'idée de réforme agraire. Là on constate des différences notables dans l'ensemble de l'espace sud-est européen,

² V. I. Lénine, *Războiul balcanic și sovietismul burghez*, in *Opere complete*, vol. 23 (La guerre balkanique et le chauvinisme bourgeois, in *Œuvres complètes*, tome 23), Bucarest, 1964, p. 39 et *Un nou capitol în istoria universală*, in *Opere complete*, vol. 22 (Un nouveau chapitre dans l'histoire universelle, in *Œuvres complètes*, tome 22), Bucarest, 1963, p. 169.

³ Kemal Karpat, *Türk demokrası tarihi* (Histoire de la démocratie turque), Istanbul, 1967; Mustafa Mehmed, *Istoria turcilor* (Histoire des Turcs), Bucarest, 1976. Voir aussi la bibliographie citée.

depuis la propriété de type féodal, qui se maintient, dans ses grandes lignes à l'intérieur des territoires balkaniques sous domination ottomane — propriété se caractérisant par l'étendue — des domaines, le sous-développement des relations de production et le manque aigu de terres chez les paysans respectifs, jusqu'à la situation de la Bulgarie ou de la Grèce méridionale où, du fait de la délivrance de sous la domination de la Porte, il y a une certaine homogénéité dans la superficie des propriétés agraires et des relations de production en cours de modernisation. Une position moyenne sous le rapport susmentionné est celle de la Roumanie et de la Serbie. Dans ces pays-là, la propriété nobiliaire, devenue domaine foncier, devait subir de lents reculs au point de vue de son étendue et de légères modifications en ce qui concerne la modernisation des relations de production, sans toutefois que ses positions fussent affectées dans leur ensemble.

Il y a aussi un facteur d'intérêt traité souvent en marge de la question qui nous occupe, à savoir la mesure dans laquelle la couche paysanne — c'est-à-dire la classe sociale légitimement intéressée par une éventuelle réforme agraire — était à même de contribuer à la matérialisation d'un tel objectif. Les désavantages de la position des paysans découlaient de leur exploitation sociale et, dans certains cas, de l'exploitation nationale auxquelles ils étaient soumis, de l'absence de droits civiques et d'instruction, etc. Les partis agrariens ont été fondés plus tard que ceux de la bourgeoisie et du prolétariat, et leur influence fut de moindre importance. Sans parler encore du fait que les dirigeants de ces partis politiques étaient eux-mêmes d'origine bourgeoise et que sur le plan local ils représentaient les intérêts des paysans aisés.

Voyons dans ce contexte quelles étaient les forces socio-politiques qui soutenaient la réforme agraire⁴. Les protagonistes du mouvement des années '48 dans les pays roumains, le courant démocratique révolutionnaire des années de la libération bulgare de sous la domination ottomane, les représentants de la fraction radicale de la bourgeoisie serbe, ainsi que ceux des couches citadines et des colons grecs ont soutenu, entre autres idées programmatiques, celle d'une réforme agraire. S'il y a, certes, de grandes différences entre les modes d'approche, l'idée est quand même présente. Mais au cours de la seconde moitié du siècle dernier on verra — en exceptant la Bulgarie — un recul de position chez ces forces-là face à l'idée de la réforme agraire, malgré certains essais, sans importance, de distribution des terres aux paysans. Un certain équilibre de forces intervenu sur le plan interne entre la bourgeoisie et les grands propriétaires des domaines fonciers, auquel devait s'ajouter les nouvelles directions d'un développement en sens capitaliste — par exemple, l'essor de la grande industrie, des chemins de fer, des exploitations minières ou encore les diverses politiques fiscales et douanières ont conduit à l'ajournement de

⁴ Voir *Afirmarea statelor naționale independente unitare din centrul și sud-estul Europei 1821—1923* (L'affirmation des Etats nationaux indépendants unitaires du centre et du Sud-Est européen), Bucarest, 1979; voir aussi Ion Ilincioiu, *Țăranii, pământul și moșierii în România 1864—1888* (Les paysans, la terre et les grands propriétaires terriens en Roumanie 1864—1888), Bucarest, 1982, p. 194—222.

la solution du problème agraire, tout en le rendant aussi d'une plus grande acuité. Ce ne sera qu'après 1900 que l'idée de réforme agraire regagnera l'intérêt, et sera sérieusement soutenue par les représentants d'une nouvelle génération de la bourgeoisie radicale. De leur côté, les partis ouvriers vont inscrire, parmi les changements à introduire dans l'organisation d'une société meilleure, la solution en faveur des paysans du problème de la propriété agraire. Mais juste à ce moment intervint aussi autre chose. L'équilibre politique entre la bourgeoisie et les grands propriétaires fonciers, appuyés sur la bureaucratie et l'armée, équilibre qui avait bloqué pendant plusieurs dizaines d'années la réforme agraire, commence à se détériorer dans tous les pays du Sud-Est européen, sous l'impact de la bourgeoisie radicale et du prolétariat. Sur l'arrière-toile des contradictions capitalistes, la bourgeoisie visait l'intégration des paysans dans le système politique et économique bourgeois en utilisant justement la réforme agraire. Il n'est pas moins vrai que des pressions concrètes se sont également exercées à l'époque, tel le soulèvement paysan de 1907 en Roumanie. C'est pourquoi, dans tous les Etats balkaniques — à part peut-être la Turquie, où ces événements allaient intervenir seulement plusieurs années plus tard — la mise en œuvre de la réforme agraire devenue de toute évidence inévitable, devait donner lieu à une sorte de compétition politique (de même que la réforme électorale et d'autres revendications économiques et politiques). Ayant 1914, la réforme agraire comptait des adversaires et des partisans ; après 1918, aucun parti politique visant d'accéder au pouvoir ne pouvait plus lui être contraire — les seules différences résidant plutôt dans l'amplitude ou le caractère d'une telle réforme.

On peut aussi considérer l'évolution de l'idée de réforme agraire d'un point de vue plus général, celui de l'option en faveur d'un modèle donné de développement socio-économique. A partir des huitième et neuvième décennies du siècle dernier, c'est-à-dire de la période historique qu'une définition classique désigne comme celle de l'apogée du capitalisme, de la libre concurrence et des premiers pas d'une transition vers l'impérialisme des grandes puissances, on constate l'homogénéité plus marquée de la civilisation épanouie dans l'ouest et le centre de l'Europe (phénomène dont Marx et plus tard Lénine tinrent également compte en décidant des tâches et des modalités du combat mené par le prolétariat). Ce phénomène est la conséquence d'un ensemble de circonstances historiques représentant l'aboutissement d'une suite de transformations. Entre ces circonstances historiques il conviendrait de citer : la révolution scientifique et technique, ainsi que l'avance technologique du capitalisme ; la croissance du marché capitaliste et la transformation de l'Europe occidentale et centrale en véritable foyer d'une aire de civilisation dont l'incessante expansion devait commencer dès lors ; le développement en flèche des moyens de transport et de communication ; la relative homogénéité des pays développés. Tout cela allait conduire à l'apparition d'un modèle capitaliste occidental par rapport auquel se définit le monde sous-développé des années '70 — '80 du XIX^e siècle, monde formé des pays qui à ce moment-là se trouvaient à un degré inférieur de développement socio-économique. L'Europe orientale et du sud-est, bien qu'appartenant à la même aire de civilisation, détient une position marginale face au

centre et à l'ouest du continent, c'est pourquoi elle en constitue un exemple typique⁵.

Les décalages technologiques et autres sont de nature objective, alors que le fait de s'en rendre compte de leur réalité et de préfigurer certaines solutions s'avère une composante subjective. Sous le rapport culturel, cette situation est ressentie d'une façon ou d'une autre dans tout l'espace sud-est européen. En Roumanie, pour donner un exemple, le mouvement de *Junimea* a pu saisir par le truchement d'un Maiorescu et de ses autres protagonistes cette position périphérique de la civilisation du pays par rapport à celle de l'Occident ; c'est ce que reflète aussi leur formule critique des « formes sans fonds ». Il n'y a pas lieu de commenter plus longuement ici cette assertion ; nous nous bornerons de remarquer qu'elle s'inscrit comme une remarquable contribution de la pensée roumaine à la compréhension plus nuancée de la position de notre pays face à la société ouest et centrale européenne.

Toujours dans le cadre du mouvement de *Junimea*, diverses solutions ont été suggérées relatives aux innovations nécessaires en vue d'amener le « fonds » à la hauteur de la « forme ». C'est dans un tel contexte que des débats se sont déroulés sur la place de la Roumanie en tant que pays d'une agriculture reposant sur la grande propriété foncière, agriculture en fait retardataire. Des arguments *pro* et *contra* la réforme agraire ont été enregistrés, malgré la modération du courant de *Junimea* pris en bloc. Par exemple, Ion Strat devait synthétiser dans un ouvrage paru en 1870 les arguments en faveur d'une Roumanie « éminemment agraire », en essayant de les garantir au nom des principes du libre échange. En fin de compte, il suggérait un modèle conservateur, destiné à « bloquer » le tableau socio-économique. Toujours à partir des positions de *Junimea*, A. D. Xenopol allait le combattre, car l'historien avait saisi l'impératif des innovations d'ordre socio-économique, destinées à compléter et stimuler les innovations technologiques. D'après Xenopol, il convenait de procéder à une réforme agraire et à l'élargissement du profil économique du pays. Plus tard, C. Dobrogeanu-Gherea acceptera l'idée des « formes sans fonds », se prononçant en faveur d'une réforme agraire apte à déclencher la mutation qualitative réclamée par le développement du pays.

⁵ I. M. Montrias, *Notes on the Romanian debate on sheltered industrialization 1860—1906*, in *Social Change in Romania 1860—1940*, 1978.

Anglo-Romanian Relations after 1821. IV^e Supplément de l'Annuaire de l'Institut d'Histoire et d'Archéologie « A. D. Xenopol », Jassy, 1983, 301 p. + ill.

Ce volume — préparé pour l'impression par les soins de Gh. Buzatu avec la collaboration de Al. Paseu — réunit les études présentées au III^e Colloque des historiens roumains et britanniques qui a eu lieu à Jassy, en juillet 1981. Faisant l'investigation de l'évolution des rapports roumano-anglais sur un grand espace chronologique — du début du XIX^e siècle jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale — ce recueil se distingue également par la variété des problèmes analysés : relations économiques, financières, commerciales et politiques, interférences culturelles, l'« image de l'autre », le rôle de certaines personnalités et de l'opinion publique, contacts littéraires, circulation des idées. Il s'agit, naturellement, de contributions mettant en valeur des informations inédites ou proposant des interprétations nouvelles concernant essentiellement l'histoire des relations bilatérales, mais le lecteur intéressé par les implications de cette évolution sur l'ensemble de l'espace du Sud-Est européen pourra trouver toute une série de repères et d'éléments qui lui satisfairont certainement sa curiosité. La présence des études dues à des spécialistes connus de l'histoire et de la civilisation de cette zone, parmi lesquels Richard Clogg, David Turnock, Harry Hanak ou Alexandru Duțu, Alexandru Zub, Vasile Cristian constitue — comme nous assure aussi Mireea Petrescu-Dimbovița, dans son *Foreword* (3—5) — un argument et une garantie.

C'est ainsi que la contribution de Ștefan Paseu — *The English public opinion and the struggle of the Transylvanian Romanians for their rights* (7—16) met en discussion l'attitude de certaines personnalités de la vie politique, scientifique et culturelle anglaise à l'égard de l'essor des mouvements de libération nationale, pour l'indépendance et l'unité des peuples du Sud-Est européen jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. En soulignant le soutien accordé aux Roumains de Transylvanie dans leur lutte pour l'émancipation politique, l'auteur met en relief le rôle des intellectuels anglais comme William Miller, R. W. Seton-Watson, H. Wiekham Steed dans l'effort de convaincre les milieux politiques occidentaux de la légitimité de la lutte des peuples opprimés.

Se penchant sur un sujet particulièrement complexe — *The Vlachs of Macedonia: some British Perspectives* (17—26), Richard Clogg surprend quelques repères de l'évolution des connaissances sur les problèmes de la Macédoine dans les milieux politiques et culturels anglais. L'auteur s'arrête aux contributions dues à Sir Ch. N. E. Eliot, H. N. Brailsford, A. J. B. Wace et M. S. Thompson du début du XX^e siècle qui ont modifié l'image des Britanniques sur la question des Aroumains. Pour mettre en discussion de nouvelles interprétations mises en circulation par l'historiographie soviétique récente, Al. Andronic a fait une intervention au sujet de la communication de Richard Clogg (237—238).

Les études signées par Trevor J. Hope — *Dumitru Brătianu and British public opinion regarding the Unification of the Romanian Principalities (1848—1859)* (27—52) et par Gheorghe Platon — *Romanian Principalities and England in the period previous the Revolution of 1848* (53—61) traitent surtout des aspects bilatéraux, mais offrent également des éléments intéressants pour la compréhension du statut des Roumains à l'égard de l'Empire ottoman dans la première moitié du XIX^e siècle — lorsque s'est défini « le problème roumain » — jusqu'à l'Union de 1859.

Reprenant un sujet auquel il a déjà consacré des analyses précieuses, Vasile Cristian — *Romanian—English relations during the Congress of Berlin* (63—69) introduit le lecteur dans la grande confrontation qui fut la « crise orientale » des années 1875—1878. L'auteur insiste sur les aspects de la tactique politique et diplomatique mis à l'œuvre par l'Angleterre et la Roumanie dans l'établissement de l'attitude envers les clauses du traité de San Stéfano et notamment des options pendant les négociations du Congrès de Berlin, dont les décisions ont déterminé l'évolution des relations internationales dans le Sud-Est européen pour quelques décennies.

Quatre études analysent l'histoire des rapports économiques, financiers et commerciaux roumano-anglais à l'époque moderne et contemporaine. Paul Cernovodeanu — *The Anglo-*

Romanian economic relations between 1821—1856 (71—74) poursuit l'activité commerciale des marchands anglais dans les ports de Braïla et de Galați dans la première moitié du XIX^e siècle jusqu'à la guerre de Crimée. David Turnock — *Sir Charles Hartley and the Development of Romania's Lower Danube-Black Sea commerce in the late nineteenth century* (75—98) esquisse les efforts déployés par l'ingénieur-en-chef de la Commission Européenne du Danube, Charles Hartley pour l'amélioration technique de la navigation et le développement du trafic commercial dans le port de Sulina pendant les années 1856—1871. Gheorghe Dobre — *Structural and qualitative changes concerning the British-Romanian commercial relations during the modern and contemporaneous ages* (99—109) brosse un tableau suggestif d'un chapitre très concret des rapports roumano-anglais, les repères statistiques étant une preuve péremptoire de l'évolution des relations commerciales. Ion Saizu — *Relations financières anglo-roumaines* (241—250) insiste sur la première décennie de l'entre-deux-guerres mettant en évidence les progrès et les difficultés de la collaboration dans ce domaine.

Spécialiste connu de l'histoire des Roumains dans notre siècle, Maurice Pearton nous offre une intéressante étude comparative — *The Theory and practice of neutrality in the First World War — The Romanian contribution. 1914—1916* (111—125), analysant surtout les manifestations de l'état de neutralité dans le cas des deux États — la Roumanie et la Suède — où les différences ont été frappantes. En considérant que le statut de la Roumanie a coïncidé avec une période expérimentale de la guerre, l'auteur observe à juste titre : « Neutrality, in fact, rests on something like a balance of power, at the point of its application (souligné en texte — NdA). Romania showed how the balance could be maintained, to the advantage of the neutral » (124).

La contribution de Vasile Vesa — *The Romanian-British relations between 1914—1916* (127—132) complète l'image de la neutralité roumaine vue de Bucarest et de Londres, et également par rapport à l'évolution des relations bilatérales.

Valeriu Florin Dobrinescu continue cette analyse — *Some considerations on the Romanian-English relations (1916—1920)* (133—165), insistant utilement sur la période de la Conférence de paix, encore insuffisamment explorée de ce point de vue. La publication du rapport annuel pour 1919 du ministre britannique à Bucarest (153—165) — le premier élaboré après 1913 — augmente l'intérêt de cette contribution.

Sur R. W. Seton-Watson, « *The New Europe* », and the Romanians (167—181), Harry Hanak nous dessine le portrait lumineux d'une personnalité et nous esquisse le tableau synthétique d'une revue qui ont fait tous les deux leur cause de la lutte des peuples opprimés de l'Autriche-Hongrie pour l'indépendance et l'unité au début de notre siècle et pendant la première conflagration mondiale, jouant d'une influence considérable dans les milieux anglais pour la victoire du principe des nationalités.

L'étude de Alexandru Dușu — *Anglo-Romanian cultural relations in a phase of transition* (183—188) emploie le prétexte offert par le titre pour mettre en discussion quelques problèmes, dignes de tout intérêt, soulevés par le dialogue entre la culture anglaise et les cultures nationales — celle des Roumains surtout — en pleine affirmation dans la première moitié du XIX^e siècle : les canaux de diffusion, la réception des idées, les interférences — observant à juste titre que « each culture began to seek out new intellectual relations » (188).

L'écho des idées nouvelles comme celles véhiculées par l'œuvre de Henry Thomas Buckle, des contacts littéraires, la circulation de la littérature anglaise par l'intermédiaire des traductions parues dans la revue « *Convorbiri literare* » ou sa connaissance par la filière allemande ou française font l'objet des contributions signées par Alexandru Zub — *The Bucklean Impact on Romanian culture* (189—199), Eric Tappe — *Anglo-Romanian contacts in literature, 1848—1878* (201—207), Sorin Pârnu — *English literature in the « Convorbiri literare »* (239—242), Grigore Vereș — *Intermediate « channels » of information about English literature in the nineteenth century* (251—254).

Trois autres études pourraient appartenir au domaine particulièrement riche de l'image de l'autre ». L'une nous est présentée par Stefan Lemny — les Anglais vus par les Roumains — *England in the 19th century Romanian memoirs* (209—214), l'autre par Cornelia Bodca — les Roumains de Transylvanie à la fin du XIX^e siècle vus par deux Anglais, une femme écrivain — Emily Gerard, et un diplomate qui est le bien connu Arthur Nicholson, le consul général de Grande-Bretagne à Budapest — *A Lady-nobelist and a diplomat on Transylvania and its people (1888—1892)* (255—269). La publication des 5 rapports de Nicholson de la période avril 1891 — octobre 1892, trouvés au Public Record Office de Londres (262—269) s'avère d'un grand intérêt. La dernière — *Romanian Insurrection of August 1944 and the British Press* (275—281), due à Gheorghe Buzatu et Al. Pascu, nous offre un rapport inédit de l'ambassadeur américain à Londres John Winnant et un fragment du « *Times* » du 25 août 1944, et complète la galerie des tableaux de l'image de l'autre ».

Dans la même manière, Ghorghe Buzatu publie 30 documents inédits découverts dans les archives roumaines (Bibliothèque de l'Académie) et américaines (Hoover Institution) représentant la correspondance de Nicolae Iorga avec trois membres de la Légation roumaine à Londres, le ministre Nicolae Titulescu, Marcu Beza et D. N. Ciotori (1921—1930), afin d'esquisser quelques valences de la personnalité du grand historien roumain — *Nicolae Iorga and the history of Anglo-Romanian relations* (215—236).

À son tour, D. Sandru — A. Chamberlain and N. Titulescu (271—274), nous présente une page de l'histoire de la fameuse question des optants hongrois, litige débattu dans le Conseil de la Société des Nations, et qui a mis face à face en 1927—1928, le secrétaire d'État du Foreign Office et le ministre roumain des Affaires étrangères.

Un compte rendu du colloque (283—286), un index (287—293) et la liste des publications de l'Institut d'Histoire et d'Archéologie « A. D. Xenopol » de Jassy (295—301) — publiée par les soins de I. Saizu et Gh. Buzatu — achèvent ce volume, dont la valeur des contributions en fait la meilleure synthèse du sujet vaste et complexe qu'est l'histoire des relations roumano-anglaises aux XIX^e—XX^e siècles.

Constantin Iordan

GHEORGHE BUZATU, *România și trusturile petroliere internaționale pînă la 1929* (La Roumanie et les trusts pétroliers internationaux jusqu'en 1929). Ed. Junimea, Iași, 1981.

L'auteur s'est formé à l'excellente école d'histoire de Iași, créée dans le cadre de l'Institut « A. D. Xenopol » et de la Faculté d'histoire de l'Université « Al. I. Cuza » qui compte parmi ses membres des personnalités connues dont nous rappelons les noms de Mircea Petrescu-Dîmbovița, Al. Zub, Gh. Platon, S. Gorovei, L. Boicu, V. Ciobanu, A. Macovei, I. Caproșu, G. Florescu, V. Dobrinescu etc. Pour l'historiographie roumaine contemporaine, l'école de Iași ne revêt pas seulement la signification d'un espoir, mais aussi celle de la certitude que les traditions de la recherche historique roumaine connaîtront un permanent essor, tant dans la reconstitution du passé que dans la définition de la place des Roumains dans son contexte universel.

Le livre a été d'abord la thèse de doctorat de Gh. Buzatu (1971), puis est devenu le sujet de plusieurs études publiées dans le très apprécié « Anuar » de l'Institut « A. D. Xenopol » ; il fit aussi l'objet de nombreuses recherches dans de grandes archives et bibliothèques américaines réalisées grâce à une bourse offerte par l'IREX. Le livre est donc le fruit d'une longue et constante préoccupation, et la lecture donne la certitude d'un travail « bien fait ». Ce qui plus est, Gh. Buzatu publie son ouvrage dans un moment où le problème du pétrole est plus « brûlant » que jamais. Car aujourd'hui, « la politique mondiale sent le pétrole » comme jamais auparavant, pour reproduire l'expression suggestive de Jean-Jacques Berreby, l'auteur de la première histoire de cet « or noir » devenu le problème-clé de l'énergie dans tous les États du monde et qui depuis 1973 a aggravé les relations internationales avec une force sans précédent. Quel support peut offrir la tradition à l'appui d'une solution des problèmes actuels, compte tenant des réalités économiques et socio-politiques radicalement changées ? En voici une question à laquelle le livre de Gh. Buzatu donne une réponse qu'il circonscrit à l'aire roumaine d'intérêt.

L'auteur n'insiste pas sur l'histoire du pétrole roumain mais se penche surtout sur son imbrication avec les trusts pétroliers internationaux. Car la Roumanie de la fin du XIX^e s. — début du XX^e siècle était, en matière de pétrole, le pays le plus riche de l'Europe et le niveau des extractions la situait parmi les premiers producteurs du monde. D'autres avantages, tels sa position géographique favorable, la qualité supérieure de ses produits et de ses sous-produits, l'orientation vers l'exportation de la plupart des extractions, conféraient au pétrole roumain une place importante sur le marché mondial. Toutes ces réalités ont déterminé les grandes sociétés étrangères — Standard Oil, Royal Dutch-Shell, Anglo-Persian Oil Co. Ltd. etc. de se disputer le pétrole roumain. Gh. Buzatu décrit cette offensive (suite à laquelle les Trusts étrangers réussirent de contrôler, jusqu'en 1914, à peu près 94% des investissements dans l'industrie pétrolière de Roumanie (Les sociétés Steaua Română, Româno-Americana, Aquila franco-română, Concordia, Astra Română etc.)

Mais, la question du pétrole ne concernait pas seulement l'économie nationale mais elle était, ainsi que l'affirme le savant roumain L. Mrázec en 1915, « un problème politique de premier ordre pour l'État roumain ». L'aspect économique a exercé son influence sur la politique en déterminant son cours, fait qui a entraîné la réaction de l'État roumain contre le capital

étranger. Mais, cette réaction eut surtout un caractère législatif, vue l'absence d'un capital autochtone qui puisse contrecarrer l'invasion du capital étranger. Cette confrontation, permanente, devenue extrême après la première guerre mondiale constitue le noyau de l'analyse de Gh. Buzatu. L'auteur ignore les préjugés qui se sont manifestés à cet égard dans l'historiographie de date plus récente; il ne pose pas le problème de l'utilité du capital étranger dans l'industrie pétrolière roumaine. C'est un problème qui ne comporte nul doute. Car, il est absolument clair que l'affluence du capital étranger a contribué pleinement au développement de cette branche de l'économie nationale. Evidemment, aux débuts de l'industrialisation moderne des exploitations pétrolières roumaines, alors que « l'extraction du pétrole brut et la création d'une industrie compétitive, au niveau des autres pays producteurs, réclamaient d'importants capitaux qui ne furent trouvés qu'à l'étranger ». Mais, le capital étranger, nécessaire au début, dévoila vite son deuxième visage : la diminution considérable du rythme et du niveau des accumulations internes, car la plupart des sommes capitalisées prenaient la voie de l'étranger; l'extension du contrôle des monopoles étrangers aussi sur les autres branches de l'économie; les préjugés portés à la défense nationale; une grande dépendance économique mettant en danger l'indépendance politique du pays etc.

Comment pouvait-on, dans ces conditions, équilibrer deux desiderata : d'une part promouvoir le développement d'une industrie moderne d'exploitation des ressources du pays et, d'autre part, ne pas entraver l'indépendance économique et politique du pays?

La solution fut celle d'une collaboration entre le capital étranger et celui autochtone; ce dernier, nettement inférieur du point de vue quantitatif et manquant d'initiative, fut favorisé par la législation. La politique roumaine d'après 1900 s'est étayée sur cette solution sur laquelle s'est fondée la théorie « par nous mêmes », chère surtout aux libéraux, mais pas nécessairement contre les conservateurs, ainsi que l'auteur est enclin de le croire. Cette théorie du « par nous mêmes », la tendance de la bourgeoisie roumaine (pas seulement libérale) de consolider les positions économique et financière du pays ont inspiré réellement la politique économique de l'Etat roumain dans la période 1918—1929 à laquelle Gh. Buzatu dédie la plus grande et en même temps la plus substantielle partie de son livre. La nationalisation des ressources du sous-sol prévue par la Constitution de 1923, la loi des mines de 1924 sont analysés dans le contexte d'une politique économique qui visait la défense des réserves nationales de pétrole brut contre la pénétration des trusts étrangers, problème de premier ordre, en parallèle avec d'autres desiderata tels : l'augmentation de la participation nationale (capital, travail, initiative) à l'exploitation du pétrole, l'établissement d'une relation entre l'exploitation des ressources d'énergie et le développement des branches de l'économie nationale, la réalisation d'un rapport de dépendance entre la réserve de pétrole et l'affermissement de la capacité de défense, l'exploitation nationale des ressources de pétrole etc. Tous ces aspects sont présentés en parallèle avec la réaction des trusts étrangers, réaction violente et incessante, qui témoigne des difficultés que doivent subir les pays petits et moyens engagés sur la voie de l'émancipation économique.

L'analyse de Gh. Buzatu est pénétrante et toujours vivement argumentée. Sévère avec les inconséquences, les fautes et la tendance d'affirmation, parfois trop évidente des intérêts privés ou de groupe manifestés par ceux qui conduisaient à l'époque les destins de l'économie roumaine, Gh. Buzatu se laisse guider par l'idée qu'une analyse historique valable ne peut se réaliser qu'en subordonnant en permanence les faits à une idée directrice essentielle qui se confond avec les intérêts du pays à une époque donnée. Son livre nous enseigne clairement que l'histoire a ses multiples facettes, qu'il existe toujours une corrélation entre les faits et que l'histoire d'un problème, de l'envergure de celui du pétrole, ne peut jamais être étudiée d'une manière isolée. Pour cette raison, le livre que nous venons de présenter n'est pas seulement une histoire de l'« or noir » roumain, mais une importante ouverture vers une compréhension complète et profonde de l'évolution de l'économie roumaine à l'époque moderne.

Ion Bulei

Der Berliner Kongress von 1878. Die Politik der Grossmächte und die Probleme der Modernisierung in Südosteuropa in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts, herausgegeben von Ralph Melville und Hans-Jürgen Schröder, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1982, XVII + 539 p.

Parmi les nombreuses initiatives de l'Institut d'Histoire Européenne de Mayence, le volume dédié au Congrès de Berlin (1878) qui comprend les communications présentées à une réunion internationale sur ce thème, attire particulièrement l'attention des spécialistes. La

réunion a eu lieu à Mayence (11—15 octobre 1978) sous le patronage de l'Association européenne d'histoire contemporaine, étant la quatrième de ce genre, après celle de Strasbourg (1971), Poznan (1973) et Varna (1976). Un événement de l'envergure de celui qui a mis fin à la nouvelle crise orientale de 1875—1878 est toujours susceptible d'investigations et un recul d'un siècle convient sûrement à la double exigence d'un plus informationnel et d'un œil plus objectif dans l'approche du sujet. Le fait d'avoir inscrit ce problème dans le programme de l'Association sus-mentionnée s'harmonise parfaitement avec la vocation de l'Institut qui a pris à sa charge l'organisation du Congrès et la publication des Actes par les soins de Ralph Melville et Hans-Jürgen Schröder. Deux problèmes, d'ailleurs énoncés dans le sous-titre se dégagent du volume : la politique des grandes puissances vis-à-vis l'Europe du sud-est et la modernisation de cet espace dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Bien entendu, les problèmes sont concentrés sur la crise orientale et le Congrès lui ayant mis, provisoirement, fin. Le premier problème tient, dans une certaine mesure, à une perspective traditionnelle, qui examine le Sud-Est européen sous l'angle de la politique des grandes puissances, posant l'accent sur l'histoire diplomatique et se déroulant sous l'incidence du droit international public. Le deuxième présente une manière possible de concerner la perspective locale, interne, avec celle des cabinets européens, parce que la modernisation de l'espace sud-est continental implique effectivement la prise en considération des deux voies. Mais le cadre est plus ample. On a pris en considération, en général, l'évolution socio-économique et politique des peuples de la zone dont le statut juridique a été sensiblement modifié par les décisions du Congrès de Berlin.

Le cadre le plus adéquat pour une telle approche ne peut être que le comparatisme, à la lumière duquel furent étudiés structures et processus caractéristiques, aboutissant à la définition subsidiaire d'une typologie économique et socio-politique toujours susceptible d'enrichissements. Un tel cadre harmonise les deux perspectives pour faciliter la connaissance d'un espace géopolitique du plus vif intérêt, surtout pour cette fin de siècle qui détermina en l'Europe du sud-est des mutations décisives. La structure du volume reflète encore mieux l'intention de systématiser les problèmes dans un bilan que nous considérons une démarche bienvenue.

Quelques mots de la part de l'Association Européenne d'Histoire Contemporaine signés par Karl Otmар Freiherr von Aretin exposent les circonstances qui ont favorisé la parution du volume puis, une brève introduction met en lumière certaines idées prégnantes qui se dégagent de l'ouvrage. Les éditeurs nous préviennent ainsi sur les principaux points de vue exprimés dans les études préliminaires (Lothar Gall sur les puissances européennes et les Balkans au XIX^e siècle ; György Ránki sur le développement économique de cette zone dans les années 1870, dans la perspective de la révolution industrielle), ainsi que dans les autres sept sections du volume. La première de ces sections s'occupe du Congrès de Berlin, dans le cadre plus vaste de la situation de l'Europe du sud-est dans la politique internationale. Une retrospective historique du problème qui s'avère utile est signée par Imanuel Geiss, tandis que Henryk Batowski traite des problèmes territoriaux discutés à San Stefano et Berlin, et que Fernand L'Huillier s'occupe des rapports franco-allemands pendant la période du Congrès de Berlin.

Trois communications concernent la situation de la Bulgarie et de ses rapports avec la Prusse, puis avec l'Allemagne (Konstantin Kosev), surtout avec Bismarck (Cvetana Todorova) et avec la Grande-Bretagne et la Russie (Krumka Šarova). Quelques pages sont consacrées à la question de la reconnaissance de l'indépendance de la Roumanie (N. Fotino). Les pages de la deuxième section sont consacrées au problème oriental sous l'angle de la politique interne et étrangère des Etats européens, avec application spéciale pour la dernière phase de la crise (Heinz Wolter), aux rapports entre l'économie, la lutte pour l'emprise du pouvoir et les rivalités personnelles dans la politique étrangère bismarckienne d'après le Congrès de Berlin (Bruce Waller), à la politique balkanique de la Grande-Bretagne du temps de Gladstone (Richard T. Shanon), à la politique étrangère de Bismarck en Europe du sud-est (Andreas Hillgruber), à la Roumanie (Barbara Jelavich) et à l'Empire ottoman au Congrès de paix (Roderic H. Davison). La troisième recommandation, sous le générique *l'Autriche-Hongrie et les Balkans*, quelques travaux portant sur la politique orientale de la monarchie danubienne en général (Horst Haselsteiner) et sous Andrászy (István Diószigi), la question de la Bosnie et de l'Herzégovine à la fin de l'ère libérale (Jean-Paul Bled), les aspects économiques de la politique de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans en 1878 (Emil Palotás). La quatrième, qui vise d'établir le rapport entre la question orientale et le mouvement d'émancipation du continent met celui-ci en connexion avec l'émigration polonaise d'après 1864 (Marian 7gorniak) et de 1876—1878 (Józef Buszko), en soulignant les liaisons entre la démocratie italienne et le monde slavo-balkanique de la deuxième moitié du XIX^e siècle (Jože Pirjevec). Les problèmes de la modernisation de l'espace sud-est européen, avec un intérêt spécial pour les relations Etat-Société, constituent la cinquième section du volume ; D. Djordjević s'occupe du rôle des militaires dans les Balkans du XIX^e s., Dan Berindei esquisse les lignes de la modernisation de la Roumanie entre 1849—

1877 et Hans-Jürgen Kornrumpf les problèmes de l'administration territoriale de la Turquie européenne dans la même période. Un autre groupe de travaux — le sixième — dédié aux rapports entre les mutations sociales et l'émancipation nationale en Europe du sud-est — comprend des contributions concernant les fondements socio-politiques du nationalisme dans la zone après 1878 (Kemal H. Karpat), les aspects internationaux de la lutte des Roumains de la Hongrie après 1867 (Keith Hitchins), la politique serbe en Bosnie et en Herzégovine entre 1848—1878 (Milorad Ekmečić), la structure agraire et le mouvement national en Macédoine après 1878 (Fikret Adanir), l'hellénisme et les décisions du Congrès de Berlin (Evangelos Kofos). Enfin, la dernière section consacrée au développement économique et, en premier lieu, à l'industrialisation du Sud-Est européen, rassemble quelques contributions sur la pénétration dans les Balkans et en Turquie des puissances industrialisées (Danica Milić), les constructions ferroviaires et le développement des États balkaniques dans le dernier quart du XIX^e s. (Peter F. Sugar), les débuts de l'influence allemande dans ce même espace dans la période 1860—1870 (Viržinija Paskaleva). Une liste des travaux que nous venons de mentionner — bibliographie sui generis du problème — clôt ce valeureux volume, qui s'ajoute à la longue série élaborée par l'Institut d'Histoire Européenne de Mayence dont l'apport éminent à la réalisation de travaux en collaboration internationale est unanimement apprécié.

Le volume dédié au Congrès de Berlin met en relief d'une part l'étroite relation entre la politique interne et étrangère d'un État, entre l'histoire régionale et universelle, d'autre part. Changer toujours la perspective de l'approche afin de mieux surprendre des éléments nouveaux tenant à la réalité des temps révolus, agir de telle manière pour qu'une perspective devienne complémentaire à une autre, au service de la science, n'est qu'une règle de méthodologie que les éditeurs du volume ont entendu appliquer, avec rigueur et minutie, en stimulant ainsi un genre de travaux collectifs dont l'historiographie ne peut plus s'en passer.

Al. Zub

ROMA, COSTANTINOPOLI, MOSCA. DA ROMA ALLA TERZA ROMA. *Documenti e studi*. Edizioni Scientifiche Italiane, Napoli, 1983, 556 p.

Notre époque tourmentée ne cesse de se poser la même question en termes différents, dont la connotation trahit déjà un parti-pris ou un autre : « impérialisme », « œcuménisme », « universalisme »... Le thème qui revient toujours n'est autre que celui qu'en d'autres temps on aurait appelé naissance et mort des empires. Autour du concept même d'Empire, sous les diverses formes qu'il a prises au courant de l'histoire, un débat s'est engagé il n'y a pas longtemps, ce qui nous a valu un remarquable recueil d'études, paraissant en 1980 par les soins de Maurice Duverger. Cette fois, c'est un séminaire international au titre suggestif « De Rome à la troisième Rome » qui a déroulé ses travaux justement dans la Cité Éternelle, auprès de l'Institut historique italien d'études médiévales. Ce séminaire, le premier d'une série, a choisi un type d'approche philologique et juridique le plus souvent, tandis que la méthode et l'objet du colloque français tenaient de la politologie autant que de l'histoire. Il est évident que la plupart des participants se sont proposé de présenter l'état de la question, soit pour un certain aspect du problème, soit pour le secteur chronologique ou national qui est le leur. Assez rarement mais alors avec un succès qui doit contribuer largement à l'intérêt de ce beau volume, on a fait avancer la discussion en ajoutant de nouvelles pièces à un dossier déjà immense.

Placée à la fin, comme conclusion à des pages aussi riches de renseignements ou d'idées, la communication du professeur Pierangelo Catalano, l'un des grands animateurs du colloque *Fin de l'empire romain? Un problème juridico-religieux*, fournit un résumé du sujet que ses collaborateurs avaient tâché d'éclairer. Il est toujours malaisé de reconnaître les origines d'un thème historiographique et l'auteur même doit admettre qu'au XVII^e siècle, ainsi qu'au siècle précédent, on s'est interrogé sur les causes du déclin de Rome : pourquoi attribuer « l'invention » de ce problème aux Lumières? Pour l'auteur, l'empire romain n'a cessé d'exister qu'en 1453. Quant aux contributions elles-mêmes, devant une telle abondance et une variété qui est un véritable défi pour celui qui, dans les limites d'un rapide compte rendu, ne saurait suffire à une pareille tâche, on est obligé de choisir et d'abrégé, en changeant parfois l'ordre dans lequel les textes se succèdent dans le recueil.

En ce qui concerne *Roma Aeterna*, la lumineuse étude de Robert Turcan, qui s'appuie sur les recherches de François Paschoud, touche d'emblée au cœur du problème car, revoyant

les conceptions gréco-romaines de l'espace et du temps, elle démontre que l'éternité romaine, cyclique, suppose une infinité de déclin et de renaissances, au gré de la propagande politique (la Rome de Vespasien est « resurgens », celle de Nerva et à plus forte raison celle de son successeur Trajan est « renascens », etc.). D'ailleurs, Rome, qui revivra dans la ville de Constantin, n'était-elle pas une seconde Troie? A ce dogme impérial, nourri de pensée hellénique, répond la conception juive et chrétienne pour laquelle il n'y a qu'un temps linéaire : c'est l'interprétation que Paolo Siniscalco a fait sienne après beaucoup d'autres, mais il faudrait voir là-dessus les réserves exprimées par Arnaldo Momigliano, *Il Tempo nella storiografia antica* (« History and Theory », 6, 1966, pp. 1—23). Avec St. Jérôme et Orose, l'historiographie chrétienne découvre l'explication de la *translatio imperii* dans le schéma de la croissance et de la décadence qui jauge l'existence des Etats à la mesure d'une vie d'homme. En même temps, comme le montre clairement Mario Mazza, Eusèbe, par sa conception monarchique du Cosmos, posait les fondements d'une théologie politique destinée à traverser les siècles.

Les avatars de l'idée de Rome au Moyen Age (on se souvient naturellement du livre de Robert Folz sur l'idée d'Empire en Occident) sont décrits par Paolo Brezzi, Raoul Manselli et Werner Maleczek. Franco Gaeta, en partant d'un document qu'il a naguère édité et commenté, la fameuse lettre du pape Pie II à Mahomet II, essaie de retracer l'attitude des humanistes envers l'idée impériale, mais est-ce qu'il n'y en a eu qu'une seule, toujours pacifiste et rationaliste? Est-ce vrai pour Erasme, par exemple, quand on connaît la force du rayonnement érasmien dans l'entourage du jeune Charles V? Car ce n'est pas la monarchie universelle qui disparaît par l'abdication de Bruxelles, mais le grand espoir d'un Occident ramené à l'unité religieuse et politique pour faire front à la menace turque, plus inquiétante que jamais.

Du côté de la Papauté, la théorie de la *translatio imperii*, déjà contredite par la brève existence d'un Empire latin à Constantinople et ensuite violemment attaquée par Luther, sera défendue par Bellarmin, cet idéologue typique de la Contre-réforme : sa polémique avec Flaccius Illyricus, le chef de file des historiens protestants, est évoquée par M. Scaduto et J. L. Orella Unzué, tandis que V. Poggi s'efforce de rattacher la conception théologique d'Ignace de Loyola à Jean Gilmaque.

Dans la section consacrée à l'Empire byzantin, c'est surtout le Haut-Empire qui attire l'attention. L'association des rites païens et chrétiens pour la fondation de Constantinople, dont l'anniversaire fut célébré jusqu'au XIII^e siècle, offre un grand intérêt dans l'interprétation de Enrica Follieri. On doit signaler le nouvel élément documentaire introduit par Lellia Cracco Ruggini au sujet de la survivance des cultes du paganisme sous Constantin. Sur des monnaies au nom du *Populus Romanus*, pouvant être datées des années qui précèdent 330, l'image d'un pont ne serait pas une allusion à la construction entreprise par Constantin sur le Danube entre Oescus et Sucidava, s'il faut voir dans cette charade un symbole de Pallas Gephyritis, la déesse invoquée par l'empereur pour protéger sa grande fondation des rives du Bosphore.

Les rapports de « la Nouvelle Rome » avec l'ancienne, ainsi qu'avec les autres sièges apostoliques, Alexandrie et Antioche, également liés à la mémoire de St. Pierre, sont analysés pour le IV^e siècle par J. Irmscher, V. Monachino et D. Sticrnon, les deux derniers auteurs étudiant le droit de préséance que ces diocèses se sont disputé durant la période qui sépare le Concile de Nicée de celui de Chalcedoine. Cependant, il nous semble plus significatif de trouver Byzance qualifiée de Νέα Πόλις au synode d'Antioche (324), lorsque la décision d'y emplacer la nouvelle capitale venait à peine d'être prise.

Inévitablement, on arrive à la question : « Comment peut-on être romain quand on habite un site de Thrace et qu'on parle grec? » La réponse subtile et richement documentée du professeur Gilbert Dagron puise dans les sources byzantines des VII^e—XII^e siècles pour montrer comment on s'est évertué à concilier, tant bien que mal, les différents précédents enchevêtrés dans la tradition historique et finalement sertis l'un à l'autre : Troie, la Rome de Romulus et la fondation mythologique de Byzance par son héros éponyme, ce Byzas dont on fera tantôt le contemporain à la fois de Septime Sévère et de Constantin (1), tantôt le beau-père d'Alexandre le Grand, mais en lui donnant aussi Romulus pour gendre. Hélène Ahrweiler a raison de conclure : « Il reste caractéristique que les Byzantins connaissent peu et mal l'histoire de Rome, qu'ils sont pourtant persuadés de poursuivre ».

Mais Byzance elle-même a été contestée ou amoindrie, non seulement par l'Empire latin de 1204, mais par les Etats slaves « sous-byzantins » (selon l'expression de N. Iorga). Elle a été aussi continuée par une sorte de transfert ou de transsubstantiation, un processus historique au cours duquel ce rôle a pu échoir soit aux « empires » créés par le Refuge byzantin à Nicée ou à Trébizonde, soit aux mêmes Etats slaves des Balkans, soit enfin aux principautés roumaines du Nord du Danube.

Le cas roumain est présenté sous trois éclairages différents. En spécialiste chevronné de l'ancien droit et des institutions roumaines en même temps que romaniste distingué, le

professeur Valentin A. Georgescu revient sur un sujet auquel il a consacré une longue série de recherches : la réception du système juridique romano-byzantin en pays roumain et la modernisation qu'il y a subie au cours des synthèses successives des XVIII^e et XIX^e siècles. Comme pendant, on lira avec intérêt les pages d'Alexandre Duțu qui se penche sur le moment où s'amorcent le détachement de Byzance et le retour de la culture roumaine vers Rome, donc vers les origines de la race et de la langue : cette redécouverte se place au début du XVIII^e siècle. La bibliographie des travaux roumains qui ont suivi le livre de Iorga, *Byzance après Byzance*, rendra service. A l'encontre de ces interprétations prudentes, l'essai de Dimitris Năstase de reconstituer une « crypto-héraldique » qui serait la preuve de la prétention des princes roumains du XVII^e siècle au trône byzantin pourra séduire par son audace. Toutefois, en présence de cette série *incomplète* d'armoiries où la transmission de l'aigle bicéphale n'a souvent que le sens d'un blason de famille, chez les Cantacuzène, ou d'un rappel de l'origine « byzantine », chez les Mavrocordato, d'ailleurs alliés aux mêmes Cantacuzène, le lecteur se gardera bien d'accepter une explication qui ferait des moindres Phanariotes, jusqu'au dernier, des successeurs obscurs et humiliés des empereurs byzantins.

Pour la Serbie, les éclaircissements donnés par R. Mihaljić, concernant surtout l'époque des premiers Némanides, fournissent un terme de comparaison utile par rapport à la position du prince roumain aux débuts des Etats valaque et moldave : on reconnaît une suprématie de l'empereur des Romains qui n'est qu'idéale, comme celle du patriarche de Constantinople. Pour la Bulgarie, Vasilka Tăpkova—Zaimova expose avec sa compétence habituelle les formes locales prises par une conception du pouvoir qui, évidemment empruntée à Byzance, s'est perpétuée à travers les vicissitudes politiques : après Siméon, « basileus des Bulgares », son fils Pierre se contenta du titre de « basileus des Bulgares », mais Jean Assen II sera « tzar des Bulgares et des Grecs ». L'auteur oublie seulement de citer les titres de Kalojan : « Imperator Bulgariae et Blachiae », ou « Rex Bulgarorum et Blachorum ». Pourtant, V. Tăpkova—Zaimova se méfie justement des préjugés nationalistes et elle le fait voir en évitant d'attribuer une importance excessive au « Razumnik Ukaz ». Dans les versions les plus anciennes et les plus correctes de ce document qui avait récemment conduit R. Pope à des conclusions aberrantes, on trouve la mention de trois empires : grec, germanique et bulgare. Il ne s'agit pas d'une succession dans le temps — sinon, comment expliquer que les Allemands sont ailleurs remplacés par les Ibères (Géorgiens)? — mais d'une coexistence dans l'espace qui permettrait de dater ce texte de la fin du XII^e siècle, avant la quatrième croisade.

A Constantinople même, malgré la conquête ottomane, l'idéologie byzantine survit. Cette survivance, qui « transcende l'existence de l'institution impériale » et qu'on ne saurait concevoir sans la présence du patriarcat oecuménique, fait l'objet de la communication de Théodore Papadopoulos. Présentées sous une forme lourdement structuraliste, les réflexions de l'auteur sur « la classe phanariote » sont justes, mais rarement nouvelles.

Qu'il nous soit permis de croire que la partie de ce volume la mieux nourrie et la plus constamment intéressante est celle concernant la troisième Rome. C'est un itinéraire intellectuel où les tournants imprévus ne manquent pas. Il commence par les observations de Zinaïda Udalcova sur la Russie de Kiev : celle-ci n'a pas été uniquement sous l'influence byzantine qu'il serait impossible de nier, mais a également accueilli une influence romaine par les missionnaires auxquels on doit la traduction en russe de plusieurs vies de saints catholiques (Bennoït, Anastasie, Guy). Un autre aspect de ces contacts culturels est révélé par J. N. Săpov, à savoir la tradition du calendrier romain en Russie. Le comput chronologique de type gréco-latin adopté au XI^e siècle s'est conservé jusqu'au XIV^e à Kiev, Novgorod et même Moscou.

Pour la période suivante, celle des XIV^e et XV^e siècles, W. Vodoff réussit à donner un relief insoupçonné au modèle romano-byzantin dans la vision légitimatrice des princes de Tver qui, devenus grands princes de Vladimir, ont voulu être symboliquement affiliés aux césars et aux basileus, en vertu du caractère commun de leur autorité. Appliquer à cette situation le nom moderne, qui n'est pas toujours équivalent, d'« indépendance » est une erreur fréquente, quand il faudrait parler d'« autocratie ». A Tver comme dans les pays roumains, on voit proliférer l'image, brillant d'un incomparable éclat, de l'empereur, mais ce sont des reproductions de grandeur réduite. C'est ainsi qu'on écrit non seulement un chapitre d'histoire russe, mais une page d'histoire universelle.

Après un début pareil, l'idéologie moscovite se développe bien au-delà des limites encore modestes qu'on était forcé de garder à Tver. Le premier couronnement impérial à Moscou fut celui du jeune Dimitri, ce petit-fils d'Ivan III et du prince de Moldavie Etienne le Grand qui n'était pas destiné à régner. Sur l'aspect rituel du sacre, comparé au cérémonial de Byzance, le R. P. Miguel Arranz apporte des précisions très utiles (comme il se base uniquement sur des textes liturgiques, on devra compléter ces renseignements par ceux recueillis dans les sources historiques par Giuseppe Olšr, *Gli ultimi Rurikidi e le basi ideologiche della sovrantà dello Stato*

russo, « *Orientalia Christiana Periodica* », 12, 1946, pp. 322—373). Ensuite, toute une mythologie enveloppe les origines de l'Etat moscovite : Itala Pia Sbriziolo en fournit un exemple en étudiant une légende fabriquée au cours de la première moitié du XVII^e siècle.

La théorie politique de « Moscou, la troisième Rome » est présentée par V. T. Pašuto avec une maîtrise saisissante qui lui fait honneur. Il y joint aussi une bibliographie extrêmement précieuse. L'auteur croit nécessaire une distinction entre l'idée d'unité de la terre russe/ des terres russes, qui dirigea les efforts vers la centralisation ou l'indépendance et le thème des trois Romes, instrument de règne valorisé surtout par l'Eglise dans sa résistance contre la poussée catholique dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Selon V. T. Pašuto, qui cite à cet égard les recherches d'A. L. Goldberg, cette idée aura déjà perdu toute sa force vers la fin du XVII^e siècle, quand elle paraît morte.

Tel n'est pas l'avis du professeur Anglo Tamborra, pour lequel le patriotisme russe et pan-slave des XVII^e—XIX^e siècles continue à tirer sa substance de la formule inventée par Philothée de Pskov, celui-là étant même canonisé par les vieux-croyants. Effectivement, on voit s'animer cette pièce quasi-archéologique. L'identification de la « sainte Russie » — parole d'André Kurbski dont on se souviendra longtemps — avec l'orthodoxie s'est affirmée durant les guerres contre la Pologne pour se développer ensuite sous le règne (1645—1674) d'Alexis, le premier tsar à prendre le titre d'autocrate des Russies et dont on peut dire qu'il ait eu une politique balkanique. A la même époque il se trouve des penseurs slaves catholiques (Gradić, Parčević, Križanić, Levaković) qui souhaitent une réconciliation avec les orthodoxes afin d'accélérer, avec l'appui de la Russie, le cours de la libération du Sud-Est européen. C'est aussi le moment où les prophéties d'Esdras et de Daniel sont fréquemment invoquées — on pense à Ligardis, Milescu et Cantemir — pour donner un semblant de justification à la mission historique que la Russie devait accomplir et qui la plaçait dans la succession des autres monarchies universelles. Cependant, la politique de Pierre le Grand a deux volets, dont le second, l'ouverture vers l'Occident, est heureusement rappelé par Laura Ronchi de Michelis qui analyse les réactions en Allemagne et en Italie à l'égard de la prise du titre impérial par Pierre en 1721.

Si les tzars russes revendiquent la succession de Constantin, la première Rome, elle, n'a pas fini non plus de proposer son modèle, mais c'est celui de la République, adopté avec empressement par les Jacobins et rejeté par leurs adversaires. Il nous faut donc revenir sur nos pas pour signaler les communications de Paul M. Martin et de Mouza Raskolnikoff. Dans les déclarations d'un Brissot et de ses comparses déjà se profilait le principe du protectorat idéologique. Ainsi, une République romaine aussi éphémère qu'en 1848 devait resurgir seulement comme un satellite de la France révolutionnaire, comme les autres républiques pompeusement baptisées à l'antique, cisalpine ou parthénopeenne, tandis que les Belges et les Helvètes contemporains de Jules César devenaient ceux de Napoléon.

On le voit, il est rare qu'au delà du simple constat des vérités acquises, qui peut être déjà un sujet de réflexion féconde, un seul volume fasse s'ouvrir autant de perspectives sur un passé auquel nous demandons encore de nous livrer les causes des développements présents. Il ne suffit pas de retracer la généalogie des « grandes idées » désincarnées : pour parvenir à se rendre compte du rôle qu'elles ont joué, il faut les replacer finement dans leur contexte social et politique. Y ayant réussi, malgré les difficultés de l'entreprise, ce recueil d'études nous fait attendre le volume suivant avec impatience et confiance.

Andrei Pippidi

NICOLAJ TODOROV, *LA VILLE BALKANIQUE AUX XV^e—XIX^e SIÈCLES. DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE*, BUCAREST, 1980, 495 p. *

En 1972 la maison d'édition « Science et Art » de Sofia mettait à la disposition des spécialistes une précieuse contribution à l'étude du passé sud-est européen intitulée « La ville balkanique aux XV^e—XIX^e siècles, développement socio-économique et démographique ». Écrit en bulgare, l'ouvrage n'a été accessible qu'à un cercle restreint de spécialistes connaissant

* Une nouvelle version a vu le jour aux Etats Unis l'année dernière : NIKOLAI TODOROV, *The Balkan City, 1400—1900*, Seattle and London, University of Washington Press, 1983 (Publications on Russia and Eastern Europe of the School of International Studies, University of Washington, volume 12). Foreword by Prof. Peter F. Sugar.

la langue respective, bien qu'il eût à la fin un résumé assez ample (16 pages) en français. Le sujet en soi intéressait pourtant un public beaucoup plus large. En 1980 l'« Association internationale d'études sud-est européennes » a eu l'heureuse inspiration d'imprimer à Bucarest une excellente traduction française de l'ouvrage paru à Sofia en 1972. Le volume a paru dans la série *Etudes et documents concernant le sud-est européen*, étant le neuvième de la série.

Nicolaj Todorov, scientifique bulgare réputé, professeur d'études balkaniques à l'Université « Clément d'Ohrida » à Sofia, fait une fois de plus la preuve de ses solides connaissances sur le passé de la Péninsule Balkanique. Connaisseur du turc osmanli et moderne, du grec, ainsi que des langues slaves, il a pu faire une investigation poussée dans les riches archives de documents turcs de la Bibliothèque Nationale « Cyrille et Méthode » à Sofia et consulter une vaste bibliographie dans les langues mentionnées et dans les langues de circulation internationale.

L'ouvrage est divisé en deux parties, chacune comprenant trois chapitres.

La première partie traite de la ville balkanique sous le régime féodal ottoman — les XV^e au XIX^e siècles. Prenant comme point de départ la « Tradition urbaine préottomane », N. Todorov soumet à une compétente analyse la bibliographie publiée dans les pays balkaniques sur le sort des villes après l'arrivée des Turcs et sur ses conséquences démographiques. Nous considérons comme particulièrement digne d'être signalé le paragraphe intitulé « Répartition des habitants des villes aux XV^e et XVI^e siècles d'après leur appartenance religieuse » (pp. 55—71). Nous avons aussi trouvé comme très suggestifs les diagrammes et les statistiques démographiques allant du début du XV^e siècle jusqu'à la seconde moitié du XVI^e siècle. Il en ressort clairement que la population chrétienne a continué à être prépondérante dans certaines villes balkaniques (voir les pages 64—67), bien qu'on constate une croissance continue de la population musulmane. La comparaison de cette situation avec celle des pays roumains, soumis eux aussi à la domination ottomane, met en évidence le respect de l'autonomie des territoires nord-danubiens, où l'établissement des Turcs est interdit et, par conséquent, la population musulmane inexistante.

L'auteur examine en même temps, à l'aide d'une riche bibliographie, la croissance numérique et le régime de travail des artisans urbains.

Dans la suite est présentée la manière d'exploiter les revenus urbains sous les trois formes : timar, zcemet et has.

L'approvisionnement du grand nombre de villes se trouvant dans l'empire a constitué l'une des préoccupations de l'autorité d'État dès le XV^e siècle. On cherchait de la sorte à éviter que n'éclatent des troubles déterminés par des trous dans l'approvisionnement du marché. On fixait en même temps la liste des prix qu'on pouvait pratiquer pour divers produits de consommation courante. La présentation de ces aspects conduit à l'examen de plusieurs lois (Kanunname) et des fonctionnaires chargés de les appliquer. On accordait une surveillance spéciale au blé, dont l'exportation, à de petites exception près, était catégoriquement interdite. De même, une attention spéciale était accordée à l'approvisionnement en viande de mouton et de bovins. La seule capitale, Istanbul, consommait des quantités appréciables de bovins et d'ovins (en 1674 rien que là ont été sacrifiés : 199 900 boeufs, 3 965 760 moutons et 2 877 400 agneaux). On assurait en même temps un approvisionnement abondant en produits laitiers et en légumes frais, le tout vendu à des prix convenables pour ne pas produire des mécontentements et des troubles graves parmi les consommateurs.

Il y avait des préoccupations très sérieuses en ce qui concerne l'approvisionnement en articles vestimentaires, cuir et textiles. L'auteur mentionne que les plus grandes quantités de peaux non tannées de bovins étaient importées de Moldavie et de Valachie, ces peaux étant en même temps les plus chères, probablement parce que meilleures. Il est à remarquer que, bien que les Pays Roumains jouissent d'une très large autonomie à l'intérieur de l'Empire, des préoccupations similaires en ce qui concerne la réglementation de l'approvisionnement du marché avec des produits de première nécessité s'y rencontrent également.

C'est particulièrement intéressantes que nous trouvons les réglementations relatives à l'activité des corporations. Ces questions sont analysées à partir d'un nombre important de statuts de corporations, édités ou inédits, de différentes villes de la Péninsule Balkanique. On doit mentionner ici aussi le fait qu'il y a une différence nette entre les fonctions qu'avaient dans la société les corporations des pays occidentaux et celles de la région balkanique. En même temps le fait est digne d'être souligné que dans l'empire ottoman il n'y avait pas de corporations à caractère ethnique, comme il en existait dans les Pays Roumains et dans d'autres pays européens. N. Todorov a accordé une attention particulière aux problèmes de la « production » dont la réglementation avait une double subordination : l'état et les corporations.

Le III^e chapitre examine « La différenciation de la population urbaine au XVIII^e siècle ». L'auteur a eu l'excellente idée d'engager l'étude de cet aspect en premier lieu à partir des actes de succession, des actes de vente, qui contiennent la description des biens immeubles.

Pour établir le plus exactement la structure économique de la population, N. Todorov observe en détail la fluctuation des prix de diverses catégories de biens, y inclus immeubles, pendant tout le XVIII^e siècle.

La II^e partie de l'ouvrage examine « Les nouvelles tendances de développement urbain dans les Balkans. La transition de la féodalité vers le capitalisme dans les provinces balkaniques de l'empire ottoman ».

Nous trouvons également réussies les analyses et les conclusions relatives à certains aspects de la production de marchandises, aux accumulations de capital, au développement et à l'intégration du commerce balkanique dans le commerce européen (XVII^e et XVIII^e siècles) et, finalement, celles qui concernent la formation de la bourgeoisie chez les peuples assujettis, tous problèmes concernant la naissance du capitalisme (pp. 186—204).

A propos de l'accumulation primitive du capital, nous croyons que le traitement théorique de la question aurait pu être fait de façon plus succincte.

Quant au rôle des corporations en Bulgarie au début du XIX^e siècle, il est à remarquer qu'elles ont eu à peu près la même sort que celles de la Valachie et de la Moldavie après l'entrée en vigueur du Règlement Organique : un processus prononcé de désagrégation. Cela à la différence de la Serbie et de l'Anatolie.

En ce qui concerne l'activité des fabricants de bure établis dans le milieu urbain, nous doutons que ceux-ci aient initialement travaillé sur commande avec la matière première du client. D'ailleurs cette affirmation n'est appuyée par aucun document. De même, nous croyons qu'elle est contredite en bonne partie par ce que l'auteur affirme à la page 208, deuxième alinéa. Selon notre opinion, ces artisans ont travaillé depuis le commencement pour le marché la plupart d'entre eux et du temps.

L'exportation de textiles bulgares se faisait non seulement vers l'Orient, mais aussi au nord du Danube. En échange, l'analyse de l'activité des artisans producteurs de textiles établis dans les villes bulgares est particulièrement intéressante.

L'apparition des manufactures et des bourgeoisies nationales dans l'espace balkanique, selon la démonstration fondée de l'auteur a eu lieu à des époques différentes, par zones géographiques (les territoires bulgares à la fin du XVIII^e siècle, alors que dans les territoires grecs dès le début du même siècle il y avait une bourgeoisie consolidée). Le milieu du XIX^e siècle marque un moment important dans l'évolution économique de la région l'apparition des deux premières fabriques (à Sliven, 1836, et une autre près de Plovdiv, 1848).

L'ouvrage se termine par deux chapitres consacrés aux aspects démographiques des villes balkaniques jusqu'aux dernières décennies du XIX^e siècle.

Le livre du professeur Nicolaj Todorov représente une contribution insigne à l'histoire économique et sociale de la Péninsule Balkanique. Venu après d'autres études consacrées à l'histoire balkanique, dont nous mentionnons l'ouvrage sur l'« Eteria », le livre en discussion prouve une fois de plus combien l'auteur est compétent en matière d'histoire balkanique. L'ouvrage tel qu'il a été conçu est plus qu'une histoire économique et sociale de la ville balkanique, c'est une histoire de la vie quotidienne de cette ville. Jouissant aussi d'une bonne traduction, l'ouvrage est facilement accessible à un cercle de lecteurs qui dépasse de beaucoup celui des spécialistes.

L'« Association internationale d'études sud-est européennes » a rendu, par la publication de l'ouvrage un réel service à un large cercle d'intellectuels.

Vladimir Diculescu

O Marquês de Pombal e o seu tempo, „Revista de História das Idéias”, Instituto de História e Teoria das Idéias, Faculdade de Letras, Coimbra 1982, vol. I II, 922p.

Les deux massifs volumes (le premier comprenant 15 études et le deuxième 17 études) dédiés par la Revue de l'Histoire des Idées au 2^e Centenaire de la mort de Sébastien-Joseph de Carvalho e Mello, comte d'Oeyras, Marquis de Pombal sont de la plume de spécialistes tels que : Ludwig Scheidl, Maris Aleina Afonso dos Santos, Armando de Castro, António Resende de Oliveira, Rómulo de Carvalho, Maris Helena Carvalho dos Santos, José Gentil da Silva, Cândido dos Santos, Manuel Augusto Rodrigues, Claude-Henri Frêches, Eduardo Brazão,

Isaías de Rosa Pereira, Maria Beatriz Nizza da Silva, José Barreto, Jacques Marcadé, J. Ferreira Gomes, Pedro Calmon, António Cruz, Luís A. de Oliveira Ramos, Américo da Costa Ramalho, José Antunes, Ofélia Paiva Monteiro, Isabel Nobre Vargues, José-Augusto França, António Coimbra Martins, Maria Leonor C. Bueseu, Francisco Faria, Marie-Hélène Piwnik, Rui Bebiano, André Rocha, Miguel Baptista Pereira, Luís Reis Torgal. C'est ce qui explique la profondeur et la densité d'érudition aussi bien que le souci pondéré et lucide d'offrir une image aussi exhaustive que possible de ce qui a été et continue d'être la personnalité controversée du marquis. Le volume impressionnant de données facilite la compréhension du complexe phénomène du pombalismo.

Les articles ne forment pas un magnifique discours élogieux à l'occasion de la commémoration de Pombal, car leur contenu dépasse cette approche limitative pour se pencher ample-ment sur le sens politique et l'acception historiographique des liaisons et des rapports qui structurent l'œuvre réformatrice et de rénovation intellectuelle de ce nouveau Richelieu ; un homme qui avançait son temps sur bien des points tout en voulant relever le Portugal de sa décadence et donner l'essor à toutes les sources de la prospérité publique.

De l'œuvre du marquis on retient surtout quelques réalisations qui prouvent clairement son énergie sans défaillance et sa volonté bien appliquée : la création du Trésor Royal, de la Junta de Commerce, de l'Intendance de la Police, du Comité Royal Censorial, la réorganisation de l'Inquisition, la réforme de l'Université et la création des « Estudos Menores » orientés, protégés et dépendants de l'Etat, la création de l'Imprimerie Royale et de celle de l'Université, l'élaboration d'une législation adéquate aux objectifs centralisateurs, la publication des œuvres qui justifient idéologiquement les grandes mesures, le procès des Távoras et l'expulsion des Jésuites.

Quant au signifié du pombalismo il est considéré, comme tous les « despotismes éclairés », une étape de transition de l'absolutisme au libéralisme et il dévoile son sens en le rapportant aux Lumières, mais sans qu'on le confonde avec celui-ci. C'est dans cet esprit qu'on essaye d'étudier non seulement le sens des réformes pombalines, mais aussi de vérifier leur persistance et d'établir si elles ont déclenché de nouvelles conceptions. En analysant la modernité de l'entreprise de Pombal, les auteurs essayent de démontrer que ce mouvement « révolutionnaire », ou « réformiste » a eu la signification d'une « révolution pacifique ».

En tant que plénipotentiaire, pendant sa mission diplomatique en Autriche, entre juillet 1745 et septembre 1749, le marquis fit une étude approfondie de la politique des réformes des institutions politiques et administratives, ainsi que du cadre général de la vie culturelle et sociale de Vienne, centre d'attraction et de rapprochement de la plupart des intellectuels de toute l'Europe.

Dans sa politique économique, inspirée du mercantilisme, Pombal a mis en œuvre le pragmatisme de ses réformes avec habileté et génie organisateur. Son dynamisme et sa remarquable action de protection de l'industrie, en tant que résultat des nécessités objectives, étaient destinés à démolir les barrières qui entravaient les relations capitalistes naissantes.

Intégrés au vaste mouvement européen de l'Anklärung les deux mouvements portugais — le réalisme et le jansénisme, présents au Portugal à cette époque, ont tâché de renouveler les relations entre l'Eglise et l'Etat et de subordonner la première au pouvoir de l'Etat au point même de favoriser l'apparition d'une église nationale.

Colbertiste tardif à l'époque de la physiocratie le marquis a prouvé une fois de plus son ouverture d'esprit dans le domaine de l'éducation qu'il a tâché de libérer de la routine. Ses principes concernant l'éducation d'un prince sont fondés sur une attitude équilibrée, vu que le roi ne règne pas par la force des armes, mais par la force de son nom, de son prestige.

L'intervention de l'Etat dans la formation des esprits est tout à fait dans la logique de la politique de Pombal ; dans l'Europe du XVIII^e siècle elle constitue, néanmoins, un précédent. La réforme des « estudos menores » est un exemple-type des *Luzes*, de ces Lumières méditerranéennes, avides de réalisations et de prouver qu'il n'y a pas de prospérité sans un bon système d'éducation.

Dans le même ordre d'idées la réforme de l'Université de Coimbra est considérée une ouverture courageuse vers ce siècle resplendissant de nouveautés culturelles.

Afin d'apprécier à sa juste valeur l'intérêt que Pombal a suscité en Espagne, il faut tenir compte de la diffusion de la culture portugaise dans ce pays au moment où Sebastião de Carvalho exerçait le pouvoir. Pendant le règne de Carlos III, représentant du despotisme éclairé en Espagne, la présence notable des traductions portugaises confère aux Lumières ibé-

riques une spécificité : c'est une époque dominée par une raison qui veut exprimer toutes les aspirations individuelles, expression d'un tiers état en devenir.

L'analyse de la fortune de l'œuvre de Pombal doit aboutir à un bilan des réformes de cet homme d'Etat qui, inspiré par les Lumières, a imprimé une nouvelle direction intellectuelle à son pays.

C'est ce que nous propose ce fascicule dense et stimulant de la prestigieuse revue portugaise. La personnalité du grand réformateur est réconsidérée dans un contexte vraiment européen où les Lumières françaises ou britanniques rencontrent l'Aufklärung allemand et les initiatives prises par Vienne. De cette manière, l'œuvre de Pombal dévoile son caractère européen et, par son désir de rénover la tradition sans fractures, appartient à une pensée qui, au fond, semble très proche de l'activité intellectuelle des protagonistes des Lumières roumaines.

Francisca Iova

PRINTED IN ROMANIA

www.dacoromanica.ro

TRAVAUX PARUS AUX ÉDITIONS DE L'ACADÉMIE DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

- Intelectuali din Balcani în România, sec. XVII—XIX** (Balkan intellectuals in Romania, 17th—19th c.), 1984, 205 p. (Studii istorice sud-est europene, II)
- GEORGE MURNU, **Studii istorice privitoare la trecutul românilor de peste Dunăre** (Etudes historiques sur le passé des Roumains d'outre-Danube), 1984, 203 p.
- ANDREI PIPPIDI, **Tradiția politică bizantină în țările române în secolele XVI—XVIII** (Tradition politique byzantine des pays roumains aux XVI^e—XVIII^e siècles), 1983, 274 p.
- NICOLAE STOICESCU, **Unitatea românilor în evul mediu** (L'unité des Roumains au Moyen Age), 1983, 182 p.
- GHEORGHE NICOLAE CAZAN, ȘERBAN RĂDULESCU-ZONER, **Rumänlen under Dreibund, 1878—1914**, Collection Bibliotheca Historica Romaniae, 1983, 333 p.
- ILIE CORFUS, **Documente privind istoria României culese din arhive poloneze, secolul al XVII-lea** (Documents sur l'histoire de la Roumanie, recueillis des archives polonaises, le XVII^e siècle), 1983, 366 p.
- D. M. PIPPIDI, **Inscripțiile din Scythia Minor, I, Histria și împrejurimile** (Inscriptions de la Scythie Mineure, I, Histria et les alentours), 1983, 544 p. + 427 figs.
- MUSTAFA A. MEHMET, **Documente turcești privind istoria României** (Documents turcs sur l'histoire de la Roumanie), II, 1774—1791, 1983, 350 p.
- * * * **Mihai Viteazul în conștiința europeană** (Michel le Brave dans la conscience européenne). 1, **Documente externe** (Documents de l'étranger), 1980, 238 p.; 2, **Texte alese — secolele XVI—XVIII** (Textes choisis — les XVI^e—XVIII^e siècles), 1983, 350 p.
- * * * **Fontes Historiae Daco-Romanae, IV**, Ed. par H. Mihăescu, Radu Lăzărescu, N. S. Tanașoca, Tudor Teoteoi, 1982, 581 p.
- VAL. AL. GEORGESCU et P. STRIHAN, **Judecata domnească** (Le jugement princier), 1^{er} vol., II^e partie, 1979, 232 p.; II^e vol., I^{er} partie, 1981, 232 p., II^e vol., II^e partie, 1982, 243 p.
- ALEXANDRU DUȚU, **European Intellectual Movements and Modernization of Romanian Culture**, Collection Bibliotheca Historica Romaniae, 1981, 198 p.
- MARIA HOLBAN, **Din cronică relațiilor româno-ungare în secolele XIII—XIV** (De la chronique des relations roumano-hongroises aux XIII^e—XIV^e siècles), Coll. «Biblioteca istorică» LVII, 1981, 312 p.
- * * * **Documenta Romaniae Historica, B. Țara Românească, V (1551—1555)**. Sous la direction de Damaschin Mioc, 1983, 456 p.

RM—ISSN 0035—2063

REV. ÉTUDES SUD-EST EUROP., XXII, 3, p. 209—294, BUCAREST, 1984



I. P. Informația c. 2336

43 456

Lei 50